

Amundi

ASSET MANAGEMENT



PROSPECTUS

AVRIL 2018

Amundi Funds

SICAV luxembourgeoise

TABLE DES MATIÈRES

Mot aux investisseurs potentiels 3

Description des compartiments 4

COMPARTIMENTS D'ACTIONS

Global/Régional/Pays

Equity Euro Concentrated	5
Equity Europe Concentrated	6
Equity Global Concentrated	7
Equity Japan Target	8
Equity Japan Value	9
Wells Fargo US Mid Cap	10
Equity US Relative Value	11
Polen Capital Global Growth	12

Plus petites sociétés/Thématique

Equity Euroland Small Cap	13
Equity Europe Small Cap	14
CPR Global Agriculture	15
CPR Global Gold Mines	16
CPR Global Lifestyles	17
CPR Global Resources	18
Equity Green Impact	19

Asie/Marchés émergents

Equity ASEAN	20
Equity Asia Concentrated	21
Equity Emerging Focus	22
Equity Emerging World	23
Equity Greater China	24
SBI FM Equity India	25
Equity India Infrastructure	26
SBI FM Equity India Select	27
Equity Korea	28
Equity Latin America	29
Equity MENA	30
Equity Thailand	31

Smart Bêta Active

Dynamic Multi Factors Euro Equity	32
Dynamic Multi Factors Europe Equity	33
Dynamic Multi Factors Global Equity	34
Equity Emerging Conservative	35
Equity Euro Risk Parity	36
Equity Europe Risk Parity	37
Equity Europe Conservative	38
Equity Global Conservative	39

COMPARTIMENTS OBLIGATAIRES

Obligations convertibles

Convertible Conservative	40
Convertible Europe	41
Convertible Global	42

Obligations européennes

Bond Euro Aggregate	43
Bond Euro Corporate	44
Bond Euro Corporate Short Term	45
Bond Euro Government	46
Bond Euro Inflation	47
Euro Credit	48

Obligations « high yield » (à haut rendement)

Bond Euro High Yield	49
Bond Euro High Yield Short Term	50
Bond Total Hybrid	51

Obligations et créances globales

Bond Europe	52
Bond Global	53
Bond Global Aggregate	55
Bond Global Corporate	57
Bond Global High Yield	59
Bond Global Inflation	60
Bond Global Total Return	61
Bond US Corporate	63
US Aggregate	64

Titres d'emprunt des marchés émergents

Bond Asian Local Debt	66
Income Partners China Aggregate Bond	68
Bond Global Emerging Blended	70
Bond Global Emerging Corporate	72
Bond Global Emerging Hard Currency	73
Bond Global Emerging Local Currency	75

COMPARTIMENTS MULTI-ACTIFS

BFT Optimal Income	77
Multi Asset Conservative	79
Global Perspectives	81
Target Coupon	83

COMPARTIMENTS PROTÉGÉS

Protect 90	85
Protect 90 USD	87

COMPARTIMENTS À RENDEMENT ABSOLU

Absolute Volatility Arbitrage	89
Absolute Volatility Euro Equities	90
Absolute Volatility World Equities	91
Credit Unconstrained	92
Global Macro Bonds & Currencies	94
Global Macro Bonds & Currencies Low Vol	96
Global Macro Forex	98

COMPARTIMENTS DE LIQUIDITÉ

Cash EUR	100
Cash USD	101

Notes relatives aux frais des compartiments 102

Descriptions des risques 103

Politiques d'investissement générales 107

Informations complémentaires sur les instruments dérivés et les techniques 112

Investir dans les compartiments 116

La SICAV 126

La société de gestion 130

MOT AUX INVESTISSEURS POTENTIELS

Tout investissement comporte des risques

Avec ces compartiments, comme avec la plupart des investissements, les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Rien ne garantit qu'un compartiment atteindra ses objectifs ou réalisera un quelconque niveau de performance.

Les investissements dans une SICAV ne sont pas des dépôts bancaires. La valeur de votre investissement peut augmenter ou diminuer et vous pouvez perdre de l'argent. Aucun compartiment visé au présent prospectus n'a été conçu comme un plan d'investissement complet et tous les compartiments ne conviennent pas nécessairement à tous les investisseurs.

Avant d'investir dans un compartiment, vous devez connaître les risques, les coûts et les conditions de cet investissement. Vous devez également vous assurer que les caractéristiques de l'investissement sont compatibles avec votre propre situation financière et votre tolérance aux risques.

En tant qu'investisseur potentiel, il est de votre responsabilité de connaître et de respecter les lois et réglementations qui s'appliquent à vous et de connaître les éventuelles répercussions fiscales de votre investissement. Nous recommandons à chaque investisseur de faire appel à un conseiller en placements, un conseiller juridique et un conseiller fiscal avant tout investissement.

Veillez noter que toute différence entre les devises des titres inclus dans le portefeuille, les devises des classes d'actions et votre devise nationale vous exposera à un risque de change. En outre, si votre devise nationale est différente de la devise dans laquelle la classe d'actions que vous détenez communique ses performances, la performance dont vous bénéficiez en tant qu'investisseur peut être sensiblement différente de la performance publiée.

Qui peut investir dans ces compartiments ?

Distribuer ce prospectus, proposer ces actions à la vente ou investir dans ces actions n'est autorisé que dans les régions où les actions sont enregistrées pour pouvoir être vendues au public ou dans les régions où la vente n'est pas interdite par des lois ou réglementations locales. Le présent prospectus ne constitue ni une offre ni une sollicitation dans un territoire où pareille offre ou sollicitation n'est pas autorisée par la loi.

Ces actions ne sont pas enregistrées auprès de la Securities and Exchange Commission américaine ni auprès d'aucune autre entité américaine, fédérale ou autre. En conséquence, à moins que la SICAV n'ait l'assurance qu'il ne s'agit pas d'une violation des lois américaines relatives aux valeurs mobilières, ces actions ne peuvent être proposées ou vendues aux ressortissants américains.

Pour plus d'informations sur les restrictions à la propriété d'actions ou pour demander l'accord du conseil en vue d'investir dans une classe soumise à restrictions, veuillez nous contacter (voir page 125).

Informations sur lesquelles se baser

Avant de décider d'investir ou non dans un compartiment, vous devez consulter le présent prospectus, le document des informations clés pour l'investisseur (KIID), le formulaire de demande et le dernier rapport annuel du compartiment. Ces documents doivent être distribués ensemble (avec le dernier rapport semestriel, s'il a été publié) et le présent prospectus n'est pas valable en l'absence des autres documents. En acquérant des actions dans l'un de ces compartiments, vous êtes réputé avoir accepté les modalités décrites dans ces documents.

Ensemble, ces documents contiennent les seules informations approuvées sur les compartiments et la SICAV. Le conseil ne peut être tenu responsable de toute déclaration ou information sur les compartiments ou la SICAV qui ne figure pas dans ces documents. En cas de discordances entre les traductions du présent prospectus, la version anglaise prévaut.

Certains termes utilisés dans le présent prospectus sont définis à la page 126

DESCRIPTION DES COMPARTIMENTS

Introduction aux compartiments

Tous les compartiments décrits ici font partie la SICAV Amundi Funds, qui fait office de structure faîtière. La SICAV propose aux investisseurs une gamme de compartiments ayant des stratégies et des objectifs différents, et gère les actifs de ces compartiments au profit des investisseurs.

Cette section décrit les objectifs d'investissement spécifiques de chaque compartiment ainsi que les principaux titres dans lesquels ils peuvent investir et d'autres caractéristiques essentielles. Par ailleurs, tous les compartiments sont soumis aux politiques et restrictions d'investissement générales décrites à partir de la page 110.

Le conseil de la SICAV assume la responsabilité générale des opérations de la SICAV et de ses activités d'investissement, y compris les activités d'investissement de tous les compartiments. Le conseil délègue la gestion quotidienne des compartiments à la société de gestion, qui, à son tour, délègue certaines de ses responsabilités à différents gestionnaires de placements et autres prestataires de services.

Le conseil conserve le pouvoir de surveillance et d'approbation sur la société de gestion. Vous trouverez plus d'informations sur la SICAV, le conseil, la société de gestion et les prestataires de services à partir de la page 126.

Pour plus d'informations sur les commissions et frais que vous pourriez payer dans le cadre de votre investissement, veuillez consulter les sections suivantes :

- Frais maximums pour la souscription, la conversion et le rachat d'actions : cette section (classes principales) et la section « Investir dans les compartiments » (toutes les familles de classes).
- Frais annuels maximums déduits de votre investissement : cette section (classes principales).
- Frais réels récents : le document KIID (informations clés pour l'investisseur) applicable ou le dernier rapport financier de la SICAV.
- Frais pour la conversion de devise, les transactions bancaires et les conseils en investissement : votre conseiller financier, l'agent de transfert (page 124) ou d'autres prestataires de services, le cas échéant.

ABRÉVIATIONS DES DEVICES

AUD	Dollar australien
CAD	Dollar canadien
CHF	Franc suisse
CZK	Couronne tchèque
DKK	Couronne danoise
EUR	Euro
GBP	Livre sterling britannique
HKD	Dollar de Hong Kong
JPY	Yen japonais
NOK	Couronne norvégienne
NZD	Dollar néo-zélandais
PLN	Zloty polonais
RMB	Renminbi chinois
SEK	Couronne suédoise
SGD	Dollar de Singapour
USD	Dollar américain
TRY	Livre turque

Equity Euro Concentrated

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI Euro (dividendes réinvestis) sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés de la zone euro.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 75 % de ses actifs nets dans des actions libellées en euros et émises par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans la zone euro.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion sélectionne les actions sur la base d'une analyse fondamentale (approche bottom-up) et construit un portefeuille concentré composé de titres qui bénéficient de sa conviction, sans aucun biais en termes de style ou de capitalisation de marché.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions européennes.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre, sauf pour la classe d'actions OR (voir « heure limite d'acceptation et calendrier de traitement » en page 114).

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,30 %	0,35 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,65 %	0,25 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI Euro (dividendes réinvestis). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Europe Concentrated

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI Europe (dividendes réinvestis) sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions européennes.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 75 % de ses actifs nets dans des actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Europe. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion sélectionne les actions sur la base d'une analyse fondamentale (approche bottom-up) et construit un portefeuille concentré composé de titres qui bénéficient de sa conviction, sans aucun biais en termes de style ou de capitalisation de marché.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions européennes.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre, sauf pour la classe d'actions OR (voir « heure limite d'acceptation et calendrier de traitement » en page 114).

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,30 %	0,35 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,65 %	0,25 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI Europe (dividendes réinvestis). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Global Concentrated

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI World All Countries (ACWI) TR sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans de grandes capitalisations du monde entier.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs nets dans des actions de sociétés présentant une capitalisation de marché d'au moins 500 millions d'USD au moment de l'achat. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion sélectionne les actions sur la base d'une approche rigoureuse en matière de valorisation (approche bottom-up) et construit un portefeuille concentré composé de titres qui bénéficient de sa conviction.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux actions.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,30 %	0,35 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,50 %	0,25 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI World All Countries (ACWI) TR. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Japan Target

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Topix (RI) sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions japonaises. Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions cotées sur un marché réglementé au Japon et émises par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante au Japon.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence JPY.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'un modèle de stock-picking (approche bottom-up) visant à sélectionner les actions les plus attrayantes de sociétés ayant une solide position de trésorerie qui affichent des actifs sous-évalués ou un potentiel de croissance ou qui se trouvent en phase de redressement.

Gestionnaire de placements Amundi Japan.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions japonaises.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu quatre jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Pas autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AJ	JPY	—	4,50 %	1,00 %	1,80 %	0,40 %	20 %
IJ	JPY	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,80 %	0,25 %	20 %
RJ	JPY	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,40 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Topix (RI). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Japan Value

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Topix Tokyo SE sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions japonaises. Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante au Japon.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence JPY.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'un modèle de stock-picking (approche bottom-up) visant à sélectionner les actions qui semblent sous-évaluées.

Gestionnaire de placements Resona Bank Ltd.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau «UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions japonaises.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu quatre jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Pas autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AJ	JPY	—	4,50 %	1,00 %	1,50 %	0,40 %	—
IJ	JPY	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,80 %	0,25 %	—

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Wells Fargo US Mid Cap

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI USA Mid Cap sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans de moyennes capitalisations aux États-Unis.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 85 % de ses actifs dans des actions de sociétés qui :

- ont leur siège social ou une activité prépondérante aux États-Unis ;
- possèdent une capitalisation de marché s'inscrivant dans la fourchette de l'indice MSCI USA Mid Cap ;
- sont cotées aux États-Unis ou dans un des pays de l'OCDE.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'une analyse fondamentale (approche bottom-up) visant à sélectionner les actions les plus attrayantes de sociétés ayant une solide position de trésorerie qui affichent des actifs sous-évalués ou un potentiel de croissance et présentent un risque de baisse limité.

Gestionnaire de placements Wells Capital Management Incorporated.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions américaines.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,40 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,80 %	0,25 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,40 %	20 %

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Référence pour la commission de performance : Indice MSCI USA Mid Cap (Russell 1000 Growth (Total Return) jusqu'au 2 mai 2017). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juin au 31 mai. La première période d'un an prendra fin le 31 mai 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity US Relative Value

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice S&P 500 (Total Return) sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions aux États-Unis.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions de sociétés qui :

- ont leur siège social ou une activité prépondérante aux États-Unis ;
- sont cotées aux États-Unis ou dans un des pays de l'OCDE.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'un modèle de stock-picking (approche bottom-up) visant à sélectionner des sociétés qui semblent sous-évaluées et qui affichent un solide potentiel de croissance et un risque de baisse limité.

Gestionnaire de placements TCW Investment Management Company.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions américaines.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,40 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,70 %	0,25 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,70 %	0,40 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice S&P 500 (Total Return). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence. **Période d'évaluation de la commission de performance** : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Polen Capital Global Growth

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice (dividendes nets) MSCI World All Countries (ACWI) sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans de grandes capitalisations du monde entier.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 51 % de ses actifs nets dans des actions de sociétés présentant une vaste capitalisation de marché d'au moins 4 milliards d'USD.

Le compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs nets dans des actions de sociétés établies dans des marchés émergents. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion sélectionne les actions sur la base d'une approche rigoureuse en matière de valorisation (approche bottom-up) et construit un portefeuille concentré composé de titres qui bénéficient de sa conviction.

Gestionnaire de placements Polen Capital Management LLC

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux actions.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,60 %	0,45 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,85 %	0,48 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice (dividendes nets) MSCI World All Countries (ACWI). La commission s'applique uniquement aux performances de la classe d'actions qui dépassent celles de l'indice de référence

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er février au 31 janvier.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Euroland Small Cap

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI EMU Small Cap sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans de petites capitalisations de la zone euro.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 75 % de ses actifs nets dans des actions de sociétés qui ont leur siège social et sont cotées dans la zone euro, avec un minimum de 51 % de ses actifs nets dans des actions de sociétés présentant une capitalisation de marché inférieure à la capitalisation de marché maximale de l'indice de référence. Les investissements peuvent être étendus à d'autres États membres de l'Union européenne, en fonction des perspectives d'adhésion à la zone euro des pays en question.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion sélectionne les actions sur la base d'une analyse fondamentale (approche bottom-up) et construit un portefeuille concentré composé de titres qui bénéficient de sa conviction.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau «UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux petites et moyennes capitalisations

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions européennes.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,40 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,80 %	0,25 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,40 %	20 %

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14 h 00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Référence pour la commission de performance : indice MSCI EMU Small Cap. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Europe Small Cap

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI Europe Small Cap (dividendes réinvestis) sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans de petites capitalisations de l'Union européenne.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 75 % de ses actifs nets dans des actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans l'Union européenne, avec un minimum de 51 % de ses actifs nets dans des actions de sociétés présentant une capitalisation de marché inférieure à la capitalisation de marché maximale de l'indice de référence. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions et obligations convertibles et dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en instruments de dette libellés en euros et dépôts en devises multiples : 20 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion sélectionne les actions sur la base d'une analyse fondamentale (approche bottom-up) et construit un portefeuille concentré composé de titres qui bénéficient de sa conviction.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux petites et moyennes capitalisations

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions européennes.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,40 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,80 %	0,25 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,40 %	20 %

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Référence pour la commission de performance : indice MSCI Europe Small Cap (dividendes réinvestis). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

CPR Global Agriculture

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice S&P Global Agribusiness Equity Net Total Return sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés du monde entier actives dans le secteur agricole et des secteurs connexes.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions de sociétés actives dans l'agriculture, l'élevage d'animaux, les engrais, les systèmes d'irrigation, les outils agricoles, le transport, le stockage et le commerce de produits agricoles, et des secteurs connexes. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion sélectionne les actions sur la base d'une combinaison d'analyses sectorielles macroéconomique (approche top-down) et fondamentale (approche bottom-up).

Gestionnaire de placements CPR Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau «UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- croient au potentiel des investissements dans les secteurs visés par le compartiment ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition ciblée aux actions.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,40 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,25 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,40 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice S&P Global Agribusiness Equity Net Total Return. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

CPR Global Gold Mines

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice NYSE Arca Gold Miners sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés du monde entier actives dans le secteur de l'extraction de l'or et des secteurs connexes.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions de sociétés actives dans l'extraction de l'or ou d'autres métaux précieux et minéraux ou des secteurs connexes. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion sélectionne les actions sur la base d'une analyse des tendances du marché de l'or (approche top-down) et d'une analyse fondamentale des perspectives des sociétés (approche bottom-up).

Gestionnaire de placements CPR Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux petites et moyennes capitalisations

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- croient au potentiel des investissements dans les secteurs visés par le compartiment ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition ciblée aux actions.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,40 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,25 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,40 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice NYSE Arca Gold Miners. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

CPR Global Lifestyles

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice (dividendes réinvestis) MSCI World sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés du monde entier profitant du dynamisme de la consommation liée à l'épanouissement de soi et au bien-être.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des sociétés liées à ce thème par le biais de produits de luxe et dans des secteurs tels que les voyages, les loisirs et les technologies de l'information. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion sélectionne les actions sur la base d'une analyse des tendances de consommation (approche top-down) et d'une analyse fondamentale des perspectives des sociétés (approche bottom-up).

Gestionnaire de placements CPR Asset Management

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- croient au potentiel des investissements dans les secteurs visés par le compartiment ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition ciblée aux actions.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,40 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,25 %	20 %

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Référence pour la commission de performance : indice MSCI World (dividendes réinvestis). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds

CPR Global Resources

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables), sur une période donnée de 5 ans, un indicateur de référence composé comme suit : 1/3 indice NYSE Arca Gold Miners, 1/3 indice MSCI World Energy (GICS Industry Group 1010) et 1/3 indice MSCI World Materials (GICS Industry Group 1510).

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés du monde entier actives dans les secteurs de l'énergie, de l'or et des matériaux.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions et des instruments liés aux actions de ces sociétés. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion construit un portefeuille diversifié reflétant ses plus fortes convictions concernant les secteurs et les actions. L'équipe de gestion gère activement la répartition sectorielle du portefeuille en fonction des cycles économiques (approche top-down) et sélectionne les actions sur la base d'une analyse fondamentale des perspectives des sociétés (approche bottom-up).

Gestionnaire de placements CPR Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- croient au potentiel des investissements dans les secteurs visés par le compartiment ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition ciblée aux actions.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,40 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,25 %	20 %

Référence pour la commission de performance : 1/3 indice NYSE Arca Gold Miners + 1/3 indice MSCI World Energy (GICS Industry Group 1010) + 1/3 indice MSCI World Materials (GICS Industry Group 1510). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Green Impact

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment investit plus particulièrement en qualité de fonds nourricier dans Amundi Valeurs Durables (fonds maître).

Investissements

Le fonds maître investit principalement dans des actions européennes. Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 85 % de ses actifs nets dans des parts du fonds maître (classe OR). Le compartiment peut investir jusqu'à 15 % dans des dépôts et des instruments dérivés utilisés uniquement à des fins de couverture.

Le fonds maître

Amundi Valeurs Durables est un FCP de droit français et répond à la définition de fonds maître au sens de la Directive 2009/65/CE.

Le fonds maître investit au moins 75 % de ses actifs nets dans des actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Europe, tirent une large proportion de leur chiffre d'affaires d'activités environnementales et répondent à des critères extra-financiers ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Le fonds maître s'attend à avoir une exposition aux actions variant entre 75 % et 120 %. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte en termes de capitalisation de marché.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le fonds maître peut aussi investir dans des obligations « investment grade » et des obligations convertibles, des instruments du marché monétaire et des dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du fonds maître. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette. Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le fonds maître peut aussi utiliser des dérivés de crédit (sur un émetteur individuel ou sur des indices). Le fonds maître peut procéder à des acquisitions et cessions temporaires de titres (rachats et conventions de prise en pension). Le fonds maître n'est pas géré par rapport à un indice, même si sa performance est comparée à l'indice MSCI Europe.

Devise de référence (fonds maître et fonds nourricier) EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion du fonds maître analyse environ 100 actions européennes appliquant un filtre ISR (investissement socialement responsable), parmi lesquelles elle sélectionne des sociétés impliquées dans des activités en faveur de l'environnement (efficacité énergétique, énergies renouvelables, gestion de l'eau et des déchets), bien évaluées sur la base des critères extrafinanciers que sont les critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance), et exclut les sociétés produisant de l'énergie à partir de combustibles fossiles ou de l'énergie nucléaire, ou impliquées dans la production ou la vente d'armes controversées. L'équipe de gestion utilise un processus d'optimisation pour atteindre la diversification, le nombre de titres, le profil de risque et la liquidité souhaités.

Gestionnaire de placements (fonds maître et fonds nourricier)

Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché habituelles

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par un investissement dans des sociétés responsables sur le plan social et environnemental
- cherchent à diversifier un portefeuille dans les technologies vertes sans investir dans les combustibles fossiles ou l'énergie nucléaire

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg et à un jour de négociation sur les principales Bourses françaises.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Date de lancement 20 mars 2017 (premier investissement dans le fonds maître le 20 mars 2017).

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels			Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Indirects* (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,50 %	0,06 %	0,20 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,60 %	0,06 %	0,20 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,60 %	0,06 %	0,20 %	20 %

* Les frais indirects comprennent les frais des OPCVM/OPC ou fonds maîtres sous-jacents, le cas échéant.

Référence pour la commission de performance : Indice MSCI Europe (dividendes réinvestis). La commission s'applique uniquement à la performance du compartiment qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : Période d'un an entre le 1er mai et le 30 avril. La première période prendra fin le 30 avril 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity ASEAN

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI South East Asia sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés de pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE ou ASEAN).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays membres de l'ASEAN. Le compartiment peut investir dans des instruments liés à des actions (y compris des P-Notes) dans le but d'assurer une gestion de portefeuille efficace. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'un modèle de stock-picking (approche bottom-up) visant à sélectionner les actions les plus attrayantes sur la base du potentiel de croissance et de la valorisation.

Gestionnaire de placements Amundi Hong Kong Ltd.

Gestionnaire financier par délégation Amundi Singapore Ltd (jusqu'au 30 mars 2018).

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions asiatiques.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,50 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,40 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,50 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI South East Asia. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Asia Concentrated

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI AC Asia ex Japan sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions asiatiques (hors Japon).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions et des instruments liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Asie (hors Japon, mais Chine comprise). Les investissements dans des actions chinoises peuvent être effectués par le biais des marchés autorisés de Hong Kong ou par le biais du Stock Connect. Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets en actions chinoises de classe A ou de classe B (combinées). Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille concentré du compartiment en combinant des stratégies top-down et bottom-up : répartition géographique et sélection d'actions basée sur le potentiel de croissance et la valorisation.

Gestionnaire de placements Amundi Hong Kong Ltd (à partir du 2 juillet 2018, Amundi Asset Management)

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque géographique lié à la Chine
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de concentration

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions asiatiques.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,50 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,40 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,50 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI AC Asia ex Japan. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Equity Emerging Focus

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI Emerging Markets sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions des marchés émergents.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions et des instruments liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays émergents. Les investissements dans des actions chinoises peuvent être effectués par le biais des marchés autorisés de Hong Kong ou par le biais du Stock Connect. Le compartiment peut également investir dans des P-notes à des fins de gestion de portefeuille efficace, l'exposition totale de l'investissement du compartiment aux actions A et B chinoises (combinées) devant être inférieure à 30 % de ses actifs nets. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment en combinant des stratégies top-down et bottom-up : répartition géographique, répartition sectorielle dans chaque pays et sélection d'actions de sociétés directement exposées aux économies et marchés émergents.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque géographique lié à la Chine
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux marchés émergents.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,30 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,15 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,30 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI Emerging Markets. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Equity Emerging World

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI Emerging Markets Free sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions des marchés émergents.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions et des instruments liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays émergents d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe. Les investissements dans des actions chinoises peuvent être effectués par le biais des marchés autorisés de Hong Kong ou par le biais du Stock Connect. Le compartiment peut aussi investir dans des P-notes afin d'assurer une gestion de portefeuille efficace. L'exposition totale de l'investissement du compartiment aux actions A et B chinoises (combinées) devra être inférieure à 30 % de ses actifs nets. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment en combinant des stratégies top-down et bottom-up : répartition géographique, répartition sectorielle dans chaque pays et sélection d'actions basée sur le potentiel de croissance et la valorisation.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque géographique lié à la Chine
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux marchés émergents.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,30 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,20 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,30 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI Emerging Markets Free. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Greater China

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI AC Golden Dragon sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés en Chine, à Hong Kong et à Taïwan.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante à Hong Kong, en République populaire de Chine ou à Taïwan. Les investissements dans des actions chinoises peuvent être effectués par le biais des marchés autorisés de Hong Kong ou par le biais du Stock Connect. Le compartiment peut investir moins de 30 % de ses actifs nets dans des actions A et B chinoises (combinées). Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'un modèle de stock-picking (approche bottom-up) visant à sélectionner les actions les plus attrayantes sur la base du potentiel de croissance et de la valorisation.

Gestionnaire de placements Amundi Hong Kong Ltd (à partir du 2 juillet 2018, Amundi Asset Management)

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque géographique lié à la Chine
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions chinoises.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,50 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,40 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,50 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI AC Golden Dragon. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

SBI FM Equity India

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice 10/40 MSCI India sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions indiennes. Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions et des instruments liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Inde. Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'un modèle de stock-picking (approche bottom-up) visant à sélectionner les actions les plus attrayantes sur la base du potentiel de croissance et de la valorisation.

Gestionnaire de placements Amundi Hong Kong Ltd.

Conseiller en placements SBI-FM.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions indiennes.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,50 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,40 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,50 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice 10/40 MSCI India. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity India Infrastructure

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice 10/40 MSCI India sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés actives dans le secteur de l'infrastructure en Inde.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions et des instruments liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans les secteurs d'infrastructure suivants en Inde : énergie, télécommunications, transport, eau, financement d'infrastructure et matériaux.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'un modèle de stock-picking (approche bottom-up) visant à sélectionner les actions les plus attrayantes sur la base du potentiel de croissance et de la valorisation.

Gestionnaire de placements Amundi Hong Kong Ltd.

Conseiller en placements SBI-FM. (à partir du 31 mars 2018)

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition ciblée aux actions indiennes.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,50 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,40 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice 10/40 MSCI India. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Mesure de la commission de performance Période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

SBI FM Equity India Select

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice S&P BSE 100 sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions indiennes. Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions de sociétés qui sont cotées sur un marché indien autorisé et émises par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Inde.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'un modèle de stock-picking (approche bottom-up) visant à sélectionner les actions les plus attrayantes sur la base du potentiel de croissance et de la valorisation.

Gestionnaire de placements Amundi Singapore Ltd. (à partir du 3 avril 2018, Amundi Hong Kong Ltd)

Conseiller en placements SBI-FM.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions indiennes.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg et à un jour de négociation sur les principales Bourses d'Inde.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Pas autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,50 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,40 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice S&P BSE 100 + 200 points de base. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Korea

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice 10/40 MSCI Korea sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions coréennes. Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Corée.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'un modèle de stock-picking (approche bottom-up) visant à sélectionner les actions les plus attrayantes sur la base du potentiel de croissance et de la valorisation.

Gestionnaire de placements Amundi Hong Kong Ltd.

Gestionnaire financier par délégation NH-Amundi Asset Management Co., Ltd.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions coréennes.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,50 %	—
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	1,00 %	0,40 %	—

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Veuillez noter que d'autres classes d'actions du compartiment appliquent une commission de 20 % sur toute performance qui dépasse l'indice 10/40 MSCI Korea (la référence pour la commission de performance) sur une période d'un an entre le 1er juillet et le 30 juin.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Equity Latin America

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI EM Latin America sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions d'Amérique latine.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions et des instruments liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Amérique latine. Le compartiment peut investir dans des P-Notes dans le but d'assurer une gestion de portefeuille efficace. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment en combinant des stratégies top-down et bottom-up : répartition géographique, répartition sectorielle dans chaque pays et sélection d'actions basée sur le potentiel de croissance et la valorisation.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Performance de l'indice de référence et du compartiment
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions d'Amérique latine.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,50 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,40 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,50 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI EM Latin America. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity MENA

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice S&P Pan Arab Large Mid Cap sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (région MENA).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions et des instruments liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays de la région MENA. Le compartiment peut investir dans des P-Notes dans le but d'assurer une gestion de portefeuille efficace. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment en combinant des stratégies top-down et bottom-up : répartition géographique, répartition sectorielle dans chaque pays et sélection d'actions basée sur le potentiel de croissance et la valorisation.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque géographique lié à la région MENA
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions de la région MENA.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg et à un jour de négociation sur les principales Bourses de la région MENA.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Pas autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,50 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	1,00 %	0,40 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice S&P Pan Arab Large Mid Cap. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Thailand

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bangkok Set (TRI) sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions thaïlandaises.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions cotées sur la Bourse thaïlandaise (Stock Exchange of Thailand ou SET) et émises par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Thaïlande.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'un modèle de stock-picking (approche bottom-up) visant à sélectionner les actions les plus attrayantes sur la base du potentiel de croissance et de la valorisation.

Gestionnaire de placements Amundi Hong Kong Ltd.

Gestionnaire financier par délégation Amundi Singapore Ltd (jusqu'au 30 mars 2018).

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions thaïlandaises.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,60 %	0,50 %	—
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	1,00 %	0,40 %	—

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Veuillez noter que d'autres classes d'actions du compartiment appliquent une commission de 20 % sur toute performance qui dépasse l'indice Bangkok Set (TRI) (la référence pour la commission de performance) sur une période d'un an entre le 1er juillet et le 30 juin.

Dynamic Multi Factors Euro Equity

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice (dividendes réinvestis) MSCI EMU sur une période donnée de 5 ans, avec une volatilité moindre.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de la zone euro.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 75 % de ses actifs nets dans des actions émises par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans la zone euro. Le compartiment peut investir jusqu'à 20 % dans des actions de sociétés à petite et moyenne capitalisation. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions et dépôts et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'une approche par facteur (bottom-up) visant à sélectionner les actions les plus attrayantes sur la base des facteurs tels que Dynamique, Valeur, Taille, Faible volatilité et Qualité.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux petites et moyennes capitalisations
- Risque de change

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Risque de contrepartie Risque de liquidité
Risque de défaut Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions européennes.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Date de lancement 18/10/2017.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,70 %	0,20 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,35 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,35 %	0,20 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI EMU (dividendes réinvestis). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er février au 31 janvier. La première période prendra fin le 31 janvier 2019.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds

Dynamic Multi Factors Europe Equity

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI Europe (dividendes réinvestis) sur une période donnée de 5 ans, avec une volatilité moindre.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions européennes.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 75 % de ses actifs nets dans des actions émises par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Europe. Le compartiment peut investir jusqu'à 20 % dans des actions de sociétés à petite et moyenne capitalisation.

Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions et dépôts, ainsi que jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'une approche par facteur (bottom-up) visant à sélectionner les actions les plus attractives sur la base des facteurs tels que Dynamique, Valeur, Taille, Faible volatilité et Qualité.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau «UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de change
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux petites et moyennes capitalisations

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Risque de contrepartie Risque de liquidité
Risque de défaut Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques. Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions européennes.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14 h 00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Date de lancement 12/10/2017.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,70 %	0,20 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,35 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,35 %	0,20 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI Europe (dividendes réinvestis). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : Période d'1 an du 1^{er} février au 31 janvier. La première période prendra fin le 31 janvier 2019.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds

Dynamic Multi Factors Global Equity

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI World (dividendes réinvestis) sur une période donnée de 5 ans, avec une volatilité moindre.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés du monde entier.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 90 % de ses actifs nets dans des actions émises par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays industrialisés.

Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions et dépôts, ainsi que jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion gère activement le portefeuille du compartiment par le biais d'une approche par facteur (bottom-up) visant à sélectionner les actions les plus attrayantes sur la base des facteurs tels que Dynamique, Valeur, Taille, Faible volatilité et Qualité.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau «UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de change
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Risque de contrepartie Risque de liquidité
Risque de défaut Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques. Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions mondiales.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg et à un jour de négociation sur les principales bourses américaines.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14 h 00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Date de lancement 27/10/2017.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,70 %	0,20 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,35 %	0,10 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,35 %	0,20 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI World (dividendes réinvestis). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er février au 31 janvier. La première période prendra fin le 31 janvier 2019.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds

Equity Emerging Conservative

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI Emerging Markets NR Close sur une période donnée de 5 ans, avec une volatilité moindre.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions des marchés émergents.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions et des instruments liés aux actions de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays émergents d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Europe. Les investissements dans des actions chinoises peuvent être effectués par le biais des marchés autorisés de Hong Kong ou par le biais du Stock Connect. Le compartiment peut également investir dans des P-notes à des fins de gestion de portefeuille efficace. Le compartiment peut investir moins de 30 % de ses actifs nets dans des actions A chinoises. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer des arbitrages, une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des contrats de différence sur les titres sous-jacents suivants : les actions, les contrats à terme sur actions et les OPCVM/OPC. Ces contrats seront utilisés pour obtenir une exposition à un panier spécifique de titres ou pour couvrir une partie de l'exposition aux actions.

Devise de référence USD.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux marchés émergents avec une approche prudente en termes de risques.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,70 %	0,50 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,90 %	0,40 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI Emerging Markets NR Close. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Processus de gestion

L'équipe de gestion identifie les actions qui offrent une bonne liquidité et de solides fondamentaux (approche bottom-up), et effectue ensuite une analyse quantitative dans le but de construire un portefeuille présentant des caractéristiques de risque plus faibles que l'indice de référence.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque géographique lié à la Chine
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché émergents

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu quatre jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Non autorisé.

Equity Euro Risk Parity

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI EMU (dividendes nets réinvestis) sur une période donnée de 5 ans, avec une volatilité moindre.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de la zone euro.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 75 % de ses actifs nets dans des actions libellées en euros et émises par des sociétés de l'indice MSCI EMU qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans la zone euro.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions et dépôts et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion répartit les actions de l'indice de référence en fonction de leur volatilité (approche top-down) dans le but de construire un portefeuille présentant des caractéristiques de risque plus faibles que l'indice de référence.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions européennes avec une approche prudente en termes de risques.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,50 %	0,20 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI EMU (dividendes nets réinvestis). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Europe Risk Parity

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI EUROPE (dividendes nets réinvestis) sur une période donnée de 5 ans, avec une volatilité moindre.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions européennes. Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 75 % de ses actifs nets dans des actions émises par des sociétés de l'indice MSCI EUROPE qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Europe.

Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions et dépôts, ainsi que jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion répartit les actions de l'indice de référence en fonction de leur volatilité (approche top-down) dans le but de construire un portefeuille présentant des caractéristiques de risque plus faibles que l'indice de référence.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Risque de contrepartie Risque de liquidité
Risque de défaut Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques. Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions européennes avec une approche prudente en termes de risques.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14 h 00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Date de lancement 10/10/2017.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,50 %	0,20 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,25 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,25 %	0,20 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI Europe (dividendes nets réinvestis). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er février au 31 janvier. La première période prendra fin le 31 janvier 2019.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds

Equity Europe Conservative

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI Europe (dividendes réinvestis) sur une période donnée de 5 ans, avec une volatilité moindre.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions européennes.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions de sociétés qui font partie de l'indice MSCI Europe et au moins 75 % de ses actifs nets dans des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Europe. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion identifie les actions qui offrent une bonne liquidité et de solides fondamentaux (approche bottom-up), et effectue ensuite une analyse quantitative dans le but de construire un portefeuille présentant des caractéristiques de risque plus faibles que l'indice de référence.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux actions européennes avec une approche prudente en termes de risques.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,50 %	0,20 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,60 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,60 %	0,20 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice MSCI Europe (dividendes réinvestis). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Equity Global Conservative

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice MSCI World (dividendes réinvestis) sur une période donnée de 5 ans, avec une volatilité moindre.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des actions de sociétés du monde entier.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des actions de sociétés faisant partie de l'indice MSCI World. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres actions, instruments liés à des actions, obligations convertibles, obligations, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion identifie les actions qui offrent une bonne liquidité et de solides fondamentaux (approche bottom-up), et effectue ensuite une analyse quantitative dans le but de construire un portefeuille présentant des caractéristiques de risque plus faibles que l'indice de référence.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement à long terme ;
- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux actions avec une approche prudente en termes de risques.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,30 %	0,35 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,50 %	0,25 %	20 %

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Référence pour la commission de performance : indice MSCI World (dividendes réinvestis). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Convertible Conservative

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le moyen et le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables), sur une période donnée de 4 ans, un indicateur de référence composé comme suit : indice Exane ECI-Euro Convertible TR Close à 70 % et indice Merrill Lynch EMU Corporates 3-5 years RI Close à 30 %.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations convertibles de sociétés de pays de l'OCDE libellées en euros.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs nets dans :

- des obligations convertibles, sans contraintes de rating, qui sont soit émises par des sociétés basées dans l'OCDE (qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays de l'OCDE), soit échangeables contre des actions de sociétés basées dans des pays de l'OCDE (au moins 51 % des actifs nets) ;
- des instruments de dette (obligations et instruments du marché monétaire) d'émetteurs basés dans des pays de l'OCDE ;
- des actions provenant de la conversion d'obligations convertibles (jusqu'à 10 % des actifs nets).

Bien que cela ne constitue pas une garantie en termes d'allocation d'actifs, le compartiment s'attend, dans des circonstances normales, à présenter une exposition aux actions située entre 0 % et 30 % et une exposition obligataire située entre 70 % et 100 %.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations convertibles, instruments de dette et dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence EUR.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 4 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations convertibles avec une approche prudente en termes de risques.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,35 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,35 %	0,20 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,35 %	0,35 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Exane ECI-Euro Convertible TR Close à 70 % et indice Merrill Lynch EMU Corporates 3-5 years RI Close à 30 %. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Processus de gestion

L'équipe de gestion sélectionne les titres sur la base d'une analyse de la valeur intrinsèque (approche bottom-up) et surveille ensuite la sensibilité du portefeuille aux marchés des actions et du crédit en fonction de ses prévisions de marché (approche top-down). L'équipe de gestion gère activement l'exposition au marché et au risque avec pour objectif d'optimiser le profil risque/rendement asymétrique du fonds.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Convertible Europe

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le moyen et le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Thomson Reuters Convertible Index-Europe Focus Hedged (EUR) sur une période donnée de 4 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations convertibles émises par des sociétés européennes. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des obligations convertibles qui sont soit émises par des sociétés basées en Europe (qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Europe), soit échangeables contre des actions de ces sociétés. Ces investissements peuvent inclure des obligations convertibles synthétiques. Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs dans des obligations convertibles cotées dans des pays ne faisant pas partie de l'OCDE. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de rating.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des actions, instruments du marché monétaire et dépôts, et jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des ABS et MBS.

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs).

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion sélectionne les titres sur la base d'une analyse de la valeur intrinsèque (approche bottom-up) et surveille ensuite la sensibilité du portefeuille aux marchés des actions et du crédit en fonction de ses prévisions de marché (approche top-down). L'équipe de gestion gère activement l'exposition au marché et au risque avec pour objectif d'optimiser le profil risque/rendement asymétrique du fonds.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 4 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations convertibles.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,20 %	0,35 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,55 %	0,20 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,55 %	0,35 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Thomson Reuters Convertible Index-Europe Focus Hedged (EUR). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Convertible Global

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une croissance du capital sur le moyen et le long terme. Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Thomson Reuters Convertible Index-Global Focus Hedged (EUR) sur une période donnée de 4 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations convertibles de sociétés du monde entier. Le compartiment tente d'éliminer les effets de la plupart des écarts de change pour les investissements dans les titres qui ne sont pas libellés en euros (couverture de change).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des obligations convertibles. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de rating.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion sélectionne les titres sur la base d'une analyse de la valeur intrinsèque (approche bottom-up) et surveille ensuite la sensibilité du portefeuille aux marchés des actions et du crédit en fonction de ses prévisions de marché (approche top-down). L'équipe de gestion gère activement l'exposition au marché et au risque avec pour objectif d'optimiser le profil risque/rendement asymétrique du fonds.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 4 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations convertibles.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,20 %	0,35 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,55 %	0,20 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,55 %	0,35 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Thomson Reuters Convertible Index-Global Focus Hedged (EUR). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Euro Aggregate

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate (E) sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des instruments de dette (obligations et instruments du marché monétaire) qui sont libellés en euros. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans les instruments libellés en euros. Ceux-ci sont :

- instruments de dette émis par des gouvernements ou des agences gouvernementales de la zone euro ou par des entités supranationales comme la Banque mondiale ;
- instruments de dette d'entreprise investment grade ;
- MBS (jusqu'à 20 % des actifs nets).

Le compartiment investit au moins 50 % de ses actifs nets dans des obligations libellées en euros.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'instruments de dette, dans des dépôts et dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence EUR.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations européennes.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,30 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,45 %	0,30 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate (E). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les segments du marché obligataire susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les émetteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Bond Euro Corporate

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays Euro-Agg Corporates (E) sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations d'État et des obligations d'entreprise investment grade qui sont libellées en euros.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des obligations investment grade libellées en euros et émises ou garanties par des gouvernements de la zone euro ou émises par des sociétés du monde entier et cotées sur un marché européen.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques et les secteurs susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les secteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations d'entreprise européennes.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,30 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,45 %	0,30 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Bloomberg Barclays Euro-Agg Corporates (E). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Euro Corporate Short Term

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 1-3 sur une période donnée de 18 mois.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations d'entreprise investment grade de sociétés du monde entier libellées en euros.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 50 % de ses actifs dans des obligations d'entreprise investment grade qui sont libellées en euros.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans des instruments du marché monétaire, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations adossées à des actifs (collateralised debt obligations ou CDO) avec des tranches bénéficiant au moins d'un rating BBB- (S&P) ou Baa3 (Moody's) : 10 %
- en obligations libellées dans des devises européennes (hors euro) ou des devises de pays membres de l'OCDE : 10 %
- en obligations hors OCDE qui sont libellées en euros : 5 %
- en obligations convertibles : 5 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en dépôts : aucun
- en OPCVM/OPC : 10 %

Les investissements qui ne sont pas libellés en euros feront l'objet d'une couverture de change.

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer des arbitrages et une couverture, ainsi que pour augmenter son exposition nette.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets) qui bénéficient au moins d'un rating BBB- (S&P) ou Baa3 (Moody's).

Devise de référence EUR.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 18 mois.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations d'entreprise européennes.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,60 %	0,20 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,30 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,30 %	0,20 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Bloomberg Barclays Euro Aggregate Corporate 1-3. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques et les secteurs susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les secteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Bond Euro Government

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice JP Morgan EMU Government Bond Investment Grade sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations émises par des gouvernements de la zone euro.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 51 % de ses actifs dans des obligations libellées en euros et émises ou garanties par un État membre de la zone euro. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de rating ou de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

Les investissements qui ne sont pas libellés en euros feront l'objet d'une couverture de change.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer des arbitrages, une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt, la volatilité et les devises).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des credit default swaps (CDS) gouvernementaux (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les stratégies susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les émetteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille d'obligations d'État de grande qualité.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Instruments dérivés
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations d'État européennes.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,30 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,40 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,40 %	0,20 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice JP Morgan EMU Government Bond Investment Grade. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période de mesure de la commission de performance : période d'un an du 1^{er} juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Euro Inflation

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays EGILB All Markets sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations indexées sur l'inflation qui sont libellées en euros.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des obligations indexées sur l'inflation européenne et/ou l'inflation de n'importe quel État membre de la zone euro. Ces obligations sont émises ou garanties par n'importe quel État membre ou organisme public de l'Union européenne, ou sont émises par un émetteur privé ayant son siège social ou une activité prépondérante dans un État membre de l'Union européenne. Au moins 67 % de l'actif du compartiment sont investis dans des obligations émises en euros dans la zone euro.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'élaborer ses prévisions sur les taux d'inflation et les taux d'intérêt réels. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale afin de sélectionner les émetteurs et les titres (approche bottom-up) et effectuer des arbitrages entre obligations indexées et obligations à taux fixe.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent à protéger de l'inflation la valeur de leur investissement.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,75 %	0,35 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,45 %	0,35 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Bloomberg Barclays EGILB All Markets. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : jusqu'au 16 mars 2018 : période de 1/3 an(s) du 1er décembre au 30 novembre. À partir du 19 mars 2018 : période d'un an du 1er décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Euro Credit

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays Euro-Agg Corporates (E) sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations d'État et des obligations d'entreprise investment grade qui sont libellées en euros.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des obligations investment grade libellées en euros et émises ou garanties par des gouvernements de la zone euro ou émises par des sociétés du monde entier et cotées sur un marché européen.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Outre les dérivés de base, le compartiment peut utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques et les secteurs susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les secteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques. Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les Investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations d'entreprise européennes.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg ou en France.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14 h 00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Date de lancement **3 avril 2018**

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,20 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,45 %	0,20 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Bloomberg Barclays Euro-Agg Corporates (E). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : Période(s) d'un an du 1^{er} décembre au 30 novembre La première période se termine le 30 novembre 2018

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 102. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds

Bond Euro High Yield

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice ML European Curr H YLD BB-B Rated Constrained Hed sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations de qualité inférieure à investment grade (obligation high yield ou à haut rendement) qui sont libellées en euros.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des obligations de qualité inférieure à investment grade qui sont libellées en euros.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt et les crédits).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques et les secteurs susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les secteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent un investissement obligataire à rendement/risque élevé ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations d'entreprise européennes.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,20 %	0,30 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,55 %	0,20 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,55 %	0,30 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice ML European Curr H YLD BB-B Rated Constrained Hed. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Bond Euro High Yield Short Term

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Merrill Lynch Euro High-Yield 1-3, Non Fin, BB-B, Constrained sur une période donnée de 4 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations de qualité inférieure à investment grade (obligation high yield ou à haut rendement) qui sont libellées en euros et qui arrivent à échéance dans un délai de 4 ans.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs nets dans des obligations de qualité inférieure à investment grade qui sont libellées en euros et qui arrivent à échéance dans un délai de 4 ans.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt et les crédits). Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés sur devises uniquement à des fins de couverture.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques et les secteurs susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les secteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 4 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent un investissement obligataire à rendement/risque élevé ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations d'entreprise européennes.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,30 %	0,40 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,20 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,45 %	0,40 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Merrill Lynch Euro High-Yield 1-3, Non Fin, BB-B, Constrained. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Total Hybrid

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return) sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations subordonnées émises par des sociétés de pays industrialisés.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 51 % de ses actifs nets dans des obligations d'entreprise subordonnées (y compris des obligations convertibles contingentes) et au moins 51 % de ses actifs nets dans des titres et instruments d'émetteurs qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays industrialisés.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, obligations convertibles, instruments du marché monétaire et des dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de rating ou de devise. Les investissements qui ne sont pas libellés en euros feront l'objet d'une couverture de change.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion efficiente du portefeuille et pour augmenter son exposition nette.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques et les secteurs susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les émetteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque lié aux obligations convertibles contingentes
- Risque de crédit
- Instruments dérivés
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 300 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

250 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux obligations.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,10 %	0,20 %	—
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,55 %	0,10 %	—
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,55 %	0,20 %	—

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Europe

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Citigroup European WGBI (Euro) sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations investment grade d'émetteurs européens. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des obligations investment grade d'émetteurs qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Europe. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en ABS et MBS : 20 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les stratégies susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion met en œuvre de nombreuses positions stratégiques et tactiques et procède notamment à des arbitrages sur les marchés du crédit, des taux d'intérêt et des changes, dans le but de construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations européennes.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,30 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,20 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,45 %	0,30 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Citigroup European WGBI (Euro). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Global

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice JP Morgan Government Bond Global All Maturities Unhedged in USD sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations investment grade d'émetteurs de pays de l'OCDE. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des obligations investment grade qui sont soit émises ou garanties par des organismes supranationaux ou des gouvernements de l'OCDE (au moins 60 % de l'actif), soit émises par des entreprises. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en ABS et MBS : 20 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion efficiente du portefeuille et pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt, les crédits et les devises).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les stratégies susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion met en œuvre de nombreuses positions stratégiques et tactiques et procède notamment à des arbitrages sur les marchés du crédit, des taux d'intérêt et des changes, dans le but de construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR relative.

Référence pour la méthode de gestion des risques Indice JP Morgan Government Bond Global All Maturities Unhedged in USD.

Niveau de levier brut attendu 900 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

270 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux obligations et aux devises.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,35 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,20 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,45 %	0,35 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice JP Morgan Government Bond Global All Maturities Unhedged in USD. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Global Aggregate

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Hedged (USD) sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des instruments de dette (obligations et instruments du marché monétaire) investment grade d'émetteurs du monde entier, y compris des marchés émergents. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des instruments de dette émis ou garantis par des gouvernements de l'OCDE ou émis par des entreprises, y compris des MBS et des ABS investment grade. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise. À partir du 3 avril 2018, le compartiment peut investir moins de 25 % de ses actifs nets dans des obligations chinoises libellées en devise locale et des investissements peuvent être effectués, indirectement ou directement (c'est-à-dire via Direct CIBM access) dans des obligations chinoises. Les hypothèques sous-jacentes aux MBS peuvent être commerciales ou résidentielles, et les MBS peuvent être, ou non, protégés par une garantie d'État.

L'exposition du compartiment aux MBS et aux ABS est limitée à 40 % des actifs nets. Ce pourcentage inclut l'exposition indirecte aux to-be-announced (TBA), qui est limitée à 20 % des actifs nets.

Le compartiment investit au moins 80 % de ses actifs dans des titres investment grade.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'instruments de dette, dans des dépôts et dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion efficiente du portefeuille et pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt, les crédits et les devises).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence USD.

Préparer votre investissement

Voir « *Investir dans les compartiments* » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux obligations et aux devises.

Processus de gestion

L'équipe de gestion met en œuvre de nombreuses positions stratégiques et tactiques et procède notamment à des arbitrages sur les marchés du crédit, des taux d'intérêt et des changes, dans le but de construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « *Description des risques* » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque géographique lié à la Chine
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR relative.

Référence pour la méthode de gestion des risques Indice Barclays Global Aggregate Hedged (USD).

Niveau de levier brut attendu 700 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

350 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « *Gestion et suivi de l'exposition globale au marché* », page 106

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,35 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,20 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,45 %	0,35 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Bloomberg Barclays Global Aggregate Hedged (USD). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Global Corporate

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Merrill Lynch Global Large Cap Corporate USD Hedged sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations de sociétés du monde entier. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit 67 % de ses actifs dans des obligations et peut investir jusqu'à 15 % de ses actifs dans des titres de qualité inférieure à investment grade. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en ABS et MBS : 20 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion efficiente du portefeuille et pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt, les crédits et les devises).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les secteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 500 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

100 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux obligations.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,35 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,20 %	20 %
RU	USD	-	4,50 %	1,00 %	0,45 %	0,35 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Merrill Lynch Global Large Cap Corporate USD Hedged. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Global High Yield

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield USD Hedged sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations de qualité inférieure à investment grade (obligations high yield ou à haut rendement) qui sont émises par des sociétés du monde entier et qui sont libellées en dollars américains, en euros ou dans toute autre devise de l'un des pays du G7.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des obligations d'entreprise de qualité inférieure à investment grade qui sont libellées en euros ou dans la devise nationale du Canada, du Japon, du Royaume-Uni ou des États-Unis.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en titres adossés à des actifs (ABS) : 10 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Les investissements qui ne sont pas libellés en dollars américains feront l'objet d'une couverture de change.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt et les crédits).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence USD.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent un investissement obligataire à rendement/risque élevé ;
- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux obligations.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,10 %	0,20 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,55 %	0,10 %	20 %

Référence pour la commission de performance : l'indice Bank of America Merrill Lynch Global High Yield USD Hedged. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} janvier au 31 décembre. La première période prendra fin le 31 décembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse les tendances macroéconomiques à long terme (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque.

L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris une analyse du risque de liquidité et de crédit approfondie, pour sélectionner les secteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Pioneer Asset Management Inc

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Bond Global Inflation

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays WGILB All Markets Euro Hedged sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations mondiales indexées sur l'inflation.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 50 % de ses actifs nets dans des obligations indexées sur l'inflation investment grade libellées dans une devise de l'un des États membres de l'OCDE ou de l'Union européenne.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

Les investissements qui ne sont pas libellés en euros feront l'objet d'une couverture de change.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer des arbitrages, une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur l'inflation, les devises, les taux d'intérêt et les crédits).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'élaborer ses prévisions sur les taux d'inflation et les taux d'intérêt réels. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale afin de sélectionner les émetteurs et les titres (approche bottom-up) et effectuer des arbitrages entre obligations indexées et obligations à taux fixe.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Instruments dérivés
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent à protéger de l'inflation la valeur de leur investissement.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,75 %	0,35 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,45 %	0,35 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Bloomberg Barclays WGILB All Markets Euro Hedged. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Global Total Return

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment investit plus particulièrement en qualité de fonds nourricier dans Amundi Oblig Internationales (fonds maître), lequel vise à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice JP Morgan Global Government Bond Index Broad sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le fonds maître investit principalement dans des obligations et obligations convertibles de l'OCDE. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 85 % de ses actifs nets dans des parts du fonds maître (classe OR-D). Le compartiment peut investir jusqu'à 15 % dans des dépôts et des instruments dérivés utilisés uniquement à des fins de couverture.

Le fonds maître

Amundi Oblig Internationales est une SICAV de droit français et répond à la définition de fonds maître au sens de la Directive 2009/65/CE.

Le fonds maître investit jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans les instruments suivants :

- obligations émises ou garanties par des États membres de l'OCDE ;
- obligations convertibles et obligations investment grade émises par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays de l'OCDE ;
- MBS et ABS ayant une note AAA (S&P) ou Aaa (Moody's) au moment de l'achat et ne descendant pas en dessous de AA ou Aa2 en cours de détention.

Les créances hypothécaires placées en sous-jacent des MBS peuvent être commerciales ou résidentielles, et les MBS peuvent être associées ou non à une forme de garantie d'État.

L'exposition du fonds maître aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Le fonds maître gère activement son exposition aux marchés des taux d'intérêt et des changes.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le fonds maître peut aussi investir dans des instruments du marché monétaire et des dépôts et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du fonds maître. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer des arbitrages, une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le fonds maître peut aussi utiliser des dérivés de crédit (sur un émetteur individuel ou sur des indices).

Le fonds maître peut procéder à des acquisitions et cessions temporaires de titres (rachats et conventions de prise en pension).

Le revenu net du fonds maître est automatiquement distribué, et ses plus-values nettes réalisées sont automatiquement réinvesties ou distribuées chaque année, ainsi que sa société de gestion le détermine.

Devise de référence (fonds maître et fonds nourricier) EUR.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux obligations et aux devises.

Processus de gestion

L'équipe de gestion du fonds maître met en œuvre de nombreuses positions stratégiques et tactiques et procède notamment à des arbitrages sur les marchés du crédit, des taux d'intérêt et des changes, dans le but de construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements (fonds maître et fonds nourricier) Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR relative.

Référence pour la méthode de gestion des risques Indice JP Morgan Global Government Bond Index Broad.

Niveau de levier brut attendu 900 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

300 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg et à un jour de négociation sur les principales Bourses françaises.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé

Bond Global Total Return Suite

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels			Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Indirects* (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,82 %	0,06 %	0,40 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,67 %	0,06 %	0,40 %	20 %

Les frais indirects comprennent les frais des OPCVM/OPC ou fonds maîtres sous-jacents, le cas échéant.

Référence pour la commission de performance : indice JP Morgan Global Government Bond Index Broad. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} janvier au 31 décembre. La première période prendra fin le 31 décembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond US Corporate

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays Capital US Corporate sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des instruments de dette (obligations et instruments du marché monétaire) investment grade de sociétés américaines. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs nets dans des instruments de dette investment grade qui sont libellés en dollars américains et au moins 50 % de ses actifs nets dans des instruments de dette investment grade émis par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante aux États-Unis.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'instruments de dette, dans des dépôts et dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion efficiente du portefeuille et pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt, les crédits et les devises).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion recourt à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale dans le but d'identifier des titres individuels présentant une valorisation attrayante et susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque (approche bottom-up). L'équipe de gestion analyse aussi l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques.

Gestionnaire de placements Amundi Pioneer Asset Management Inc.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations américaines.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,20 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,10 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Bloomberg Barclays Capital US Corporate. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} janvier au 31 décembre. La première période prendra fin le 31 décembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

US Aggregate

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Maximiser le revenu à moyen et long termes (cycle de marché complet). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays Capital US Aggregate Bond (TR) sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des instruments de dette (obligations et instruments du marché monétaire) du gouvernement américain et de sociétés américaines. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des instruments de dette qui sont cotés aux États-Unis ou dans un des pays de l'OCDE et qui sont émis soit par le gouvernement américain ou des agences fédérales américaines, soit par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante aux États-Unis. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise ou de rating.

Les créances hypothécaires placées en sous-jacent des MBS ne sont soumises à aucune restriction en termes de rating. Elles peuvent être commerciales ou résidentielles, et les MBS peuvent être associées ou non à une forme de garantie d'État. L'exposition du compartiment aux MBS et aux ABS peut s'élever à 100 % de ses actifs nets. Ce pourcentage inclut l'exposition indirecte aux to-be-announced (TBA), qui est limitée à 50 % des actifs nets.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans des instruments de dette de gouvernements de pays émergents ou de sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays émergents, dans des dépôts et dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion efficace du portefeuille et pour augmenter son exposition nette.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence USD.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Processus de gestion

L'équipe de gestion recourt à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale dans le but d'identifier des titres individuels présentant une valorisation attrayante et susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque (approche bottom-up). L'équipe de gestion analyse aussi l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques.

Gestionnaire de placements Amundi Pioneer Asset Management Inc..

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par un investissement axé sur le revenu ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations américaines.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

US Aggregate Suite

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,20 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,10 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Bloomberg Barclays Capital US Aggregate Bond (TR). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Asian Local Debt

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Markit iBoxx Asian Local Bond sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations asiatiques (à l'exclusion des obligations japonaises) libellées en devises locales.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des obligations d'émetteurs qui ont leur siège social ou une activité prépondérante en Asie (hors Japon). Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de rating. Le compartiment peut investir moins de 30 % de ses actifs nets, indirectement ou directement (c.-à-d. via Direct CIBM access) dans des obligations chinoises.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt et les devises).

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances macroéconomiques à long terme (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les secteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Singapore Ltd.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque géographique lié à la Chine
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR relative.

Référence pour la gestion des risques Indice Markit iBoxx Asian Local Bond.

Niveau de levier brut attendu 150 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

100 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations et devises asiatiques.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,00 %	0,40 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,50 %	0,20 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Markit iBoxx Asian Local Bond. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Income Partners China Aggregate Bond

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice Bloomberg Barclays China Aggregate (en RMB/CNH) sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations d'État et d'entreprise tout en maintenant une exposition aux devises RMB onshore et offshore. Le compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets, indirectement ou directement (c.-à-d. via RQFII et/ou Direct CIBM access) dans des obligations chinoises. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 50 % de ses actifs nets dans des obligations de tout émetteur. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de rating.

Les titres libellés en CNY et négociés sur des marchés de Chine continentale seront émis ou garantis par le ministère des Finances (Mdf) chinois et la Banque populaire de Chine (BPdC) ou émis par l'un des émetteurs suivants :

- des autorités régionales ou locales en Chine continentale (obligations quasi-gouvernementales) ;
- des banques publiques chinoises et des banques commerciales de Chine ;
- des sociétés non financières ;
- Entités supranationales

Le compartiment peut investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des ABS et des MBS.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations et des instruments du marché monétaire, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %
- en dépôts : limité à 20 %

Les titres seront libellés en RMB, HKD ou USD. Le compartiment vise à maintenir une exposition minimale de 95 % au RMB.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les devises, les taux d'intérêt et les crédits).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence RMB (CNH).

Processus de gestion

L'équipe de gestion met en œuvre de nombreuses positions stratégiques et tactiques et procède notamment à des arbitrages sur les marchés du crédit, des taux d'intérêt et des changes, dans le but de construire un portefeuille diversifié.

Gestionnaire de placements Income Partners Asset Management HK Limited

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque géographique lié à la Chine
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- ABS/MBS
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus par le biais d'obligations ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations chinoises.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Income Partners China Aggregate Bond Suite

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,00 %	0,30 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,40 %	0,15 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice Bloomberg Barclays China Aggregate (in RMB/CNH). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Global Emerging Blended

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables), sur une période donnée de 3 ans, un indicateur de référence composé comme suit : 50 % pour l'indice JP Morgan EMBI Global Diversified Euro Hedged et 50 % pour l'indice JP Morgan ELMI+ (libellés en devises locales et convertis en EUR).

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des instruments de dette (obligations et instruments du marché monétaire) de gouvernements et sociétés de pays émergents. Le compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des obligations chinoises libellées en devise locale et des investissements peuvent être effectués indirectement ou directement (c.-à-d. via Direct CIBM access) dans des obligations chinoises.

Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 50 % de ses actifs nets dans des instruments de dette :

- émis ou garantis par des gouvernements ou des agences gouvernementales de pays émergents ; ou
- émis par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays émergents.

Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise ou de rating.

Le compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des ABS et des MBS.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'instruments de dette, dans des dépôts et dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt, les crédits, la volatilité et les devises).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les émetteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque géographique lié à la Chine
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR relative.

Référence pour la méthode de gestion des risques 50 % indice JP Morgan EMBI Global Diversified Euro Hedged et 50 % indice JP Morgan ELMI+.

Niveau de levier brut attendu 300 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

100 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent un investissement obligataire à rendement/risque élevé ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations et devises des marchés émergents.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,30 %	20 %
IE	EUR	500 000 EUR	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,15 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,45 %	0,30 %	20 %

Référence pour la commission de performance : 50 % indice JP Morgan EMBI Global Diversified Euro Hedged et 50 % indice JP Morgan ELMI+. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Global Emerging Corporate

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice CEMBI Broad Diversified sur une période donnée de 5 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations de sociétés de pays émergents, de Hong Kong et de Singapour. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs nets dans des obligations libellées en euros, en livres sterling, en dollars américains ou en yens japonais et émises par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans un pays émergent, à Hong Kong ou à Singapour. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de rating.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en ABS et MBS : 20 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les crédits).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse les tendances macroéconomiques à long terme (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque.

L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les secteurs, les émetteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent un investissement obligataire à rendement/risque élevé ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations des marchés émergents.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,45 %	0,40 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,60 %	0,20 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice CEMBI Broad Diversified. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Global Emerging Hard Currency

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice JP Morgan EMBI Global Diversified Hedged Euro sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations et obligations convertibles de gouvernements et sociétés de pays émergents libellées en euros, francs suisses, livres sterling, dollars américains ou yens japonais. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 50 % de ses actifs nets dans des obligations et obligations convertibles :

- émises ou garanties par des gouvernements de pays émergents ; ou
- émis par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays émergents.

Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de rating.

Le compartiment peut investir jusqu'à 25 % de ses actifs nets dans des obligations émises par des sociétés qui ne sont pas détenues à 100 % par un État.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, obligations convertibles, instruments du marché monétaire et des dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en ABS et MBS : 20 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer des arbitrages, une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt, les crédits et la volatilité). L'utilisation d'instruments dérivés sur devises se limite uniquement à des fins de couverture.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances macroéconomiques à long terme (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les émetteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR relative.

Référence pour la méthode de gestion des risques Indice JP Morgan EMBI Global Diversified Hedged Euro.

Niveau de levier brut attendu 1 000 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

110 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent un investissement obligataire à rendement/risque élevé ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations des marchés émergents.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,20 %	0,30 %	20 %
IE	EUR	500 000 EUR	2,50 %	1,00 %	0,60 %	0,15 %	20 %
RE	EUR	-	4,50 %	1,00 %	0,55 %	0,40 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice JP Morgan EMBI Global Diversified Hedged Euro. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Bond Global Emerging Local Currency

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice JP Morgan GBI-EM Global Diversified (USD) Unhedged sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations d'État et d'entreprise de pays émergents, sans contrainte de devise. Le compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des obligations chinoises libellées en devise locale et des investissements peuvent être effectués indirectement ou directement (c.-à-d. via Direct CIBM access) dans des obligations chinoises.

Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des obligations :

- émis ou garantis par des gouvernements ou des agences gouvernementales de pays émergents ; ou
- émis par des sociétés qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays émergents.

Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de rating.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans d'autres types d'obligations, des instruments du marché monétaire et des dépôts, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 25 %
- en ABS et MBS : 20 %
- en actions et instruments liés à des actions : 10 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion efficiente du portefeuille et pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt, les crédits et les devises).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (jusqu'à 40 % de ses actifs nets).

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances macroéconomiques à long terme (approche top-down) afin d'identifier les zones géographiques susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les émetteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque géographique lié à la Chine
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR relative.

Référence pour la méthode de gestion des risques Indice JP Morgan GBI-EM Global Diversified (USD) Unhedged.

Niveau de levier brut attendu 1 000 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

110 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent un investissement obligataire à rendement/risque élevé ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition aux obligations et devises des marchés émergents.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,20 %	0,30 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,60 %	0,15 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,60 %	0,30 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice JP Morgan GBI-EM Global Diversified (USD) Unhedged. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} décembre au 30 novembre. La première période prendra fin le 30 novembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

BFT Optimal Income

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer de plus de 5 % par an (après déduction des frais applicables) l'indice EONIA (capitalisé quotidiennement) sur une période donnée de 3 ans.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des obligations et des actions d'émetteurs de pays de l'Union européenne (UE) et de l'OCDE, y compris des obligations de qualité inférieure à investment grade (obligations high yield ou à haut rendement).

Plus particulièrement, le compartiment investit dans des obligations et actions d'émetteurs qui ont leur siège social ou une activité prépondérante dans des pays de l'UE ou de l'OCDE. Il peut investir jusqu'à 50 % de ses actifs nets dans des obligations de qualité inférieure à investment grade et son exposition aux actions peut grimper jusqu'à 30 % des actifs nets.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans des obligations convertibles, des obligations convertibles financières ou subordonnées, des instruments du marché monétaire et des dépôts, et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Les investissements qui ne sont pas libellés en euros feront l'objet d'une couverture de change par le biais de swaps ou de contrats à terme (« futures » ou « forwards »).

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion efficiente du portefeuille et pour augmenter son exposition nette.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit et des swaps de rendement total.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion recourt à l'analyse technique et l'analyse fondamentale pour sélectionner des obligations ou des actions qui offrent un coupon ou un dividende attrayant et construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements BFT Investment Managers.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 200 %.

Niveau de levier net attendu (approche par engagements) 100 %.

L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et des revenus réguliers ;
- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux actions et aux obligations.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,00 %	0,20 %	20 %
IE	EUR	500 000 EUR	2,50 %	1,00 %	0,50 %	0,10 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice EONIA (capitalisé quotidiennement) + 5 %. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Multi Asset Conservative

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice EONIA (capitalisé quotidiennement) sur une période donnée de 3 ans, suivant une exposition maîtrisée aux risques. À titre indicatif, compte tenu du profil de risque, le rendement devrait dépasser l'EONIA (capitalisé quotidiennement) de + 2,5 % par an (avant déduction des frais applicables).

La répartition des risques du compartiment est gérée via une volatilité annuelle ex-ante des rendements variant entre 0 % et 6 %.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des instruments de dette investment grade (obligations et instruments du marché monétaire), des actions et des produits de change d'émetteurs du monde entier, y compris des marchés émergents. Le compartiment peut notamment investir dans des obligations de qualité inférieure à investment grade (obligations high yield ou à haut rendement), des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment peut investir jusqu'à 100 % des actifs nets dans des obligations gouvernementales et instruments du marché monétaire. Il peut investir jusqu'à 50 % des actifs nets dans des obligations d'entreprise « investment grade », jusqu'à 20 % des actifs nets dans des obligations d'entreprise de qualité inférieure à « investment grade » et son exposition aux actions peut varier entre -10 % et + 30 % des actifs nets.

Le compartiment peut investir jusqu'à 20 % de ses actifs nets dans des ABS et des MBS.

La durée modifiée du portefeuille obligataire varie entre -2 et +7.

Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte en termes de secteur, de capitalisation de marché ou de devise.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans des dépôts et jusqu'à 10 % dans des produits exposés aux matières premières, OPCVM/OPC, obligations convertibles et obligations convertibles contingentes.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion efficiente du portefeuille et pour augmenter son exposition nette.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (sur un émetteur individuel ou sur des indices) et des swaps de rendement total composés d'actifs sous-jacents sélectionnés de manière discrétionnaire par le gestionnaire de placements. Ces contrats seront utilisés pour obtenir une exposition à un panier spécifique de titres ou pour couvrir toute exposition.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion du compartiment combine répartition géographique globale, stratégies de diversification et un large éventail de positions stratégiques et tactiques, et procède notamment à des arbitrages sur les marchés des actions, du crédit, des taux d'intérêt, de la volatilité et des changes, dans le but de construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement
- Risque lié aux petites et moyennes capitalisations
- Risque de volatilité

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 300 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

100 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance continue de leur investissement ;
- cherchent un investissement qui offre une diversification globale entre de multiples classes d'actifs avec une approche prudente des risques

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Multi Asset Conservative Suite

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,00 %	0,20 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,40 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,50 %	0,20 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice EONIA (capitalisé quotidiennement) + 2,5 %. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er janvier au 31 décembre.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Global Perspectives

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice EONIA (capitalisé quotidiennement) sur une période donnée de 5 ans, suivant une exposition maîtrisée aux risques. À titre indicatif, compte tenu du profil de risque, le rendement devrait dépasser l'EONIA de 5 % par an (avant déduction des frais applicables).

Investissements

Le compartiment investit dans toutes les classes d'actifs d'émetteurs du monde entier, y compris des marchés émergents.

Plus particulièrement, le compartiment peut investir entre 0 % et 100 % des actifs nets dans des actions, obligations, obligations convertibles, dépôts et instruments du marché monétaire et dans des produits exposés à des devises. Le compartiment peut aussi investir jusqu'à 10 % dans des produits exposés aux matières premières et jusqu'à 10 % dans des produits exposés à l'immobilier. L'exposition du compartiment aux MBS et aux ABS est limitée à 20 % de ses actifs nets.

La durée modifiée du portefeuille obligataire et du portefeuille du marché monétaire varie entre -2 et +10. Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte en termes de ratings, de secteurs ou de capitalisation de marché. Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer des arbitrages, une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit (sur un émetteur individuel ou sur des indices) et des swaps de rendement total composés d'actifs sous-jacents sélectionnés de manière discrétionnaire par le gestionnaire de placements. Ces contrats seront utilisés pour obtenir une exposition à un panier spécifique de titres ou pour couvrir toute exposition.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion du compartiment analyse les tendances macroéconomiques et se base sur la valorisation des classes d'actifs (approche top-down) pour identifier les classes d'actifs susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion construit ensuite un portefeuille très diversifié capable de s'adapter aux évolutions du marché dans le but de réaliser une performance durable. L'équipe de gestion peut, à cet effet, mettre en œuvre des positions stratégiques et tactiques et procéder à des arbitrages sur les marchés des actions, des taux d'intérêt et des changes.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement
- Risque lié à l'immobilier
- Risque lié aux petites et moyennes capitalisations
- Risque de volatilité

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 300 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

100 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 5 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance continue de leur investissement ;
- cherchent un investissement qui offre une diversification globale entre de multiples classes d'actifs avec une approche prudente des risques

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,30 %	0,20 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,60	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,60 %	0,20 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice EONIA (capitalisé quotidiennement) + 5 %. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin Jusqu'au 23 mai 2017, le compartiment [a appliqué/applique] la période de 1/3 an(s). La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Target Coupon

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir une combinaison de revenu et de croissance du capital (Total Return). Le compartiment investit plus particulièrement en qualité de fonds nourricier dans Amundi Revenus (fonds maître).

Investissements

Le fonds maître investit principalement dans des instruments de dette (obligations et instruments du marché monétaire) de tous types qui sont émis par des gouvernements ou des sociétés du monde entier et libellés dans une des devises de l'OCDE, avec une diversification au niveau des devises et des marchés d'actions.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 85 % de ses actifs nets dans des parts du fonds maître (classe OR). Le compartiment peut investir jusqu'à 15 % dans des dépôts et des instruments dérivés utilisés uniquement à des fins de couverture.

Le fonds maître

Amundi Revenus est un FCP de droit français et répond à la définition de fonds maître au sens de la Directive 2009/65/CE.

Le fonds maître investit au moins 70 % de ses actifs nets dans des instruments de dette et peut investir :

- en obligations de qualité inférieure à investment grade (obligation high yield ou à haut rendement) ;
- en obligations d'entreprise subordonnées (y compris jusqu'à 50 % de ses actifs nets en obligations convertibles contingentes) ; et
- jusqu'à 20 % des actifs nets dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Le fonds maître peut aussi investir dans des actions de sociétés de toutes capitalisations et tous secteurs dans le monde entier.

L'exposition du fonds maître au marché d'actions peut varier de 0 % à 20 % de ses actifs nets, et son exposition au marché des devises peut varier de 0 % à 100 % de ses actifs nets.

Le fonds maître peut aussi investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du fonds maître. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le fonds maître peut aussi utiliser des dérivés de crédit (sur un émetteur individuel ou sur des indices).

Le fonds maître peut procéder à des acquisitions et cessions temporaires de titres (rachats et conventions de prise en pension).

Le montant du revenu distribué sera fixé chaque année par la société de gestion du fonds maître, sur la base des rendements attendus des actifs dans le portefeuille.

Le fonds maître ne compare sa performance à aucun indice en particulier.

Devise de référence (fonds maître et fonds nourricier) EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion du fonds maître tente d'exploiter les primes de rendement dans un vaste univers d'investissement (principalement des obligations), à l'aide d'une méthode de gestion flexible et basée sur des choix guidés par une grande conviction. Elle analyse l'évolution des taux d'intérêt et les tendances économiques (approche top-down) afin d'identifier les stratégies, les pays et les classes d'actifs susceptibles d'offrir les meilleurs rendements ajustés du risque. L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris une analyse des primes de risque et de crédit, pour sélectionner les titres sur la base de leur potentiel à générer des revenus (approche bottom-up) et pour construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements (fonds maître et fonds nourricier)
Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de concentration
- Risque lié aux obligations convertibles contingentes
- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 600 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

200 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 4 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par une croissance de leur investissement et un investissement axé sur les revenus ;
- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux obligations et, dans une moindre mesure, aux actions.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg et à un jour de négociation sur les principales Bourses françaises.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Target Coupon Suite

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels			Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Indirects* (max.)	
AE-YD	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,90 %	0,06 %	0,70 %	—
IE-YD	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,45 %	0,06 %	0,70 %	—

* Les frais indirects comprennent les frais des OPCVM/OPC ou fonds maîtres sous-jacents, le cas échéant.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Protect 90

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Participer à l'évolution des marchés financiers sur une période donnée de 3 ans, tout en offrant une protection partielle permanente de votre investissement. Plus précisément, le compartiment est conçu de manière à offrir une valeur liquidative jamais inférieure à 90 % de la plus haute valeur liquidative précédemment enregistrée.

Investissements

Le compartiment investit dans le monde entier et dans toutes les classes d'actifs suivant une allocation partagée entre un composant de croissance (investissements diversifiés dans des actifs plus risqués) et un composant de prudence (investissements moins risqués).

Plus particulièrement, le compartiment peut investir entre 0 % et 100 % de ses actifs nets dans des actions, obligations, obligations convertibles, dépôts et instruments du marché monétaire et dans des OPCVM/OPC pouvant être exposés à une large gamme de classes d'actifs, parmi lesquelles celles précitées, mais également les devises, les titres des marchés émergents, les matières premières, l'immobilier, etc.

Le compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs nets dans des obligations de qualité inférieure à investment grade (high yield).

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture, ainsi que pour augmenter son exposition au marché.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des indices de CDS (comme l'Itraxx et le CDX).

Devise de référence EUR.

Protection

Le capital des investisseurs est protégé à hauteur de 90 % de la valeur liquidative la plus élevée jamais enregistrée depuis le lancement, quelles que soient les dates de souscription ou de rachat de leurs parts.

Lorsque la protection est enclenchée, le conseil d'administration demande au garant de payer le montant dû au compartiment. En cas de modification des lois ou réglementations (de nouvelles obligations financières ou fiscales pour le compartiment ou le garant, par exemple), le garant est en droit de réduire le montant dû de manière proportionnelle à la diminution de la valeur liquidative par action. Les actionnaires en seront alors dûment informés.

Cette protection est calculée sur la base de la valeur liquidative la plus élevée jamais enregistrée, arrondie à la deuxième décimale inférieure.

La protection est assurée par le garant du compartiment, pour une période contractuelle initiale de 5 ans (à compter de la date de lancement du compartiment). La protection est ensuite renouvelée automatiquement pour des périodes d'un an. Le garant peut décider de ne plus assurer cette protection dans les cas suivants :

- au terme de chaque période contractuelle, moyennant un préavis de 3 mois ;
- en cas de changement du gestionnaire ou de la politique d'investissement n'ayant pas été préalablement approuvé par le

garant ;

- en cas de liquidation du compartiment.

Si le compartiment est intégralement investi dans le composant de prudence, le conseil d'administration peut décider de suspendre l'émission de nouvelles parts et peut également soit modifier la protection, soit procéder à la liquidation du compartiment.

En cas de suppression ou de modification de la protection, les actionnaires seront informés au moins un mois à l'avance afin de leur permettre de procéder au rachat de leurs actions tout en bénéficiant encore de ladite protection. En cas de liquidation, les actionnaires seront en mesure de procéder au rachat de leurs actions tout en continuant à bénéficier de la protection jusqu'à la date de liquidation effective du compartiment.

Processus de gestion

L'équipe de gestion applique une stratégie dynamique basée sur la préservation du capital, dans le cadre de laquelle les actifs sont répartis entre le composant de croissance et le composant de prudence, en fonction des résultats de leur analyse des marchés.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Garant Amundi S.A.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Risque lié à la posture défensive
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque lié aux limites de la garantie
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par la combinaison d'un potentiel de croissance modérée et d'un risque de perte limité ;
- cherchent un investissement qui offre à lui seul une exposition diversifiée aux marchés financiers et une protection du capital.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg et à un jour de négociation sur les principales Bourses françaises.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels			Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Indirects* (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	N/A	1,10 %	0,27 %	0,50 %	—

* Les frais indirects comprennent les frais des OPCVM/OPC ou fonds maîtres sous-jacents, le cas échéant.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Protect 90 USD

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Participer à l'évolution des marchés financiers sur une période donnée de 3 ans, tout en offrant une protection partielle permanente de votre investissement. Plus précisément, le compartiment est conçu de manière à offrir une valeur liquidative jamais inférieure à 90 % de la plus haute valeur liquidative précédemment enregistrée.

Investissements

Le compartiment investit dans le monde entier et dans toutes les classes d'actifs suivant une allocation partagée entre un composant de croissance (investissements diversifiés dans des actifs plus risqués) et un composant de prudence (investissements moins risqués).

Plus particulièrement, le compartiment peut investir entre 0 % et 100 % de ses actifs nets dans des actions, obligations, obligations convertibles, dépôts et instruments du marché monétaire et dans des OPCVM/OPC pouvant être exposés à une large gamme de classes d'actifs, parmi lesquelles celles précitées, mais également les devises, les titres des marchés émergents, les matières premières, l'immobilier, etc.

Le compartiment peut investir jusqu'à 30 % de ses actifs nets dans des obligations de qualité inférieure à investment grade (high yield).

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture, ainsi que pour augmenter son exposition au marché.

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des indices de CDS (comme l'Itraxx et le CDX).

Devise de référence USD.

Protection

Le capital des investisseurs est protégé à hauteur de 90 % de la valeur liquidative la plus élevée jamais enregistrée depuis le lancement, quelles que soient les dates de souscription ou de rachat de leurs parts.

Lorsque la protection est enclenchée, le conseil d'administration demande au garant de payer le montant dû au compartiment. En cas de modification des lois ou réglementations (de nouvelles obligations financières ou fiscales pour le compartiment ou le garant, par exemple), le garant est en droit de réduire le montant dû de manière proportionnelle à la diminution de la valeur liquidative par action. Les actionnaires en seront alors dûment informés.

Cette protection est calculée sur la base de la valeur liquidative la plus élevée jamais enregistrée, arrondie à la deuxième décimale inférieure.

La protection est assurée par le garant du compartiment, pour une période contractuelle initiale de 5 ans (à compter de la date de lancement du compartiment). La protection est ensuite renouvelée automatiquement pour des périodes d'un an. Le garant peut décider de ne plus assurer cette protection dans les cas suivants :

- au terme de chaque période contractuelle, moyennant un préavis de 3 mois ;
- en cas de changement du gestionnaire ou de la politique d'investissement n'ayant pas été préalablement approuvé par le

garant ;

- en cas de liquidation du compartiment.

Si le compartiment est intégralement investi dans le composant de prudence, le conseil d'administration peut décider de suspendre l'émission de nouvelles parts et peut également soit modifier la protection, soit procéder à la liquidation du compartiment.

En cas de suppression ou de modification de la protection, les actionnaires seront informés au moins un mois à l'avance afin de leur permettre de procéder au rachat de leurs actions tout en bénéficiant encore de ladite protection. En cas de liquidation, les actionnaires seront en mesure de procéder au rachat de leurs actions tout en continuant à bénéficier de la protection jusqu'à la date de liquidation effective du compartiment.

Processus de gestion

L'équipe de gestion applique une stratégie dynamique basée sur la préservation du capital, dans le cadre de laquelle les actifs sont répartis entre le composant de croissance et le composant de prudence, en fonction des résultats de leur analyse des marchés.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Garant Amundi S.A.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Risque lié à la posture défensive
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque lié aux limites de la garantie
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par la combinaison d'un potentiel de croissance modérée et d'un risque de perte limité ;
- cherchent un investissement qui offre à lui seul une exposition diversifiée aux marchés financiers et une protection du capital.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg et à un jour de négociation sur les principales Bourses françaises.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments autorisé.

Date de lancement 21 mars 2017

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels			Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Indirects* (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	N/A	1,10 %	0,27 %	0,50 %	—

* Les frais indirects comprennent les frais des OPCVM/OPC ou fonds maîtres sous-jacents, le cas échéant.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Absolute Volatility Arbitrage

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir un rendement positif quelles que soient les conditions de marché (stratégie de performance absolue). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice EONIA (capitalisé quotidiennement) sur une période donnée de 2 ans, suivant une exposition maîtrisée aux risques. À titre indicatif, compte tenu du profil de risque, le rendement devrait dépasser l'EONIA de 2 % par an (avant déduction des frais applicables).

Le compartiment vise à ne pas dépasser une VaR (Value at risk) de 4 % (VaR ex-ante sur 12 mois de 95 %).

Investissements

Bien que le compartiment investisse généralement la plupart de ses actifs dans des actions, obligations et autres titres, sa performance provient principalement de différentes stratégies d'arbitrage de la volatilité. L'objectif est de tirer profit de la sous- ou surévaluation temporaire ou structurelle de la volatilité d'actifs tels que les actions et les obligations convertibles, mais aussi les devises, les taux d'intérêt et les crédits (la volatilité mesure l'écart de rendement d'un actif par rapport à sa moyenne).

Plus particulièrement, le compartiment peut investir jusqu'à 90 % de ses actifs nets dans des actions, obligations convertibles, obligations d'entreprise, dépôts et dans des OPCVM/OPC (jusqu'à 10 % des actifs nets). Le compartiment utilise des techniques de couverture pour isoler la composante volatilité entre ou au sein de ces titres. Les investissements en options sont couverts contre le risque de marché sous-jacent (couverture à delta neutre). Les investissements en obligations convertibles sont couverts contre les risques de change, de taux et ceux inhérents aux actions. Le risque de crédit est couvert de manière discrétionnaire. Le compartiment investit le solde restant dans des instruments du marché monétaire arrivant à échéance dans l'année.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Outre les utilisations décrites ci-dessus, ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur la volatilité, les crédits, les taux d'intérêt et les devises).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit.

Devise de référence EUR.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 2 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent à se diversifier par le biais de classes d'actifs et de stratégies moins traditionnelles ;
- cherchent à obtenir un rendement positif quelles que soient les conditions de marché.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,40 %	0,20 %	15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,20 %	0,10 %	15 %

Référence pour la commission de performance : indice EONIA (capitalisé quotidiennement). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse les évolutions de la volatilité de marché afin d'identifier les inefficiences et elle utilise des stratégies d'arbitrage pour tirer profit de la sous- ou surévaluation de la volatilité.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de volatilité

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 400 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements) 100 %.

L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Absolute Volatility Euro Equities

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir un rendement positif quelles que soient les conditions de marché (stratégie de performance absolue). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer de plus de 3 % par an (après déduction des frais applicables) l'indice EONIA (capitalisé quotidiennement) sur une période donnée de 3 ans, suivant une exposition maîtrisée aux risques.

Le compartiment vise à ne pas dépasser une VaR (Value at risk) de 35 % (VaR ex-ante sur 12 mois de 95 %).

Investissements

Bien que le compartiment investisse généralement la plupart de ses actifs dans des instruments du marché monétaire, sa performance provient principalement de ses investissements dans des instruments dérivés sur la volatilité des actions de la zone euro. Le cours de ces dérivés fluctue en fonction de la volatilité attendue des marchés boursiers de la zone euro (la volatilité mesure la variation du rendement d'un actif par rapport à son rendement moyen).

Plus particulièrement, le compartiment investit dans des options négociées en Bourse sur l'indice Euro Stoxx 50 ayant une échéance moyenne d'un an. Les actifs subsistant une fois l'objectif d'exposition à la volatilité du compartiment atteint sont investis dans des instruments du marché monétaire. Le compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans ces investissements liquides.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Outre les utilisations décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture (avec un focus sur les actions, les taux d'intérêt, les dividendes et les devises).

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse le comportement de la volatilité sur les marchés afin de déterminer l'orientation et l'ampleur de son exposition à la volatilité : une exposition positive lorsque la volatilité est faible et attendue à la hausse ou une exposition négative lorsque la volatilité est élevée et attendue à la baisse. L'équipe cherche également à profiter des fluctuations à court terme de la volatilité (la « volatilité de la volatilité »).

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Instruments dérivés
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de volatilité

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 950 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

100 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent à se diversifier par le biais de classes d'actifs et de stratégies moins traditionnelles ;
- veulent profiter des variations de la volatilité des actions européennes.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,20 %	0,30 %	20 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,70 %	0,10 %	20 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,70 %	0,30 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice EONIA (capitalisé quotidiennement) + 3,00 %. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er novembre au 31 octobre (sauf en 2017, où la première période débutera le 1er octobre). La première période d'un an prendra fin le 31 octobre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Absolute Volatility World Equities

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir un rendement positif quelles que soient les conditions de marché (stratégie de performance absolue). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer de plus de 3 % par an (après déduction des frais applicables) l'indice USD LIBOR 1-month sur une période donnée de 3 ans, tout en maîtrisant l'exposition aux risques. Le compartiment vise à ne pas dépasser une VaR (Value at risk) de 35 % (VaR ex-ante sur 12 mois de 95 %).

Investissements

Bien que le compartiment investisse généralement la plupart de ses actifs dans des instruments du marché monétaire, sa performance provient principalement de ses investissements dans des instruments dérivés sur la volatilité des actions aux États-Unis, dans la zone euro et en Asie. Le cours de ces dérivés fluctue en fonction de la volatilité attendue des marchés boursiers dans ces trois zones géographiques (la volatilité mesure l'écart de rendement d'un actif par rapport à sa moyenne).

Plus particulièrement, le compartiment investit dans des options négociées en Bourse et des swaps de variance sur des indices des États-Unis, de la zone euro et d'Asie ayant une échéance moyenne d'un an. Les actifs subsistant une fois l'objectif d'exposition à la volatilité du compartiment atteint sont investis dans des instruments du marché monétaire. Le compartiment peut investir jusqu'à 100 % de ses actifs nets dans ces investissements liquides.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Outre les utilisations décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture (avec un focus sur les actions, les taux d'intérêt, les dividendes et les devises).

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse le comportement de la volatilité sur les marchés afin de déterminer l'orientation et l'ampleur de son exposition à la volatilité :

une exposition positive lorsque la volatilité est faible et attendue à la hausse ou une exposition négative lorsque la volatilité est élevée et attendue à la baisse. L'équipe cherche également à profiter des fluctuations à court terme de la volatilité (la « volatilité de la volatilité »).

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque lié aux actions
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de volatilité

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 1 200 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements) 300 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent à se diversifier par le biais de classes d'actifs et de stratégies moins traditionnelles ;
- veulent profiter des variations de la volatilité des actions mondiales.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	1,20 %	0,30 %	20 %
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,70 %	0,10 %	20 %
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,70 %	0,30 %	20 %

Référence pour la commission de performance : indice USD LIBOR 1-month + 3,00 %. La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er novembre au 31 octobre (sauf en 2017, où la première période débutera le 1er octobre).

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Credit Unconstrained

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir un rendement positif quelles que soient les conditions de marché (stratégie de performance absolue). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice EONIA (capitalisé quotidiennement) sur une période donnée de 3 ans, suivant une exposition maîtrisée aux risques. À titre indicatif, compte tenu du profil de risque, le rendement devrait dépasser l'EONIA de +4 % par an (avant déduction des frais applicables).

Le compartiment vise à ne pas dépasser une volatilité de 4,5 % (volatilité ex-ante sur 12 mois).

Investissements

La performance du compartiment provient principalement de la répartition active des investissements entre diverses stratégies appliquées sur des instruments de dette (obligations et instruments du marché monétaire) de sociétés du monde entier. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit dans des instruments de dette et peut aussi investir jusqu'à 30 % des actifs nets dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS). Ce pourcentage inclut l'exposition indirecte aux to-be-announced (TBA), qui est limitée à 30 % des actifs nets.

Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de rating ou de devise. Le compartiment tente d'éliminer les effets de la plupart des écarts de change pour les investissements dans les titres qui ne sont pas libellés en euros (couverture de change).

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans des dépôts et d'autres types d'instruments de dette, dans les proportions des actifs nets qui suivent :

- en obligations convertibles : 30 %
- en OPCVM/OPC : 10 %

- en actions et instruments liés à des actions : 5 %

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 20 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les taux d'intérêt, les crédits, la volatilité et les devises).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion analyse les fondamentaux du marché des obligations d'entreprise, les niveaux de valorisation et les tendances (approche top-down) pour évaluer l'exposition globale, la répartition géographique et l'allocation entre les différents segments (Investment Grade, High Yield, actifs émergents, titrisation). L'équipe de gestion recourt ensuite à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les secteurs et les titres (approche bottom-up) et construire un portefeuille extrêmement diversifié dans le but de générer de la performance à tous les stades du cycle de crédit.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux obligations convertibles contingentes (Cocos)
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

Risque de contrepartie Risque de liquidité
Risque de défaut Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 300 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

150 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux marchés des obligations d'entreprise ;
- cherchent à obtenir un rendement positif quelles que soient les conditions de marché.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

Date de lancement 16 juin 2017.

Credit Unconstrained Suite

PRINCIPALES CLASSES D' ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,80 %	0,20 %	15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,40 %	0,10 %	15 %

Référence pour la commission de performance : indice EONIA (capitalisé quotidiennement). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juin au 31 mai. La première période prendra fin le 31 mai 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Global Macro Bonds & Currencies

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir un rendement positif quelles que soient les conditions de marché (stratégie de performance absolue). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice EONIA (capitalisé quotidiennement) sur une période donnée de 3 ans, suivant une exposition maîtrisée aux risques. À titre indicatif, compte tenu du profil de risque, le rendement devrait dépasser l'EONIA de 4 % par an (avant déduction des frais applicables).

La répartition des risques du compartiment est gérée via une volatilité hebdomadaire ex-ante des rendements variant entre 0 % et 0,84 %.

Investissements

La performance du compartiment provient principalement de la répartition des investissements entre diverses stratégies appliquées sur des devises et des instruments de dette (obligations et instruments du marché monétaire) d'émetteurs du monde entier. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit dans des instruments de dette investment grade et jusqu'à 15 % de ses actifs nets dans des titres non notés ou de qualité inférieure à investment grade (titres high yield). L'exposition du compartiment aux MBS et aux ABS est limitée à 20 % de ses actifs nets. Ce pourcentage inclut l'exposition indirecte aux to-be-announced (TBA), qui est limitée à 20 % des actifs nets.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans des dépôts et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés à des fins d'arbitrage et de couverture et pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur la volatilité, les taux d'intérêt, les crédits et les devises).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion met en œuvre de nombreuses positions stratégiques et tactiques et procède notamment à des arbitrages sur les marchés de la volatilité, du crédit, des taux d'intérêt et des changes, dans le but de construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque high yield
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 1 200 % (à partir du 31 mai 2018, 1 500 %)

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

350 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 3 ans.

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux obligations et aux devises.
- cherchent à obtenir un rendement positif quelles que soient les conditions de marché.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	1,00 %	0,30 %	15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,40 %	0,10 %	15 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,40 %	0,30 %	15 %

Référence pour la commission de performance : indice EONIA (capitalisé quotidiennement). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Global Macro Bonds & Currencies Low Vol

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir un rendement positif quelles que soient les conditions de marché (stratégie de performance absolue). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice EONIA (capitalisé quotidiennement) sur une période donnée d'un an, suivant une exposition maîtrisée aux risques. À titre indicatif, compte tenu du profil de risque, le rendement devrait dépasser l'EONIA de 1 % par an (avant déduction des frais applicables).

Le compartiment vise à maintenir le niveau de volatilité ex-post des rendements entre 1 % et 2 %, et la répartition des risques du compartiment est gérée via une volatilité hebdomadaire ex-ante des rendements variant entre 0 % et 0,25 %.

Investissements

La performance du compartiment provient principalement de la répartition des investissements entre diverses stratégies appliquées sur des devises et des instruments de dette (obligations et instruments du marché monétaire) d'émetteurs du monde entier. Le compartiment peut notamment investir dans des titres adossés à des créances hypothécaires (mortgage-backed securities ou MBS) et des titres adossés à des actifs (asset-backed securities ou ABS).

Plus particulièrement, le compartiment investit dans des instruments de dette de tout émetteur. L'exposition du compartiment aux MBS et aux ABS est limitée à 20 % de ses actifs nets.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans des dépôts et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de rating ou de devise.

L'exposition du compartiment aux obligations convertibles contingentes est limitée à 10 % de ses actifs nets.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés à des fins d'arbitrage et de couverture et pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur la volatilité, les taux d'intérêt, les crédits et les devises).

Outre les dérivés de base (définis à la page 112), le compartiment peut aussi utiliser des dérivés de crédit.

Devise de référence

 EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion met en œuvre de nombreuses positions stratégiques et tactiques et procède notamment à des arbitrages sur les marchés de la volatilité, du crédit, des taux d'intérêt et des changes, dans le but de construire un portefeuille extrêmement diversifié.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque lié aux MBS/ABS
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 1 000 %.

Niveau de levier net attendu (approche par engagements) 100 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 1 an.

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent un investissement qui offre une exposition globale aux obligations et aux devises, avec une volatilité moindre ;
- cherchent à obtenir un rendement positif quelles que soient les conditions de marché.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,50 %	0,30 %	15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,30 %	0,10 %	15 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,30 %	0,30 %	15 %

Référence pour la commission de performance : indice EONIA (capitalisé quotidiennement). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'1 an du 1^{er} janvier au 31 décembre. La première période prendra fin le 31 décembre 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Global Macro Forex

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Offrir un rendement positif quelles que soient les conditions de marché (stratégie de performance absolue). Le compartiment vise plus particulièrement à surperformer (après déduction des frais applicables) l'indice EONIA (capitalisé quotidiennement) sur une période donnée d'un an, suivant une exposition maîtrisée aux risques. À titre indicatif, compte tenu du profil de risque, le rendement devrait dépasser l'EONIA de 3 % par an (avant déduction des frais applicables).

Le compartiment vise à ne pas dépasser une VaR (Value at risk) de 6 % (VaR ex-ante sur 12 mois de 95 %).

Investissements

Bien que le compartiment investisse généralement la plupart de ses actifs dans des instruments du marché monétaire et des obligations investment grade, sa performance provient principalement de la répartition de ses investissements entre différentes stratégies d'arbitrage de devises. L'objectif est de tirer profit de la forte liquidité et des fluctuations sur le marché des changes.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des instruments du marché monétaire et des obligations investment grade émis dans le monde entier et cotés dans des pays de l'OCDE.

Tout en respectant les règles décrites ci-dessus, le compartiment peut aussi investir dans des dépôts et jusqu'à 10 % de ses actifs nets dans des OPCVM/OPC.

Ces investissements ne sont soumis à aucune contrainte de devise.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés font partie intégrante des stratégies d'investissement du compartiment. Ce dernier peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace, ainsi que pour augmenter son exposition nette (avec un focus sur les devises).

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion a recours à l'analyse économique et à une combinaison de modèles fondamentaux, techniques et quantitatifs sur un horizon de 12 mois pour identifier les opportunités d'investissement sur le marché des changes. L'équipe de gestion construit ensuite un portefeuille très diversifié en utilisant un large éventail d'expositions en devise et en mettant en œuvre de nombreuses positions stratégiques et tactiques, incluant notamment des arbitrages sur les marchés du crédit, des taux d'intérêt et des changes.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Risque de change
- Instruments dérivés
- Risque lié aux marchés émergents
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de levier
- Risque de gestion
- Risque de marché
- Risque de remboursement anticipé et de prolongement

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques VaR absolue.

Niveau de levier brut attendu 1 200 %.

Niveau de levier net attendu (approche par les engagements)

150 %. L'effet de levier est notamment généré par l'utilisation d'instruments dérivés tels qu'indiqués dans la colonne de gauche. La répartition des risques entre ces stratégies dépend des opportunités d'investissement identifiées.

Pour comprendre ce que signifie l'effet de levier, voir « Gestion et suivi de l'exposition globale au marché », page 106

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pendant au moins 1 an.

Le fonds s'adresse aux investisseurs qui :

- cherchent à se diversifier par le biais de classes d'actifs et de stratégies moins traditionnelles ;
- veulent profiter des fluctuations sur le marché des changes.

Jour ouvrable Les ordres de souscription, de conversion et de rachat d'actions sont généralement traités les jours qui correspondent à un jour ouvrable bancaire entier au Luxembourg.

Délai d'exécution des ordres Les ordres reçus et acceptés un jour ouvrable avant 14h00 (CET) sont généralement traités le jour ouvrable suivant. Le règlement des transactions a lieu 3 jours ouvrables après la réception de l'ordre.

Arbitrage entre compartiments Autorisé.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	Performance
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,50 %	0,30 %	15 %
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,30 %	0,10 %	15 %
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,30 %	0,30 %	15 %

Référence pour la commission de performance : indice EONIA (capitalisé quotidiennement). La commission s'applique uniquement à la performance de la classe d'actions qui dépasse la référence.

Période d'évaluation de la commission de performance : période d'un an du 1er juillet au 30 juin. La première période d'un an prendra fin le 30 juin 2018.

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Cash EUR

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Enregistrer une performance stable en ligne avec le taux Euribor à 3 mois sur une période donnée de 1 jour à 3 mois.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des instruments du marché monétaire qui sont libellés en euros ou dans d'autres devises couvertes.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des instruments du marché monétaire. Le compartiment maintient une maturité moyenne du portefeuille inférieure ou égale à 90 jours.

Le compartiment ne peut investir plus de 30 % de ses actifs dans des valeurs mobilières et instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État membre de l'UE ou une de ses collectivités publiques territoriales ou par un organisme public international dont au moins un État membre de l'UE fait partie.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence EUR.

Processus de gestion

L'équipe de gestion recourt à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les émetteurs et les titres privés à court terme (approche bottom-up), tout en constituant un portefeuille de grande qualité qui se concentre sur la liquidité et la gestion des risques.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Instruments dérivés
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pour une période donnée de 1 jour à 3 mois.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par un investissement relativement stable ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition au marché monétaire.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,30 %	0,10 %	—
IE	EUR	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %	—
RE	EUR	—	4,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %	—

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

Cash USD

Objectif et politique d'investissement

Objectif

Enregistrer une performance stable en ligne avec le taux USD Libor à 3 mois sur une période donnée de 1 jour à 3 mois.

Investissements

Le compartiment investit principalement dans des instruments du marché monétaire qui sont libellés en dollars américains ou dans d'autres devises couvertes.

Plus particulièrement, le compartiment investit au moins 67 % de ses actifs dans des instruments du marché monétaire. Le compartiment maintient une maturité moyenne du portefeuille inférieure ou égale à 90 jours.

Le compartiment ne peut investir plus de 30 % de ses actifs dans des valeurs mobilières et instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État membre de l'UE ou une de ses collectivités publiques territoriales ou par un organisme public international dont au moins un État membre de l'UE fait partie.

Instruments dérivés

Le compartiment peut utiliser des instruments dérivés pour assurer une couverture et une gestion de portefeuille efficace.

Devise de référence USD.

Processus de gestion

L'équipe de gestion recourt à l'analyse technique et à l'analyse fondamentale, y compris l'analyse de crédit, pour sélectionner les émetteurs et les titres privés à court terme (approche bottom-up), tout en constituant un portefeuille de grande qualité qui se concentre sur la liquidité et la gestion des risques.

Gestionnaire de placements Amundi Asset Management.

Techniques et instruments ayant pour objet des titres et instruments dérivés

Les proportions maximales et attendues des actifs du compartiment pouvant être soumis à SFT et TRS sont indiquées dans le tableau « UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL » à la page 109.

Principaux risques

Voir « Description des risques » pour plus d'informations. Le compartiment peut être plus volatil que la moyenne et comporter un risque de perte.

Risques dans des conditions de marché normales

- Risque de crédit
- Instruments dérivés
- Risque de couverture
- Risque de taux d'intérêt
- Risque lié aux fonds d'investissement
- Risque de taux d'intérêt
- Risque de gestion
- Risque de marché

Risques dans des conditions de marché inhabituelles

- Risque de contrepartie
- Risque de défaut
- Risque de liquidité
- Risque opérationnel

Méthode de gestion des risques Approche par les engagements.

Préparer votre investissement

Voir « Investir dans les compartiments » pour plus d'informations.

Conçu pour les investisseurs qui comprennent les risques du compartiment et prévoient d'investir pour une période donnée de 1 jour à 3 mois.

Le compartiment s'adresse aux investisseurs qui :

- sont intéressés par un investissement relativement stable ;
- cherchent à diversifier leur portefeuille en y ajoutant une exposition au marché monétaire.

PRINCIPALES CLASSES D'ACTIONS ET FRAIS

Classe d'actions	Risque de change	Investissement initial minimum	Frais d'opération		Frais annuels		Performance
			Souscription (max.)	Conversion (max.)	Gestion (max.)	Administration (max.)	
AU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,30 %	0,10 %	—
IU	USD	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %	—
RU	USD	—	4,50 %	1,00 %	0,10 %	0,10 %	—

Voir « Notes relatives aux frais du compartiment » à la page 100. D'autres classes d'actions peuvent être disponibles. Vous trouverez une liste complète sur www.amundi.lu/amundi-funds.

NOTES RELATIVES AUX FRAIS DES COMPARTIMENTS

Généralités Les frais que vous payez en tant qu'investisseur dans le compartiment servent à couvrir les coûts opérationnels du compartiment, y compris les frais de commercialisation et de distribution. Ces frais courants sont déduits de la performance de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement

Ces frais sont déduits de votre investissement ou du produit de votre rachat et sont payés aux agents de vente et aux intermédiaires agréés. Les pourcentages indiqués sont les maximums pouvant être prélevés. Pour connaître les frais réels d'une transaction, contactez votre conseiller financier ou l'agent de transfert (voir page 124).

Frais prélevés du compartiment sur une année Ces frais sont identiques pour tous les actionnaires d'une classe d'actions donnée.

Commission de performance Cette commission est déduite uniquement lorsqu'une classe d'actions d'un compartiment surperforme l'indicateur de référence qui a été fixé pour la commission de performance sur la période d'évaluation de la commission de performance. La commission correspond au pourcentage de la commission de performance (fixé pour chaque compartiment et classe d'actions) multiplié par le montant de la surperformance.

L'indicateur de référence est, en principe, une réplique du fonds sauf que la performance de son portefeuille est égale à la performance du benchmark sur la période d'évaluation de la commission de performance.

L'une des deux périodes de mesure de la commission de performance suivantes peut s'appliquer :

la période de 1/3 an(s)

par défaut, la période est de 12 mois. Si une commission de performance est due à la fin d'une période d'évaluation, la commission est payée et une nouvelle période d'évaluation commence. Si aucune commission n'est due à la fin d'une période d'évaluation, la période est prolongée pour une nouvelle période de 12 mois. Si, à la fin de cette deuxième période, il n'y a toujours aucune commission de performance due, la période peut alors être prolongée pour une troisième période de 12 mois (total de 36 mois). Après trois périodes, une nouvelle période d'évaluation commence, indépendamment du fait qu'une commission de performance ait été due ou non. Toutes les classes d'actions d'un compartiment auront la même période d'évaluation de la commission de performance.

La période d'1 an

la période est de 12 mois et commence, indépendamment du fait qu'une commission de performance ait été due ou non, à la fin de la période précédente.

La commission de performance est comptabilisée quotidiennement dans le cadre du calcul de la valeur liquidative. Pendant la période d'évaluation, les commissions déjà comptabilisées sont annulées par toute éventuelle sous-performance ultérieure. Toutefois, lorsque des distributions ou des produits de rachat sont payés pendant une période d'évaluation de la commission de performance, toute commission de performance ayant été comptabilisée à ce moment-là est considérée comme acquise. Par conséquent, si vous rachetez vos actions ou recevez une distribution en espèces et qu'une commission de performance est comptabilisée, votre proportion de cette commission qui s'est ajoutée sera déduite du montant que vous percevez. La commission de performance comptabilisée est payée à la société de gestion à la fin de la période de performance.

Étant donné que les différentes classes d'actions peuvent avoir des valeurs liquidatives différentes, les commissions de performance réelles payées peuvent varier d'une classe d'actions à l'autre. Pour les actions de distribution, toute distribution payée est prise en compte dans la performance aux fins du calcul de la commission de performance.

DESCRIPTIONS DES RISQUES

Tous les investissements comportent des risques. Les risques de certains de ces compartiments peuvent être relativement élevés.

Les risques décrits ci-dessous correspondent aux facteurs de risque cités dans les informations relatives aux compartiments. Pour une bonne compréhension des risques, chaque risque est décrit par compartiment individuel.

Les informations sur les risques contenues dans le présent prospectus ont pour but de donner une description des principaux risques liés à chaque compartiment.

Si l'un de ces risques se réalise, le compartiment pourrait essuyer des pertes, enregistrer une moins bonne performance que des investissements similaires, connaître une forte volatilité (fluctuations à la hausse et à la baisse de la valeur liquidative) ou ne pas atteindre son objectif sur une période donnée.

RISQUES DANS DES CONDITIONS DE MARCHÉ NORMALES

Les risques décrits dans cette section sont généralement présents dans des conditions de marché normales, mais tendent aussi à être présents – et plus importants – dans des conditions de marché inhabituelles.

Risques liés aux performances de l'indice de référence et du compartiment

Les investisseurs doivent être conscients du fait que tout compartiment dont l'objectif est de surperformer un indice de référence donné en adoptant un processus de gestion active peut obtenir un rendement proche de celui de l'indice de référence pertinent en raison de diverses circonstances pouvant inclure, entre autres, un univers d'investissement restreint qui offre des opportunités plus limitées en termes d'acquisition de titres, par rapport aux opportunités représentées dans l'indice de référence, des considérations relatives au contrôle des risques, qui limitent par exemple l'exposition à des classes d'actifs moins liquides, ou encore le résultat du risque de gestion.

Gestion des garanties Le risque de contrepartie découlant des investissements en instruments dérivés financiers OTC (TRS compris) et opérations

de prêt de titre, opérations d'emprunt de titre, conventions de revente et conventions de rachat est généralement atténué par le transfert ou la mise en gage d'une garantie en faveur du compartiment. En cas de défaut d'une contrepartie, le compartiment pourrait être amené à vendre les garanties autres qu'en espèces aux prix du marché en vigueur, auquel cas le compartiment pourrait subir une perte.

Le compartiment pourrait également subir une perte en réinvestissant les garanties reçues en espèces, quand cela est permis en raison de la diminution de la valeur des investissements réalisés.

Risque de concentration Un compartiment qui investit une grande partie de ses actifs dans un nombre limité d'industries, de secteurs ou d'émetteurs ou au sein d'une zone géographique restreinte peut être plus risqué qu'un compartiment qui investit dans une gamme d'actifs plus large.

Si un compartiment investit une grande partie de ses actifs dans un émetteur, une industrie, un type d'obligation, un pays ou une région en particulier ou dans une série d'économies étroitement liées entre elles, sa performance sera plus sensible à toute évolution sur le plan commercial, économique, financier, politique ou du marché touchant son domaine de concentration. Cela peut se traduire par une plus grande volatilité ou un risque de perte plus important.

Risque lié aux obligations convertibles contingentes (CoCos)

Les risques sont ici liés aux caractéristiques de ces titres quasiment perpétuels : annulation du coupon, dépréciation partielle ou totale de la valeur du titre, conversion de l'obligation en action, remboursement du principal et paiement de coupons « subordonnés » à ceux d'autres créanciers avec des obligations de premier rang (« senior bonds »), possibilité de remboursement anticipé à des niveaux prédéterminés ou de prorogation du remboursement. Ces événements peuvent être déclenchés, en

tout ou en partie, soit par le fait que les ratios financiers de l'émetteur ont atteint un certain niveau, soit par décision discrétionnaire et arbitraire de ce dernier ou après l'accord de l'autorité de contrôle compétente. Ces instruments sont innovants, mais pas encore éprouvés. Le marché pourrait donc réagir de manière inattendue, au risque d'affecter la valorisation et la liquidité des titres. Le rendement attrayant offert par ces titres par rapport à des dettes ayant une note similaire peut être le résultat d'une sous-évaluation par les investisseurs des risques et de la capacité à faire face à des événements défavorables. La réalisation de l'un de ces risques peut entraîner une diminution de la valeur liquidative.

Risque géographique — Chine En Chine, il n'est pas certain qu'un tribunal protégerait les droits du compartiment aux titres qu'il aurait achetés à travers le Shanghai-Hong Kong Stock Connect ou tout autre programme, dont les réglementations n'ont jamais été mises à l'épreuve et sont sujettes à modifications. Certaines entités faisant partie de ces systèmes ne sont pas entièrement tenues de rendre des comptes, et les possibilités d'intenter une action en justice en Chine restent relativement limitées pour des investisseurs tels que le compartiment. En outre, les Bourses chinoises peuvent taxer ou limiter les bénéfices réalisés à court terme, rappeler les stocks éligibles, fixer des plafonds sur les volumes de transactions (au niveau de l'investisseur ou du marché) ou limiter ou retarder les échanges.

Risque géographique — Pays MENA Les risques liés aux pays de la zone MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord) peuvent être particulièrement élevés. Compte tenu de la situation politique et économique au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, les marchés des pays MENA présentent un risque d'instabilité relativement élevé (risques d'intervention de l'État, d'intervention militaire, de troubles civils, etc.). Les marchés MENA peuvent rester fermés pendant plusieurs journées d'affilée (pour cause de fêtes religieuses, par exemple) et les dates exactes des fermetures des marchés ne sont pas toujours connues à l'avance.

Risque de crédit Une obligation ou un instrument du marché monétaire peut perdre de la valeur en cas de détérioration de la santé financière de l'émetteur.

Si la santé financière de l'émetteur d'une obligation ou d'un instrument du marché monétaire se dégrade, ou si le marché estime qu'elle pourrait se dégrader, la valeur de l'obligation ou de l'instrument du marché monétaire en question peut alors diminuer. Plus la qualité de crédit de la dette est faible, plus le risque de crédit est élevé.

Dans certains cas, il est possible qu'un émetteur individuel se trouve en défaut de paiement (voir « Risque de défaillance » dans la section « Conditions de marché inhabituelles »), même si les conditions de marché sont, de manière générale, normales.

Risque de conservation Les titres de la SICAV sont généralement inscrits au bilan du dépositaire ou de son sous-dépositaire au profit des actionnaires de la SICAV et ne sont généralement pas combinés aux actifs du dépositaire ou du sous-dépositaire. Cela offre une protection aux titres de la SICAV en cas d'insolvabilité du dépositaire ou de son sous-dépositaire.

Cependant, un risque pourrait se présenter sur certains marchés où la ségrégation n'est pas possible et où les titres sont combinés aux actifs du sous-dépositaire ou regroupés avec les titres d'autres clients du sous-dépositaire. La perte s'étendrait alors à tous les clients du groupe et ne se limiterait pas au client dont les titres ont fait l'objet d'une perte.

Risque de change Les variations des taux de change peuvent entraîner une diminution des gains ou une augmentation des pertes, parfois de manière significative.

Les taux de change peuvent évoluer rapidement et de manière imprévisible et il peut être difficile pour le compartiment de dénouer à temps ses positions dans une devise donnée afin d'éviter les pertes.

Risque lié aux instruments dérivés Certains instruments dérivés peuvent se comporter de manière imprévisible ou peuvent exposer le compartiment à des pertes pouvant être nettement plus importantes que le coût de l'instrument dérivé en lui-même.

En général, les instruments dérivés sont extrêmement volatils et ne sont pas assortis de droits de vote. La valorisation et la volatilité de

nombreux instruments dérivés (en particulier les credit default swap ou CDS) peuvent ne pas entièrement refléter la valorisation ou la volatilité de leur(s) sous-jacent(s). Dans des conditions de marché difficiles, il peut être impossible de placer des ordres qui permettraient de limiter ou de compenser l'exposition au marché ou les pertes générées par certains instruments dérivés.

Instruments dérivés de gré à gré

Étant donné que les instruments dérivés de gré à gré sont, par essence, des contrats privés entre le compartiment et une ou plusieurs contreparties, ils sont moins réglementés que les titres négociés sur le marché. Les instruments dérivés de gré à gré comportent un risque de contrepartie et un risque de liquidité plus élevés et il peut être plus difficile de contraindre une contrepartie à honorer ses obligations envers le compartiment. La liste des contreparties de ces contrats sera disponible dans le rapport annuel. Ce risque de contrepartie est limité par le respect des limites de contrepartie des instruments dérivés de gré à gré prévues par la loi. Des techniques visant à limiter ce risque sont utilisées, telles que des politiques de garanties ou des réinitialisations dans le cadre de contrats de différence.

Si une contrepartie cesse de proposer un instrument dérivé que le compartiment envisageait d'utiliser, le compartiment pourrait ne pas être en mesure de trouver un instrument dérivé comparable ailleurs et pourrait manquer une opportunité de gain ou se retrouver de façon inattendue exposé à des risques ou des pertes, y compris des pertes dues à une position dérivée pour laquelle il n'a pas été capable d'acheter un instrument dérivé compensatoire.

Étant donné qu'il est généralement difficile pour la SICAV de répartir ses opérations en instruments dérivés de gré à gré sur un large éventail de contreparties, une dégradation de la santé financière d'une quelconque contrepartie pourrait donner lieu à d'importantes pertes. Inversement, si un compartiment subit une perte financière ou ne parvient pas à remplir une obligation, les contreparties pourraient ne plus vouloir faire affaire avec la SICAV, empêchant alors celle-ci de fonctionner de manière efficace et compétitive.

Instruments dérivés négociés en Bourse

Si les instruments dérivés négociés en Bourse sont généralement considérés comme moins risqués que les instruments dérivés de gré à gré, le risque existe qu'une suspension des échanges au niveau des instruments dérivés ou de leurs actifs sous-jacents empêche le compartiment de réaliser des plus-values ou d'éviter des pertes, avec le risque que cela n'entraîne ensuite un retard dans le traitement des rachats des actions. Le risque existe également que le règlement des instruments dérivés négociés en Bourse par le biais d'un système de transfert ne se déroule pas de la manière prévue ou au moment prévu.

Risque lié à une posture défensive Plus la valeur liquidative du moment s'approche de la valeur liquidative garantie, plus le compartiment cherche à préserver son capital en réduisant ou en supprimant son exposition aux investissements dynamiques et en investissant dans des actifs moins risqués. Cela a pour effet de réduire la capacité du compartiment à ou de l'empêcher de profiter de toute éventuelle future augmentation de valeur.

Risque lié aux marchés émergents Les marchés émergents se trouvent à un stade de développement moins avancé que les marchés industrialisés et comportent, par conséquent, des risques plus élevés, en particulier des risques de marché, de liquidité et de change ainsi que des risques de taux d'intérêt et le risque d'une volatilité accrue.

Ce risque plus élevé est notamment dû aux raisons suivantes :

- instabilité politique, économique ou sociale ;
- mauvaise gestion financière ou politiques inflationnistes ;
- modifications défavorables des réglementations et des lois et incertitudes quant à leur interprétation ;
- non-application des lois ou réglementations ou absence de reconnaissance des droits des investisseurs tels qu'ils sont reconnus sur les marchés développés ;
- frais, coûts de transaction ou taxes excessifs ou saisie inconditionnelle d'actifs ;
- règles ou pratiques qui désavantagent les investisseurs étrangers ;
- informations incomplètes, trompeuses ou imprécises sur les émetteurs des titres ;
- manque d'uniformité dans les normes de comptabilité, d'audit et d'information financière ;

- manipulation des cours du marché par de grands investisseurs ;
- retards et fermetures de marché arbitraires ;
- fraude, corruption et erreurs.

Les pays des marchés émergents peuvent restreindre les détentions de titres par des étrangers ou peuvent avoir des pratiques de garde moins réglementées, rendant ainsi le fonds plus vulnérable au risque de pertes et limitant ses possibilités de recours.

Dans certains pays où, pour des raisons réglementaires ou d'efficacité, le compartiment a recours à des certificats de dépôt (certificats négociables émis par le propriétaire réel des titres sous-jacents), des obligations participatives (P- Notes) ou des instruments similaires, celui-ci peut être exposé à des risques supplémentaires comparés à ceux d'un investissement direct. Ces instruments supposent un risque de contrepartie (dans la mesure où ils dépendent de la solvabilité de l'émetteur) et de liquidité, peuvent être négociés à des prix inférieurs à la valeur des titres sous-jacents et peuvent empêcher la transmission au compartiment de certains droits (tels que les droits de vote) qu'il aurait obtenus en cas de détention directe des titres sous-jacents.

Dans la mesure où les marchés émergents se situent dans des fuseaux horaires différents de celui du compartiment, ce dernier pourrait ne pas être en mesure de réagir en temps utile à des fluctuations de cours qui ont lieu durant des heures qui ne correspondent pas à des heures ouvrables au Luxembourg.

En termes de risque, la catégorie des marchés émergents reprend les marchés qui sont moins développés comme ceux de la plupart des pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Europe de l'Est ainsi que ceux des pays dont l'économie est florissante mais qui n'offrent pas aux investisseurs le même degré de protection que, par exemple, les pays d'Europe de l'Ouest, les États-Unis et le Japon.

Risque lié aux actions Les actions peuvent rapidement perdre de la valeur et comportent typiquement plus de risques que les obligations ou les instruments du marché monétaire.

Si une société passe par une procédure de faillite ou de restructuration financière similaire, ses actions peuvent perdre la totalité ou l'essentiel de leur valeur.

Risque lié aux limites de la garantie La garantie du compartiment peut ne pas couvrir l'intégralité de votre investissement, peut courir uniquement sur une durée limitée et peut être modifiée à des dates de revalorisation déterminées.

Risque lié à la couverture Une tentative de couverture (pour réduire ou éliminer certains risques) peut ne pas fonctionner comme prévu. Une couverture efficace permet, en revanche, d'éliminer certains risques de perte, tout en réduisant généralement aussi les possibilités de gain.

Toute mesure prise par le compartiment en vue de compenser certains risques spécifiques peut ne pas fonctionner parfaitement, s'avérer irréalisable à certains moments et même échouer complètement. Si aucune couverture n'est prise, le compartiment ou la classe d'actions sera exposé(e) à tous les risques contre lesquels la couverture aurait offert une protection.

Le compartiment peut avoir recours à des instruments de couverture au sein de son portefeuille. Le compartiment peut couvrir soit l'exposition de change d'une classe d'actions donnée (par rapport à la devise de référence du portefeuille) ou la durée effective d'une classe d'actions donnée (par rapport à la durée de l'indicateur de référence du compartiment). L'objectif d'une couverture de la durée est de réduire le risque de taux d'intérêt. Le recours à une couverture implique des coûts, qui sont déduits de la performance de l'investissement.

Risque high yield Les obligations à haut rendement (high yield) impliquent des considérations et risques spécifiques, dont les risques liés à l'investissement sur les marchés internationaux (tels que les fluctuations de devises), les risques liés à l'investissement dans des pays ayant des marchés de capitaux de moindre importance (liquidité limitée, volatilité des prix et limitation des investissements étrangers).

Les investissements dans des titres à haut rendement comportent des risques de taux d'intérêt, de change, de marché, de crédit et de sécurité. Comparées aux obligations investment grade, les obligations high yield sont en principe moins bien notées et proposent généralement des rendements plus élevés afin de compenser la moins bonne solvabilité ou le risque accru de défaut de paiement que

présentent ces titres.

Risque de taux d'intérêt Généralement, lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours obligataires diminuent. Plus l'échéance de l'obligation est longue, plus ce risque est élevé.

Risque lié aux fonds d'investissement Comme pour tout fonds d'investissement, investir dans le compartiment comporte certains risques auxquels un investisseur n'aurait pas été confronté en investissant directement sur les marchés.

- Les actions d'autres investisseurs, en particulier les sorties soudaines et massives de capitaux, peuvent gêner la bonne gestion du compartiment et faire baisser sa valeur liquidative.
- L'investisseur ne peut diriger ou influencer la manière dont les capitaux sont investis dans le cadre du compartiment.
- Les achats et ventes d'investissements par le compartiment ne peuvent pas être adaptés à la situation fiscale de chacun des investisseurs.
- Le compartiment est soumis à des lois et réglementations en matière d'investissement qui limitent le recours à certains titres et à certaines techniques d'investissement qui pourraient autrement améliorer sa performance. Si le compartiment décide de s'enregistrer dans des juridictions imposant des limites plus strictes, cette décision pourrait limiter encore davantage ses activités d'investissement.
- Étant donné que le compartiment est basé au Luxembourg, les éventuelles protections qui auraient pu être offertes par d'autres régulateurs (y compris le régulateur national des investisseurs qui ne sont pas originaires du Luxembourg) ne peuvent pas s'appliquer.
- Étant donné que les parts du compartiment ne sont pas négociées en Bourse, la seule option de liquidation est généralement le rachat, une procédure qui peut être exposée à des retards et soumise à toutes autres éventuelles politiques de rachat fixées par le compartiment.
- Dans la mesure où le compartiment investit dans d'autres OPCVM/OPC, il peut être soumis à une seconde série de frais d'investissement, ce qui aura un impact supplémentaire sur les éventuelles plus-values.
- Dans la mesure où le compartiment utilise des techniques de gestion de portefeuille efficaces, telles que le prêt de titres, les transactions de rachat et les prises en pension, et en particulier s'il réinvestit les garanties associées à ces techniques, il court alors des risques opérationnels, de contrepartie, de liquidité et de conservation (par ex. de la ségrégation des actifs), ce qui peut avoir un impact sur sa performance.
- Les obligations du gestionnaire de placements ou des personnes désignées par celui-ci envers le compartiment peuvent parfois être en conflit avec leurs obligations envers d'autres portefeuilles qu'ils gèrent (même si, dans ces cas-là, tous les portefeuilles seront traités équitablement).

Risque de levier L'exposition nette du compartiment au-delà de sa valeur liquidative peut rendre son cours plus volatil.

Dans la mesure où le compartiment a recours à des instruments dérivés pour accroître son exposition nette à un marché, un taux, un panier de titres ou toute autre source de référence financière, les fluctuations de cours de la source de référence seront amplifiées au niveau du compartiment.

Risque de faiblesse des taux d'intérêt Lorsque les taux d'intérêt sont bas, le rendement sur les instruments du marché monétaire et autres investissements à court terme risque de ne pas être suffisant pour couvrir les frais de gestion et les coûts opérationnels du compartiment, entraînant par conséquent une diminution de la valeur du compartiment.

Risque de gestion L'équipe de gestion du compartiment peut se tromper dans ses analyses, ses hypothèses ou ses projections. Ces projections peuvent notamment porter sur les évolutions d'une industrie ou d'un marché, sur des tendances économiques ou démographiques, etc.

Risque de marché Les cours de nombreux titres évoluent en permanence et peuvent diminuer à cause de différents facteurs. Ces facteurs peuvent notamment être les suivants :

- actualité politique et économique ;
- politique gouvernementale ;
- évolutions au niveau des technologies et des pratiques d'affaires ;
- évolutions démographiques et culturelles ;
- catastrophes naturelles ou causées par l'être humain ;
- évolutions climatiques ;
- découvertes scientifiques ;
- coûts et disponibilité des sources d'énergie, des matières premières et des ressources naturelles.

Les effets du risque de marché peuvent être immédiats ou progressifs, à court terme ou à long terme, spécifiques ou généralisés.

Le marché des matières premières peut, en particulier, connaître des fluctuations de cours importantes et subites ayant un effet direct sur la valorisation des actions et des titres correspondant aux actions dans lesquelles un compartiment peut investir et/ou aux indices auxquels un compartiment peut être exposé.

En outre, les actifs sous-jacents peuvent évoluer d'une manière très différente de celle des marchés des titres traditionnels (marchés d'actions, marchés obligataires, etc.).

Risque lié aux MBS/ABS Les MBS (titres adossés à des créances hypothécaires) et les ABS (titres adossés à des actifs) comportent des risques de remboursement anticipé et de prolongement et peuvent aussi comporter des risques de liquidité, de crédit et de taux d'intérêt supérieurs à la moyenne.

Les MBS (catégorie qui inclut les obligations adossées à des créances hypothécaires ou CMO pour « collateralised mortgage obligations ») et les ABS représentent une participation dans un portefeuille de créances telles que des créances sur cartes de crédit, prêts automobiles, prêts étudiants, contrats de leasing de matériel, prêts hypothécaires résidentiels et prêts sur valeur nette immobilière.

Lorsque les taux d'intérêt chutent, ces titres sont souvent remboursés par anticipation, car les détenteurs de créances hypothécaires et autres emprunteurs veulent refinancer la dette à laquelle le titre est adossé. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les emprunteurs de la dette sous-jacente ont tendance à ne pas vouloir refinancer une dette dont les taux sont bas.

Les MBS et ABS affichent aussi généralement une qualité de crédit inférieure à celle de beaucoup d'autres types de titres de créance. Si les dettes placées en sous-jacents d'un MBS ou d'un ABS se trouvent en défaut de paiement ou deviennent irrécouvrables, les titres basés sur ces dettes perdront une partie ou l'intégralité de leur valeur.

Risque de remboursement anticipé et de prolongement Toute évolution inattendue des taux d'intérêt pourrait affecter la performance des titres rachetables (titres dont les émetteurs ont le droit de rembourser le principal avant la date d'échéance).

Lorsque les taux d'intérêt diminuent, les émetteurs ont tendance à rembourser ces titres et à en émettre de nouveaux à des taux plus bas. Le cas échéant, le compartiment peut ne pas avoir d'autre choix que de réinvestir l'argent de ces titres remboursés par anticipation à un taux d'intérêt plus bas (« risque de remboursement anticipé »).

Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les emprunteurs ont tendance à ne pas rembourser par anticipation leurs créances à taux bas. En conséquence, le compartiment risque de recevoir des rendements inférieurs à la moyenne du marché tant que les taux ne sont pas retombés ou que les titres ne sont pas arrivés à échéance (« risque de prolongement »). Cela peut aussi impliquer que le compartiment devra soit vendre les titres à perte, soit renoncer à l'opportunité d'autres investissements plus rentables.

Les cours et les rendements des titres rachetables (« callable ») partent souvent de l'hypothèse qu'ils seront remboursés par anticipation à un certain moment avant leur échéance. Si le remboursement anticipé se déroule comme prévu, le compartiment n'en subira généralement aucune conséquence défavorable. En revanche, si le remboursement a lieu beaucoup plus tôt ou beaucoup plus tard que prévu, cela signifie que le compartiment a en réalité payé un prix excessif pour les titres. D'autres facteurs peuvent également affecter la décision ou le timing d'un remboursement anticipé, et notamment la présence ou l'absence de dispositions de rachat facultatives ou de remboursement anticipé obligatoires, le taux de défaillance des actifs sous-jacents et la nature de toute éventuelle rotation dans les actifs sous-jacents.

Les considérations liées au remboursement anticipé et au prolongement peuvent aussi impacter la durée du compartiment, en augmentant ou en diminuant la sensibilité aux taux d'intérêt de manière indésirable. Dans certaines circonstances, le fait que les taux d'intérêt n'augmentent pas ou ne diminuent pas au moment prévu peut aussi entraîner des risques de remboursement anticipé ou de prolongement.

Risque immobilier Les investissements immobiliers et les investissements connexes peuvent être affectés par des facteurs susceptibles d'entraîner une dépréciation de la valeur d'une zone ou d'un bien en particulier.

En particulier, les investissements dans des actifs immobiliers ou des activités ou titres y afférents (y compris les participations dans des créances hypothécaires) peuvent être impactés par des facteurs tels que des catastrophes naturelles, des replis économiques, des problèmes de surconstruction, des changements de zonage, des augmentations de taxes, des évolutions démographiques ou des changements de styles de vie, des contaminations environnementales, des défauts de paiement sur créances hypothécaires, des cas de mauvaise gestion ou tout autre facteur susceptible d'affecter la valeur de marché ou les flux de trésorerie de l'investissement.

Risque lié aux petites et moyennes capitalisations Les actions des petites et moyennes entreprises peuvent être plus volatiles que celles des entreprises de plus grande taille.

Les petites et moyennes entreprises possèdent souvent des ressources financières moins importantes, des historiques moins longs et des activités moins diversifiées. Le risque de faillite ou d'autres pertes commerciales à long terme ou irréversibles est donc plus élevé. Les introductions en Bourse peuvent être hautement volatiles et difficiles à valoriser étant donné le manque d'historique des échanges et l'absence relative d'informations publiques.

Risque de volatilité Des variations de la volatilité sur les marchés concernés peuvent provoquer des modifications subites et/ou significatives du cours boursier du compartiment.

RISQUES DANS DES CONDITIONS DE MARCHÉ INHABITUELLES

Les risques décrits dans cette section ne sont généralement pas très présents dans des conditions de marché normales (mais peuvent l'être de manière limitée). Dans des conditions de marché inhabituelles, ces risques peuvent, en revanche, s'avérer particulièrement graves.

Risque de contrepartie Il est possible qu'une entité avec laquelle le compartiment fait des affaires ne veuille plus ou ne soit plus en mesure de remplir ses obligations envers le compartiment.

Risque de défaut Les émetteurs de certaines obligations peuvent ne plus être en mesure d'honorer les paiements sur leurs obligations.

Risque de liquidité Tout titre peut devenir difficile à valoriser ou à vendre à un moment et à un cours désirés.

Le risque de liquidité peut affecter la capacité du compartiment à rembourser un produit de rachat à l'échéance fixée dans le prospectus.

Risque juridique La qualification d'une opération ou la capacité légale d'une partie à conclure une opération pourrait rendre inapplicable le contrat financier et l'insolvabilité ou la faillite d'une contrepartie pourrait avoir la préemption sur les droits contractuels autrement applicables.

Risque opérationnel Dans n'importe quel pays, mais surtout dans les marchés émergents, des pertes peuvent être subies à cause d'erreurs, d'interruptions de services ou d'autres défaillances, mais aussi à cause d'événements liés à la fraude, à la corruption, à la cybercriminalité, à l'instabilité, au terrorisme ou à toute autre irrégularité.

Les risques opérationnels peuvent exposer le compartiment à des erreurs affectant, entre autres, la valorisation, le cours, la comptabilité, l'information fiscale, l'information financière et les échanges. Les risques opérationnels peuvent ne pas être détectés pendant de longues périodes et, même lorsqu'ils sont détectés, il peut être difficile d'obtenir une réparation prompte et adéquate de la part des responsables.

POLITIQUES D'INVESTISSEMENT GÉNÉRALES

Chaque compartiment et la SICAV elle-même doivent respecter toutes les lois et réglementations en vigueur dans l'UE et au Luxembourg, ainsi que certaines circulaires, normes techniques et autres exigences. Cette section présente, sous forme synthétique, les exigences de gestion de portefeuille de la loi de 2010, la principale loi régissant les opérations d'un OPCVM, ainsi que les exigences de l'AEMF en matière de surveillance et de gestion des risques. En cas de divergence, la loi (en français) prévaut.

Dans le cas de toute violation constatée de la loi de 2010, le ou les compartiments appropriés doivent attribuer la priorité dans leurs opérations et leurs décisions de gestion au fait de se conformer à ces règles, en prenant toujours en compte les intérêts des actionnaires. Sauf indication contraire, tous les pourcentages et restrictions s'appliquent à chaque compartiment individuellement.

TITRES ET TRANSACTIONS AUTORISÉS

Le tableau ci-dessous décrit les types de titres et de transactions qui sont autorisés dans un OPCVM conformément à la loi de 2010. La plupart des compartiments fixent des limites qui sont d'une manière ou d'une autre plus restrictives, en fonction de leurs objectifs et de leur stratégie d'investissement. Aucun compartiment n'aura recours aux investissements décrits aux points 6 et 9, sauf tel que décrit au point « Description des compartiments ». Le recours d'un compartiment à un titre ou à une technique doit cadrer avec ses politiques et restrictions d'investissement. Un compartiment qui investit ou est commercialisé dans des juridictions hors de l'UE peut être soumis à des exigences supplémentaires (qui ne sont pas décrites dans ce document) des régulateurs des juridictions en question.

Un compartiment ne doit pas se conformer aux limites d'investissement lors de l'exercice des droits de souscription, dans la mesure où les violations éventuelles sont corrigées de la manière décrite ci-dessus.

Titre / Transaction	Exigences	
1. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire	Doivent être cotés ou négociés sur une Bourse officielle d'un État éligible ou doivent être négociés sur un marché réglementé d'un État éligible en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public.	Les titres récemment émis doivent contenir dans leurs conditions d'émission l'engagement qu'une demande sera introduite en vue de l'admission à la cote officielle d'une Bourse ou d'un marché réglementé dans un État éligible et doivent obtenir cette admission dans les 12 mois qui suivent l'émission.
2. Instruments du marché monétaire qui ne répondent pas aux exigences décrites au point 1	Doivent être soumis (soit au niveau des titres, soit au niveau de l'émetteur) à une réglementation visant à protéger les investisseurs et l'épargne, et doivent aussi remplir l'un des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • émis ou garantis par une administration centrale, régionale ou locale, par la banque centrale d'un État membre de l'UE, par la Banque centrale européenne, par la Banque européenne d'investissement, par l'Union européenne, par un organisme public international dont font partie un ou plusieurs États membres de l'UE, par une nation souveraine ou, dans le cas d'un État fédéral, par un des membres composant la fédération ; • émis par un émetteur ou une entreprise dont les titres répondent aux critères décrits au point 1 ci-dessus ; • émis ou garantis par un émetteur soumis aux règles de surveillance prudentielle de l'UE ou d'autres règles prudentielles considérées comme équivalentes par la CSSF. 	Également possible si l'émetteur appartient à une catégorie approuvée par la CSSF, est soumis à des règles de protection des investisseurs équivalentes à celles décrites ci-contre et remplit un des critères suivants : <ul style="list-style-type: none"> • émis par une société dont le capital et les réserves s'élèvent au moins à 10 millions d'EUR et qui publie ses comptes annuels ; • émis par une entité qui se consacre au financement d'un groupe de sociétés dont au moins une est cotée en Bourse ; • émis par une société qui se consacre au financement de véhicules de titrisation bénéficiant d'une ligne de financement bancaire.
3. Parts d'OPCVM ou d'OPC qui ne sont pas liées à la SICAV¹	Doivent être agréées par un État membre de l'UE ou par un État qui, selon la CSSF, possède des lois équivalentes et à condition que la coopération entre les autorités soit garantie. Doivent publier des rapports financiers annuels et semestriels. Les documents constitutifs doivent plafonner les investissements dans des parts d'autres OPCVM ou OPC à 10 %.	Doivent être soumises à un contrôle prudentiel et à une protection des investisseurs pour un OPCVM au sein de l'UE ou à des règles équivalentes en dehors de l'UE (en particulier concernant la ségrégation des actifs, les emprunts, les prêts et les ventes à découvert de valeurs mobilières et d'instruments du marché monétaire).
4. Parts d'OPCVM ou d'OPC qui sont liées à la SICAV¹	Doivent remplir toutes les exigences énumérées au point 3. L'OPCVM/OPC ne peut pas facturer de frais pour la souscription, la conversion ou le rachat des actions.	Le prospectus de tout compartiment avec des investissements substantiels dans d'autres OPCVM/OPC doit fixer des frais de gestion maximums pour le compartiment lui-même et pour l'OPCVM/OPC qu'il compte détenir.
5. Parts d'autres compartiments de la SICAV	Doivent remplir toutes les exigences énumérées aux points 3 et 4. Le compartiment cible ne peut pas, à son tour, investir dans le compartiment acquéreur (propriété réciproque). Au moment de l'investissement, le compartiment cible ne peut pas avoir plus de 10 % de ses actifs dans un autre compartiment.	Le compartiment acquéreur cède tous les droits de vote attachés aux actions qu'il acquiert. Les actions concernées ne comptent pas en tant qu'actifs du compartiment acquéreur pour la détermination des seuils d'actifs minimums. Le respect de ces exigences dispense la SICAV des obligations de la loi du 10 août 1915.
6. Immobilier et matières premières, métaux précieux inclus	L'exposition aux investissements est autorisée uniquement par le biais de valeurs mobilières, d'instruments dérivés ou d'autres types d'investissements éligibles.	La SICAV peut directement acheter les biens immobiliers ou autres biens meubles ou immeubles qui sont directement nécessaires à ses activités commerciales. La propriété de métaux précieux ou de matières premières, directe ou par le biais de certificats, est interdite.
7. Dépôts auprès d'établissements de crédit	Doivent pouvoir être retirés sur demande et ne doivent pas avoir une échéance supérieure à 12 mois.	Les établissements doivent soit être situés dans un État membre de l'UE, soit être soumis à des règles prudentielles considérées par la CSSF comme équivalentes à celles de l'UE.
8. Liquidités à titre accessoire	Aucune exigence fixée.	En pratique, un compartiment peut détenir jusqu'à 50 % (50 % non inclus) de ses actifs en espèces ou autres liquidités.

¹ Un OPCVM/OPC est considéré comme étant lié à la SICAV si les deux sont gérés ou contrôlés par la même société de gestion ou par toute autre société avec laquelle la société de gestion est liée ou si la SICAV détient directement ou indirectement plus de 10 % du capital ou des droits de vote de l'OPCVM/OPC.

9. Instruments dérivés et instruments donnant lieu à un règlement en espèces équivalents	<p>Les indicateurs de référence ou investissements sous-jacents doivent être ceux décrits aux points 1, 2, 3, 4, 6 et 7 ou être des indices, des taux d'intérêt, des taux de change ou des devises. Dans tous les cas, ces investissements ou indicateurs, et tout investissement associé, doivent être dans la portée des investissements non dérivés du compartiment.</p> <p>L'exposition totale ne peut pas dépasser 100 % des actifs du compartiment.</p>	<p>Les instruments dérivés de gré à gré doivent remplir tous les critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • ils doivent relever de catégories agréées par la CSSF ; • ils doivent faire l'objet d'évaluations quotidiennes fiables, précises et indépendantes ; • ils doivent pouvoir être vendus, liquidés ou clôturés à tout moment et à leur juste valeur ; • ils doivent être assortis de contreparties qui sont soumises à des règles de surveillance prudentielle • ils doivent présenter des profils de risque qui peuvent être mesurés correctement ; • ils ne peuvent pas dépasser 10 % des actifs du compartiment si la contrepartie est un établissement de crédit ou 5 % avec d'autres contreparties.
10. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire qui ne répondent pas aux exigences énumérées aux points 1, 2, 6 et 7	<p>Limités à 10 % des actifs du compartiment.</p>	
11. Prêts et emprunts de titres, opérations à réméré et conventions de prise en pension	<p>Le volume des transactions ne doit pas interférer avec la poursuite par le compartiment de sa politique d'investissement ou sa capacité à honorer les rachats.</p>	<p>La sûreté en espèces des transactions doit être investie dans des investissements à court terme de grande qualité. Prêter ou garantir des prêts à des tiers à toute autre fin est interdit.</p>
12. Emprunts	<p>À l'exception des prêts croisés utilisés pour acquérir des devises, tous les emprunts doivent être temporaires et sont limités à 10 % des actifs nets du compartiment.</p>	

EXIGENCES EN MATIÈRE DE DIVERSIFICATION

Pour assurer la diversification, un compartiment ne peut pas investir plus d'un certain pourcentage de ses actifs dans un seul organisme ou dans une seule catégorie de titres. Aux fins du présent tableau et du suivant, il convient d'entendre par « organisme » une société individuelle, sauf pour les limites indiquées dans la colonne « Au total », qui sont suivies au niveau du groupe ou à un niveau consolidé. Ces règles de diversification ne s'appliquent pas pendant les six premiers mois d'opérations du compartiment.

Catégorie de titres

Dans un émetteur Au total

Autre

Catégorie de titres	Dans un émetteur	Au total	Autre
A. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire émis ou garantis par un État membre, une autorité publique locale au sein de l'UE ou un organisme international dont au moins un État membre de l'UE fait partie	35 %	35 %	Un compartiment peut investir dans seulement six émissions si les investissements sont effectués dans le respect du principe de la répartition des risques et remplissent les deux critères suivants : 1. Les émissions sont des valeurs mobilières ou instruments du marché monétaire émis ou garantis par une entité souveraine, une autorité publique locale au sein de l'UE ou un organisme international dont au moins un État membre de l'UE fait partie. 2. Le compartiment n'investit pas plus de 30 % dans une de ces émissions.
B. Obligations soumises par la loi à des règles destinées à protéger les investisseurs* et émises par un établissement de crédit dont le siège social est situé dans un État membre de l'UE	25 %		
C. Valeurs mobilières et instruments du marché monétaire autres que ceux décrits aux points A et B ci-dessus	10 %**	20 %	20 % dans toutes les sociétés au sein d'un émetteur unique. 40 % au total dans tous les émetteurs ou organismes dans lesquels un compartiment a investi plus de 5 %
D. Dépôts auprès d'établissements de crédit	20 %		
E. Instruments dérivés de gré à gré dont une contrepartie est un établissement de crédit tel que défini au point 7 (tableau précédent)	Exposition de 10 %		
F. Instruments dérivés de gré à gré avec toute autre contrepartie	Exposition de 5 %	À défaut de déclaration de principe spécifique, 10 % ; avec une déclaration de principe, 30 % en OPC, 100 % en OPCVM	Les compartiments d'OPC dont les actifs et passifs sont séparés sont considérés chacun comme un OPC distinct. Les actifs détenus par l'OPCVM ou d'autres OPC ne comptent pas aux fins de la conformité aux points A à F du présent tableau.
G. Parts d'OPCVM ou d'OPC tels que définis aux points 3 et 4 (tableau précédent)	20 %		

* Les obligations doivent investir les sommes issues de leurs émissions dans des actifs qui, pendant toute la période de validité des obligations et en cas de faillite de l'émetteur, seront utilisés prioritairement pour le remboursement des investisseurs.

** Pour les compartiments indiciels, jusqu'à 20 %, pour autant que l'indice soit un indice suffisamment diversifié et publié, convenant en tant que benchmark pour son marché et reconnu par la CSSF. Et jusqu'à 35 % (mais uniquement pour un seul émetteur) dans des circonstances exceptionnelles, notamment si le titre est prédominant sur le marché réglementé sur lequel il est négocié.

LIMITES DESTINÉES À PRÉVENIR TOUTE INFLUENCE NOTABLE

Ces limites, qui s'appliquent à toute la SICAV, sont destinées à protéger la SICAV des risques auxquels elle et l'émetteur pourraient être exposés si la SICAV venait à posséder un pourcentage significatif d'un titre ou émetteur donné.

Catégorie de titres	Propriété maximale, en % de la valeur totale de l'émission de titres
Titres assortis de droits de vote	Moins que ce qui permettrait à la SICAV d'exercer une influence significative sur la direction.
Titres dénués de droit de vote d'un seul et même émetteur	10 %
Titres de créance d'un seul et même émetteur	10 %
Instruments du marché monétaire d'un seul et même émetteur	10 %
Parts d'un seul et même OPCVM ou OPC	25 %

Ces limites peuvent ne pas être prises en compte à l'achat s'il est impossible de les calculer à ce moment-là.

Ces règles ne s'appliquent pas :

- aux titres décrits au point A (tableau précédent) ;
- aux actions de fonds de l'UE qui représentent le seul moyen par lequel un compartiment peut investir dans l'État d'origine du fonds et qui respectent les articles de la loi de 2010 applicables.

FONDS NOURRICIER

La SICAV peut créer des compartiments qui répondent aux critères d'un fonds maître ou d'un fonds nourricier. Elle peut également convertir des compartiments existants en fonds nourriciers ou convertir tout fonds nourricier en un fonds maître différent. Les règles ci-dessous s'appliquent à tout compartiment étant un fonds nourricier.

Titre	Exigences d'investissement	Autres modalités et exigences
Parts du fonds maître	Au moins 85 % des actifs.	
Instruments dérivés et liquidités à titre accessoire	Jusqu'à 15 % des actifs.	Les instruments dérivés doivent uniquement être utilisés à des fins de couverture. Lorsqu'il mesure l'exposition aux instruments dérivés, le compartiment doit combiner sa propre exposition directe avec l'exposition créée par le fonds maître.

Le fonds maître et le fonds nourricier doivent avoir les mêmes jours ouvrables, les mêmes jours de valorisation et le même exercice financier. Les heures limites d'acceptation des ordres pour leur traitement doivent être coordonnées afin que les ordres pour les actions du fonds nourricier puissent être traités et que les ordres en résultant pour des actions du fonds maître puissent être passés avant les heures limites d'acceptation du fonds maître.

GESTION ET SURVEILLANCE DE L'EXPOSITION GLOBALE AUX RISQUES

La société de gestion recourt à un processus de gestion des risques agréé et supervisé par son conseil d'administration qui lui permet de surveiller et de mesurer le profil de risque global de chaque compartiment. Les calculs des risques sont effectués chaque jour de négociation.

Trois approches sont possibles pour mesurer les risques. Elles sont décrites ci-dessous. La société de gestion choisit l'approche que chaque compartiment utilisera sur la base de la stratégie d'investissement du compartiment. Si un compartiment recourt aux instruments dérivés essentiellement à des fins de couverture et de gestion de portefeuille efficace, la méthode de l'approche par les engagements est utilisée. Si un compartiment peut recourir aux instruments dérivés de manière intensive, c'est l'approche de la VaR absolue qui est utilisée, sauf si le compartiment est géré par rapport à un benchmark, auquel cas c'est l'approche de la VaR relative qui est utilisée.

Le conseil peut exiger qu'un compartiment utilise une approche supplémentaire (uniquement pour référence, pas à des fins de conformité) et peut changer d'approche s'il estime que la méthode utilisée ne reflète plus correctement l'exposition globale au marché du compartiment.

Approche	Description
Valeur exposée au risque absolue (VaR absolue)	Le compartiment tente d'estimer la perte potentielle maximale qu'il pourrait subir en un mois (c'est-à-dire 20 jours de négociation) et exige que, dans 99 % du temps, le pire résultat du compartiment ne puisse pas être supérieur à une baisse de 20 % de la valeur liquidative.
Valeur exposée au risque relative (VaR relative)	Le compartiment tente d'estimer la perte potentielle maximale qu'il pourrait subir au-delà de la perte maximale estimée d'un benchmark (généralement un indice de marché approprié ou une combinaison d'indices). Le compartiment calcule le montant qui, avec 99 % de certitude, représente la sous-performance maximale que le compartiment peut enregistrer par rapport au benchmark sur un mois (20 jours de négociation). La VaR absolue du compartiment ne peut pas être plus de deux fois supérieure à celle du benchmark.
Engagement	Le compartiment calcule toutes les expositions aux instruments dérivés comme si elles étaient des investissements directs dans les positions sous-jacentes. Cela permet au compartiment de prendre en compte les effets de toutes les positions de compensation ou de couverture ainsi que des positions prises à des fins de gestion de portefeuille efficace. Un compartiment utilisant cette approche doit s'assurer que son exposition globale au marché provenant de ses engagements en dérivés ne dépasse pas 210 % des actifs totaux (100 % d'investissements directs, 100 % de dérivés et 10 % d'emprunts).

Tout compartiment qui utilise les approches VaR absolue ou VaR relative doit aussi calculer son niveau de levier brut attendu, qui est mentionné au point « Description des compartiments ». Dans certaines circonstances, le levier brut peut dépasser ce pourcentage. Ce pourcentage de levier peut ne pas refléter correctement le profil de risque des compartiments et doit être lu en parallèle avec la politique et les objectifs d'investissement des compartiments. Le levier brut constitue une mesure de l'utilisation globale des dérivés et correspond à la somme des expositions notionnelles des instruments financiers dérivés utilisés, sans recours à des arrangements de compensation. Dans la mesure où le calcul ne tient pas compte d'une éventuelle hausse ou baisse du risque d'investissement découlant d'un instrument dérivé donné, ni des différentes sensibilités de l'exposition notionnelle des instruments dérivés aux mouvements de marché, il se peut qu'il ne soit pas représentatif du niveau du risque d'investissement d'un compartiment. Les instruments dérivés et les objectifs dans lesquels ils sont utilisés peuvent varier en fonction des conditions de marché.

À des fins de conformité et de contrôle des risques, tout instrument dérivé intégré dans des valeurs mobilières ou des instruments du marché monétaire est comptabilisé comme un instrument dérivé et toute exposition à des valeurs mobilières ou à des instruments du marché monétaire acquise par le biais d'instruments dérivés (à l'exception des instruments dérivés indicatifs) est comptabilisée comme un investissement dans ces titres ou instruments.

Les contrats dérivés comportent un risque de contrepartie significatif. Bien que les compartiments utilisent des techniques en vue de limiter l'exposition au risque de contrepartie, ce risque reste néanmoins présent et peut impacter les résultats d'investissement. Les contreparties utilisées par la SICAV sont identifiées dans le rapport annuel.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS ET LES TECHNIQUES

TYPES D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS AUXQUELS LE COMPARTIMENT PEUT AVOIR RECOURS

Un instrument dérivé est un contrat financier dont la valeur dépend de la performance d'un ou de plusieurs actifs de référence (un titre ou un panier de titres, un indice, un taux d'intérêt, etc.). Bien que la politique d'investissement spécifique des compartiments n'exclue pas le recours à tous types d'instruments dérivés, les types d'instruments dérivés les plus couramment utilisés par les compartiments sont les suivants :

Instruments dérivés de base — peuvent être utilisés par n'importe quel compartiment, dans le respect de la politique d'investissement de celui-ci

- contrats à terme d'instruments financiers ;
- options, telles que des options sur actions, taux d'intérêt, indices, obligations,
- devises, indices de matières premières ;
- warrants ;
- contrats à terme, tels que des contrats de change ;
- swaps (contrats où les deux parties échangent les rendements de deux actifs, indices ou paniers d'actifs ou d'indices différents), tels que des swaps de change, de taux d'intérêt, mais PAS les swaps de rendement total, les credit default swap (CDS, swaps sur défaut de crédit), les swaps d'indices de matières premières, les swaps de volatilité et de variance.

Instruments dérivés complémentaires — toute intention d'utilisation sera indiquée au point « Description des compartiments »

- swaps de rendement total (contrats où une partie transfère à une autre partie la performance totale d'actifs de référence, y compris tous les intérêts, frais, revenus, plus ou moins-values de marché et pertes de crédit) ;
- instruments dérivés de crédit, tels que des credit default swaps (contrats où une faillite, un défaut ou un autre « événement de crédit » déclenche un paiement d'une partie à l'autre) ;
- instruments dérivés TBA (contrats à terme sur un pool générique de créances hypothécaires. Les caractéristiques générales de ce pool sont spécifiées, mais les titres exacts à livrer à l'acheteur sont déterminés 2 jours avant la livraison, plutôt qu'au moment de l'opération originale) ;
- des instruments dérivés financiers structurés, tels que des titres indexés sur un risque de crédit et des obligations avec bon de souscription d'actions ;
- contrats de différence (contrats dont la valeur est basée sur la différence entre deux mesures de référence) tels qu'un panier de titres.

Les contrats à terme (« futures ») sont généralement négociés en Bourse. Tous les autres types d'instruments dérivés sont généralement négociés de gré à gré. Pour les instruments dérivés indiciaires, le fournisseur de l'indice détermine la fréquence de rééquilibrage.

OBJECTIFS DE L'UTILISATION D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Dans le respect de sa politique d'investissement, un compartiment peut utiliser des instruments dérivés à des fins de couverture contre différents types de risques, à des fins de gestion de portefeuille efficace ou pour accroître son exposition à des investissements ou marchés.

Couverture du risque de change Un compartiment peut procéder à une couverture directe (en prenant une position dans une devise donnée qui va dans le sens opposé à la position créée par les autres investissements du portefeuille) et à une couverture croisée (en réduisant l'exposition effective à une devise tout en accroissant l'exposition effective à une autre).

La couverture du risque de change peut être effectuée au niveau du compartiment et au niveau de la classe d'actions (pour les classes d'actions couvertes par rapport à une devise différente de la devise de référence du compartiment).

Lorsqu'un compartiment détient des actifs qui sont libellés dans plusieurs devises, le risque que les fluctuations de change ne soient,

dans la pratique, pas entièrement couvertes sera plus élevé.

Couverture du risque de taux d'intérêt Pour la couverture du risque de taux d'intérêt, les compartiments ont généralement recours à des contrats à terme (« futures ») sur taux d'intérêt, à des swaps de taux d'intérêt, à la vente d'options d'achat sur taux d'intérêt ou à l'achat d'options de vente sur taux d'intérêt.

Couverture du risque de crédit Un compartiment peut utiliser des credit default swap (CDS) pour couvrir le risque de crédit de ses actifs. Cela comprend des couvertures contre les risques liés à des actifs ou émetteurs spécifiques ainsi que des couvertures par rapport à des titres ou des émetteurs auxquels le compartiment n'est pas directement exposé.

La **couverture de la durée** vise à réduire l'exposition aux mouvements parallèles de taux d'intérêt sur les courbes. Une telle couverture peut être réalisée au niveau du compartiment et au niveau de la classe d'actions (pour les classes d'actions DH).

Au niveau de la classe d'actions, cette technique vise à couvrir la durée de l'indice de référence du compartiment.

gestion de portefeuille efficace Les compartiments peuvent utiliser tout instrument dérivé autorisé à des fins de gestion de portefeuille efficace. La gestion de portefeuille efficace inclut la réduction des coûts, la gestion des liquidités, le maintien des liquidités et les pratiques y afférentes (par exemple : maintien de 100 % d'exposition aux investissements tout en conservant une partie des actifs liquides afin de faire face aux rachats d'actions et aux achats et ventes d'investissements). La gestion de portefeuille efficace ne comprend pas les activités qui créent un effet de levier au niveau du portefeuille global.

Accroissement de l'exposition Les compartiments peuvent utiliser des instruments dérivés autorisés comme alternatives aux investissements directs en vue d'accroître leur exposition à un titre, un marché, un indice, un taux ou un instrument, toujours dans le respect de leurs objectifs et leur politique d'investissement. Cette exposition peut dépasser celle qui aurait été obtenue par le biais d'investissements directs dans cette position (effet de levier).

Un compartiment peut aussi vendre un credit default swap (CDS) en vue d'acquiescer une exposition de crédit spécifique. La vente d'un credit default swap (CDS) peut engendrer d'importantes pertes si l'émetteur ou le titre sur lequel le swap est basé est confronté à une faillite, un défaut de paiement ou tout autre « événement de crédit ».

TECHNIQUES ET INSTRUMENTS AYANT POUR OBJET DES TITRES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT

Conformément à sa politique d'investissement, tout compartiment peut avoir recours aux techniques et instruments ayant pour objet des opérations de financement sur titres décrits dans cette section.

Chaque compartiment doit veiller à être à tout moment en mesure de remplir ses obligations de rachat envers les actionnaires et ses obligations de livraison envers les contreparties.

Aucun compartiment ne peut vendre ou donner en gage/garantie les titres reçus dans le cadre de ces contrats.

Prêts et emprunts de titres

Dans les opérations de prêt et d'emprunt de titres, un prêteur transfère des titres ou instruments à un emprunteur, moyennant l'engagement que l'emprunteur restituera des titres ou instruments équivalents à une date ultérieure ou à la demande du prêteur. Par le biais de ces opérations, un compartiment peut prêter des titres ou des instruments à toute contrepartie soumise à des règles de surveillance prudentielle considérées par la CSSF comme équivalentes à celles prévues dans la législation de l'UE.

Un compartiment peut prêter des titres du portefeuille soit directement, soit par l'intermédiaire de ce qui suit :

- un système standardisé de prêt organisé par un organisme reconnu de compensation de titres ;
- un système de prêt organisé par une institution financière spécialisée dans ce type d'opérations.

L'emprunteur doit fournir une sûreté, sous la forme d'un collatéral, dont la valeur est au moins égale, pendant toute la durée du contrat de prêt,

à la valeur d'évaluation globale des titres prêtés, après application d'une décote jugée appropriée en fonction de la valeur de la sûreté.

Chaque compartiment peut emprunter des titres uniquement dans des circonstances exceptionnelles telles que :

- lorsque les titres qui ont été prêtés ne sont pas restitués à temps ;
- lorsque, pour des raisons externes, le compartiment ne peut livrer les titres qu'il s'est engagé à livrer.

Opérations de prise en pension et opérations à réméré

Dans le cadre de ces opérations, le compartiment peut soit acheter, soit vendre des titres et a soit le droit, soit l'obligation de, respectivement, revendre ou racheter les titres à une date ultérieure et à un cours déterminé. Un compartiment peut conclure des opérations à réméré uniquement avec des contreparties qui sont soumises à des règles de surveillance prudentielle considérées par la CSSF comme équivalentes à celles prévues dans la législation de l'UE.

Les titres et les contreparties autorisés pour ces opérations doivent être conformes aux dispositions prévues dans les circulaires CSSF 08/356, 13/559 et 14/592.

Garantie acceptable

Dans le cadre des opérations sur instruments dérivés OTC (swaps sur rendement total) et les acquisitions et cessions temporaires de titres, le compartiment pourrait recevoir des titres et des liquidités comme garantie.

Toute garantie reçue autre qu'en espèces doit être de haute qualité, très liquides et négociées sur un marché réglementé ou une plateforme multilatérale de négociation et présenter une tarification transparente pour pouvoir être réalisée rapidement à un prix proche de celui auquel elle a été estimée avant sa réalisation.

Elle doit être suffisamment diversifiée en termes de pays, marchés, émission et émetteurs et ne pas entraîner une exposition globale à un émetteur donné supérieure à 20 % de sa valeur liquidative.

Les titres reçus comme garantie, conformément et tels que visés à la circulaire CSSF 08/356 doivent respecter les critères définis par la société de gestion. Ils doivent être :

- liquides ;
- transférables en tout temps ;
- diversifiés conformément aux règles d'admission, d'exposition et de diversification du fonds ;
- émis par un émetteur qui n'est pas une entité ou une contrepartie ou son groupe et destinés à ne pas présenter une corrélation étroite de la performance de la contrepartie.

Pour les obligations, des titres seront également émis par des émetteurs de haute qualité établis dans les pays de l'OCDE présentant une notation minimale allant de AAA à BBB- selon l'échelle de notation de Standard & Poor's ou une notation assimilée par la société de gestion. Les obligations doivent avoir une maturité maximale de 50 ans.

Les garanties reçues en espèces doivent uniquement être (i) mises en dépôt auprès des entités prévues à l'Article 41 1) (f) de la Loi de 2010, (ii) investies dans des obligations d'État de haute qualité, (iii) utilisées aux fins d'opérations de prise en pension, à condition que les opérations se fassent auprès d'instituts de crédit soumis à la surveillance prudentielle et que le compartiment concerné soit capable de rappeler à tout moment la somme totale en espèces sur une base de comptabilité d'exercice, (iv) investis dans des OPC à court terme, tel que défini dans les Lignes directrices pour l'élaboration d'une définition harmonisée d'OPC européens.

Ces critères sont détaillés dans la Politique sur les risques, qui peut être consultée sur le site internet www.amundi.com et soumise à modifications, notamment en cas de circonstances de marché exceptionnelles.

Tous les actifs reçus en collatéral doivent respecter les orientations 2012/832 de l'AEMF concernant la liquidité, l'évaluation, la qualité de crédit des émetteurs, la corrélation et la diversification, avec une exposition maximale à un émetteur donné de 20 % des actifs nets.

Les actifs reçus comme garantie sont conservés par le

Dépositaire. Évaluation des garanties

Les garanties reçues sont évaluées chaque jour au prix du marché (valeur du marché).

Des décotes peuvent être appliquées aux garanties reçues (selon le type et le sous-type de garanties), en tenant compte de la qualité de crédit, de la volatilité des prix et de tout résultat de résilience. Les décotes appliquées aux titres de créance sont essentiellement basées sur le type d'émetteur et la durée de ces titres. Des décotes plus importantes s'appliquent aux actions.

Les appels de marge sont, en principe, réalisés chaque jour, à moins que n'en dispose autrement le contrat-cadre concernant ces opérations s'il a été convenu avec la contrepartie d'appliquer un seuil de déclenchement.

La politique sur les garanties de la SICAV est disponible pour l'investisseur sur le site internet www.amundi.com.

Réinvestissement des espèces fournies à titre de sûretés

Le réinvestissement des espèces fournies à titre de sûretés doit être conforme aux dispositions de la circulaire CSSF 08/356.

Les autres actifs fournis comme garantie ne seront pas réutilisés.

Coûts opérationnels

Les revenus nets acquis des opérations réalisées dans le cadre de la gestion de portefeuille efficace restent au sein du compartiment concerné. Les coûts opérationnels directs et indirects peuvent être déduits des revenus obtenus par le compartiment.

Contreparties

Les contreparties sont choisies à l'issue d'un processus de sélection strict. L'analyse des contreparties est réalisée sur la base de l'analyse du risque de crédit, sur la base de l'analyse du risque financier (y compris, sans toutefois s'y limiter, l'analyse du bénéfice, l'évolution de la rentabilité, la structure du bilan, la liquidité, l'exigence de capital) et les risques opérationnels (y compris, sans toutefois s'y limiter, le pays, l'activité, la stratégie, la viabilité du modèle économique, la gestion du risque et les antécédents en gestion).

La sélection :

- concerne uniquement les institutions financières des pays de l'OCDE (sans critère quant à leur personnalité juridique) présentant une notation minimale allant de AAA à BBB- selon Standard & Poor's au moment de l'opération, ou une note considérée équivalente par la Société de gestion selon ses propres critères et
- s'établit parmi des intermédiaires financiers renommés sur la base de nombreux critères liés à la fourniture de services de recherche (analyse financière fondamentale, information d'entreprise, valeur ajoutée des partenaires, base solide en matière de recommandations, etc.) ou de services exécutifs (accès à l'information commerciale, coûts de transaction, prix d'exécution, principe de bon règlement des transactions, etc.).

En outre, chacune des contreparties retenue sera analysée sur la base des critères du département Risques tels que le pays, la stabilité financière, la notation, l'exposition, le type d'activité, le rendement passé, etc.

La procédure de sélection, exécutée chaque année, implique les différentes parties du front office et des départements de support. Les courtiers et les intermédiaires financiers sélectionnés au cours de cette procédure seront régulièrement suivis selon la Politique d'exécution de la société de gestion.

À la date du prospectus, les contreparties présentes dans le cadre des opérations de gestion de portefeuille efficace sont Amundi Intermediation et CACEIS. Toute contrepartie nouvellement désignée sera détaillée dans le rapport annuel de la SICAV.

UTILISATION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET SWAPS SUR RENDEMENT TOTAL

Les compartiments n'utiliseront pas les opérations d'achat-revente ou les opérations de vente-rachat et les opérations de prêt avec revente de marge au sens du règlement (UE) n° 2015/2365 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation.

COMPARTIMENTS	Pension – Estimation (%)	Pension – Max (%)	Prise en pension – Estimation (%)	Prise en pension – Max (%)	Prêts de titres – Estimation (%)	Prêts de titres – Max (%)	Emprunts de titres – Estimation (%)	Emprunts de titres – Max (%)	TRS – Estimation (%)	TRS – Max (%)
COMPARTIMENTS D'ACTIONS										
Global/Régional/Pays										
EQUITY EURO CONCENTRATED	-	20	-	20	13	90	-	20	-	-
EQUITY EUROPE CONCENTRATED	-	20	-	20	10	90	-	20	-	-
EQUITY GLOBAL CONCENTRATED	-	20	-	20	9	90	-	20	-	100
EQUITY JAPAN TARGET	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
EQUITY JAPAN VALUE	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
WELLS FARGO US MID CAP	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
EQUITY US RELATIVE VALUE	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
POLEN CAPITAL GLOBAL GROWTH	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
Plus petites sociétés/Thématique										
EQUITY EUROLAND SMALL CAP	-	20	-	20	11	90	-	20	-	-
EQUITY EUROPE SMALL CAP	-	20	-	20	7	90	-	20	-	-
CPR GLOBAL AGRICULTURE	-	20	-	20	7	90	-	20	-	-
CPR GLOBAL GOLD MINES	-	20	-	20	8	90	-	20	-	-
CPR GLOBAL LIFESTYLES	-	20	-	20	7	90	-	20	-	-
CPR GLOBAL RESOURCES	-	20	-	20	1	90	-	20	-	-
EQUITY GREEN IMPACT	5	20	5	20	22,5	90	5	20	-	-
EQUITY ASEAN	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
EQUITY ASIA CONCENTRATED	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
EQUITY EMERGING FOCUS	-	20	-	20	3	90	-	20	-	-
EQUITY EMERGING WORLD	-	20	-	20	3	90	-	20	-	-
EQUITY GREATER CHINA	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
SBI FM EQUITY INDIA	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
EQUITY INDIA INFRASTRUCTURE	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
SBI FM EQUITY INDIA SELECT	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
EQUITY KOREA	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
EQUITY LATIN AMERICA	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
EQUITY MENA	-	20	-	20	0	90	-	20	-	-
EQUITY THAILAND	-	20	-	20	-	90	-	20	-	-
Smart Beta Active										
DYNAMIC MULTI FACTORS EURO EUIY	-	20	-	20	15	90	-	20	-	-
DYNAMIC MULTI FACTORS EUROPE EQUITY	-	20	-	20	15	90	-	20	-	-
DYNAMIC MULTI FACTORS GLOBAL EQUITY	-	20	-	20	10	90	-	20	-	-
EQUITY EMERGING CONSERVATIVE	-	20	-	20	2	90	-	20	-	100
EQUITY EURO RISK PARITY	-	20	-	20	15	90	-	20	-	-
EQUITY EUROPE RISK PARITY	5	20	5	20	22,5	90	5	20	-	-
EQUITY EUROPE CONSERVATIVE	-	20	-	20	7	90	-	20	-	100
EQUITY GLOBAL CONSERVATIVE	-	20	-	20	29	90	-	20	-	-
COMPARTIEMENTS OBLIGATAIRES										
Obligations Convertibles										
CONVERTIBLE CONSERVATIVE	-	20	-	20	1	90	-	20	-	-
CONVERTIBLE EUROPE	-	20	-	20	10	90	-	20	-	-
CONVERTIBLE GLOBAL	-	20	-	20	1	90	-	20	-	-

COMPARTIMENTS	Pension – Estimation (%)	Pension – Max (%)	Prise en pension – Estimation (%)	Prise en pension – Max (%)	Prêts de titres – Estimation (%)	Prêts de titres – Max (%)	Emprunts de titres – Estimation (%)	Emprunts de titres – Max (%)	TRS – Estimation (%)	TRS – Max (%)
Obligations européennes										
BOND EURO AGGREGATE	13	100	-	100	27	90	-	20	-	-
BOND EURO CORPORATE	3	100	-	100	1	90	-	20	-	-
BOND EURO CORPORATE SHORT TERM	3	100	-	100	-	90	-	20	-	-
BOND EURO GOVERNMENT	10	100	-	100	35	90	-	20	-	-
BOND EURO INFLATION	41	100	-	100	38	90	-	20	-	-
EURO CREDIT	25	100	25	100	22,5	90	5	20	-	-
Obligation « high yield » (à haut rendement)										
BOND EURO HIGH YIELD	-	100	-	100	-	90	-	20	3	100
BOND EURO HIGH YIELD SHORT TERM	-	100	-	100	-	90	-	20	-	-
BOND TOTAL HYBRID	-	100	-	100	-	90	-	20	-	-
Obligations et créances globales										
BOND EUROPE	24	100	-	100	-	90	-	20	-	-
BOND GLOBAL	24	100	0	100	-	90	-	20	-	-
BOND GLOBAL AGGREGATE	4	100	4	100	-	90	-	20	-	-
BOND GLOBAL CORPORATE	2	100	3	100	-	90	-	20	-	-
BOND GLOBAL HIGH YIELD	-	100	-	100	-	90	-	20	-	-
BOND GLOBAL INFLATION	25	100	-	100	27	90	-	20	-	-
BOND GLOBAL TOTAL RETURN	25	100	25	100	22,5	90	5	20	-	-
BOND US CORPORATE	-	100	-	100	-	90	-	20	-	-
Titres d'emprunt des marchés émergents										
BOND ASIAN LOCAL DEBT	-	100	-	100	-	90	-	20	-	-
INCOME PARTNERS CHINA AGGREGATE BOND	-	100	-	100	-	90	-	20	-	-
BOND GLOBAL EMERGING BLENDED	-	100	-	100	-	90	-	20	-	-
BOND GLOBAL EMERGING CORPORATE	-	100	-	100	-	90	-	20	-	-
BOND GLOBAL EMERGING HARD CURRENCY	1	100	0	100	-	90	-	20	-	-
BOND GLOBAL EMERGING LOCAL CURRENCY	-	100	-	100	-	90	-	20	-	-
COMPARTIMENTS MULTI-ACTIFS										
BFT OPTIMAL INCOME	-	70	-	70	-	90	-	20	-	-
MULTI ASSET CONSERVATIVE	-	70	-	70	-	90	-	20	-	-
GLOBAL PERSPECTIVES	-	70	-	70	-	90	-	20	-	-
TARGET COUPON	17,5	70	17,5	70	22,5	90	5	20	-	-
COMPARTIMENTS PROTÉGÉS										
PROTECT 90	-	70	-	70	-	90	-	20	-	-
PROTECTED 90 USD	17,5	70	17,5	70	22,5	90	5	20	-	-
COMPARTIMENTS À RENDEMENT ABSOLU										
ABSOLUTE VOLATILITY ARBITRAGE (**)	-	70	29	70	-	90	-	20	-	-
ABSOLUTE VOLATILITY EURO EQUITIES	-	70	18	70	-	90	-	20	-	-
ABSOLUTE VOLATILITY WORLD EQUITIES	-	70	9	70	-	90	-	20	-	-
CREDIT UNCONSTRAINED	-	70	1	70	-	90	-	20	-	-
GLOBAL MACRO BONDS & CURRENCIES	5	70	-	70	-	90	-	20	-	-
GLOBAL MACRO BONDS & CURRENCIES LOW VOL	10	70	-	70	-	90	-	20	-	-
GLOBAL MACRO FOREX	-	70	11	70	-	90	-	20	-	-
COMPARTIMENTS DE LIQUIDITÉ										
CASH EUR	-	100	-	100	-	20	-	20	-	-
CASH USD	0	100	6	100	-	20	-	20	-	-

INVESTIR DANS LES COMPARTIMENTS

CLASSES D'ACTIONS

Au sein de chaque compartiment, la SICAV peut créer et émettre des classes d'actions ayant différentes caractéristiques et d'autres critères d'admissibilité pour les investisseurs. Chaque libellé de classe d'actions commence par l'intitulé de base de la classe d'actions (décrit dans le tableau ci-dessous), suivi de tous les suffixes applicables (décrits après le tableau). Par exemple, « AE-MD » désigne des actions de classe A qui sont libellées en euros et qui paient des dividendes mensuels.

INTITULÉS DE BASE DES CLASSES D'ACTIONS

Veillez noter que même lorsque l'accord préalable du conseil n'est pas nécessaire pour détenir une certaine classe d'actions, un tel accord est toujours requis pour servir de distributeur d'une classe d'actions donnée. Pour les frais d'entrée, vous pouvez être autorisé à payer moins que les montants maximums indiqués. Demandez conseil à votre conseiller financier. Tous les frais indiqués sont des frais directs. Tous les frais indirects qui sont liés à des fonds cibles et qui s'appliquent à un compartiment donné sont indiqués dans la description du compartiment en question. Des commissions de performance s'appliquent à la plupart des compartiments et classes d'actions. Vous trouverez une liste complète des compartiments et classes d'actions disponibles sur www.amundi.lu/Amundi-Funds.

Intitulé de la classe d'actions	Conçu pour	Accord du conseil requis ?	Investissement initial minimum*	Frais maximums					
				Opérations sur actions			Frais annuels		
				Souscription*	Conversion	Rachat	Gestion	Administration	Distribution
A	Tous les investisseurs	Non	Aucun	4,50 %	1,00 %	Aucun	2,00 %	0,50 %	Aucun
A avec conditions spécifiques	Consultez le site internet www.amundi.lu/amundi-funds	Oui***	Aucun	4,50 %	3,00 %****	Aucun	2,00 %	0,50 %	Aucun
F	Clients de distributeurs agréés	Non	Aucun	Aucun	1,00 %	Aucun	2,20 %	0,50 %	1,00 %
F avec conditions spécifiques	Clients de distributeurs agréés	Oui	Aucun	Aucun	1,00 %	Aucun	2,30 %	0,50 %	1,00 %
H	Clients de distributeurs agréés	Oui	Aucun	1,00 %	1,00 %	Aucun	1,80 %	0,40 %	Aucun
I	Investisseurs institutionnels	Non	500 000 USD	2,50 %	1,00 %	Aucun	1,00 %	0,40 %	Aucun
I avec conditions spécifiques	Consultez le site internet www.amundi.lu/amundi-funds	Oui***	Consultez le site internet www.amundi.lu/amundi-funds	5,00 %	1,00 %	1,00 %	1,45 %	0,40 %	Aucun
M	GPF italiens et OPCVM, OPC, mandats ou véhicules de pension	Oui	Aucun	2,50 %	1,00 %	Aucun	1,00 %	0,50 %	Aucun
O	Investisseurs institutionnels ou fonds nourriciers gérés ou distribués par une société du Groupe Amundi	Oui	500 000 USD	5,00 %	1,00 %	Aucun	Aucun	0,50 %	Aucun
O avec conditions spécifiques	Consultez le site internet www.amundi.lu/amundi-funds	Oui	Consultez le site internet www.amundi.lu/amundi-funds	5,00 %	1,00 %	Aucun	Aucun	0,50 %	Aucun
OR	Fonds nourriciers gérés ou distribués par une société du Groupe Amundi	Non	Aucun	5,00 %	1,00 %	Aucun	Aucun	0,50 %	Aucun
P	Banques privées	Oui	100 000 USD	4,50 %	1,00 %	Aucun	1,00 %	0,50 %	Aucun
R	Réservé aux intermédiaires ou aux fournisseurs de services de gestion de portefeuille individuels qui ont l'interdiction, légalement ou contractuellement, de conserver les avantages.	Non	Aucun	4,50 %	1,00 %	Aucun	1,00 %	0,50 %	Aucun
S	Clients de distributeurs agréés	Non	Aucun	3,00 %	1,00 %	Aucun	2,20 %	0,50 %	Aucun
S avec conditions spécifiques	Clients de distributeurs agréés	Oui	Aucun	3,00 %	1,00 %	Aucun	2,30 %	0,50 %	Aucun

X X avec conditions spécifiques	Investisseurs institutionnels	Non	5 millions d'USD	5,00 %	1,00 %	Aucun	0,80 %	0,40 %	Aucun
	Investisseurs institutionnels	Oui	Consultez le site internet www.amundi.lu/amundi-funds	5,00 %	1,00 %	Aucun	0,80 %	0,40 %	Aucun
Z	Fonds gérés par une société du Groupe Amundi	Oui	Aucun	5,00 %	1,00 %	Aucun	1,00 %	0,50 %	Aucun

* Aux fins de l'investissement initial minimum, nous agrégeons les investissements d'un investisseur donné (ou d'un groupe d'entités entièrement détenues par la même société mère) sur l'ensemble de la SICAV (toutes les classes d'actions et tous les compartiments). Les minimums sont appliqués en USD ou à raison d'un montant équivalent dans n'importe quelle autre devise.

** Pour Absolute Volatility Euro Equities et Absolute Volatility World Equities, les frais peuvent grimper à 2,00 % si le conseil estime que de nouveaux investissements peuvent affecter négativement les intérêts des actionnaires existants.

*** Dans les classes d'actions I2 et A2, l'approbation du Conseil n'est pas requise en raison de la spécificité de leur domiciliation.

**** Pour les classes d'actions A4, la conversion est uniquement possible entre les classes d'actions A4 d'un autre compartiment de l'OPCVM

SUFFIXES DES CLASSES D' ACTIONS

Le cas échéant, un ou plusieurs suffixes peuvent être ajoutés à l'intitulé de base de la classe d'actions pour indiquer certaines caractéristiques.

Suffixes des devises Ces suffixes sont de deux types. Le type principal, composé d'une lettre simple ou de deux lettres, fait partie de l'intitulé de base de la classe d'actions et indique la devise de référence dans laquelle les actions sont libellées. Vous trouverez ci-dessous les suffixes de devise à une ou deux lettres actuellement utilisés et la devise qu'ils représentent (pour une explication des abréviations des devises, voir page 4) :

A : AUD	CA : CAD	G : GBP	K : CZK	S : SGD	U : USD
C : CHF	E : EUR	J : JPY	P : PLN	SK : SEK	N : NOK
D : DKK	HK : HKD	NZ : NZD	R : RMB (CNH)	T : TRY	

Dans certains cas, une classe d'actions peut aussi être proposée dans une devise (non couverte) dans laquelle la devise de référence est convertie. Cela est indiqué sur [amundi.com](http://www.amundi.com) à l'aide du code de devise à trois lettres applicable.

Si aucune devise n'est indiquée, la devise de la classe d'actions est la même que la devise de référence du compartiment.

(C), (D) Ces lettres indiquent si les actions sont des actions de capitalisation (C) ou de distribution (D). Ces abréviations sont indiquées entre parenthèses. Voir la partie « Politique de dividendes » ci-dessous.

MD, QD, YD Pour les actions de distribution, ces codes indiquent la nature et la fréquence des paiements des dividendes. Voir la partie « Politique de dividendes » ci-dessous.

DH Indique que les actions sont couvertes en durée (pour permettre au gestionnaire de placements de gérer le risque de taux d'intérêt). La durée est une mesure de la sensibilité d'un investissement au risque de taux d'intérêt. La couverture de la durée implique l'utilisation de différentes techniques et différents instruments, tels que des instruments dérivés, en vue d'ajuster la durée du portefeuille soit à la hausse, soit à la baisse par rapport à la durée qui résulte naturellement des investissements détenus par le compartiment.

Selon un avis de l'AEMF du 30 janvier 2017, la classe d'actions couverte en durée est fermée aux nouveaux investisseurs à partir du 30 juillet 2017. Les nouveaux investisseurs sont les actionnaires qui ne figuraient pas dans le registre des actionnaires de la classe d'actions avant le 30 juillet 2017. Les investisseurs qui figurent dans le registre des actionnaires de la classe d'actions avant le 30 juillet 2017 peuvent réaliser de nouveaux investissements dans la classe d'actions jusqu'au 30 juillet 2018.

H Indique que les actions sont couvertes contre le risque de change. La couverture du risque de change vise à éliminer complètement l'effet des fluctuations des taux de change entre la devise de la classe d'actions et l'exposition ou les expositions aux devises du portefeuille du compartiment concerné. Dans la pratique, cependant, il est peu probable que la couverture permette d'éliminer à 100 % la différence, vu que les flux de trésorerie du compartiment, les taux de change et les cours du marché évoluent en permanence. Pour plus de détails sur la couverture du risque de change, nous vous renvoyons à la partie « Informations complémentaires sur les instruments dérivés et la gestion de portefeuille efficace », à la page 112.

Nombre Indique, sauf dans le cas des actions A4, que les actions sont limitées à des investisseurs, distributeurs ou pays particuliers.

CLASSES DISPONIBLES

Toutes les classes et catégories d'actions ne sont pas disponibles dans tous les compartiments, et certaines classes d'actions (et certains compartiments) disponibles dans certaines juridictions peuvent ne pas l'être dans d'autres. Les informations les plus récentes sur les classes d'actions disponibles se trouvent sur www.amundi.com ou www.amundi-funds.com. Une liste peut également être obtenue gratuitement au siège social (voir page 126).

Politiques relatives aux classes d'actions

ÉMISSION ET DÉTENTION

Actions nominatives À l'heure actuelle, nous émettons uniquement

des actions nominatives. Cela signifie que le nom du propriétaire est consigné dans le registre des actionnaires de la SICAV. Vous pouvez enregistrer vos actions aux noms de plusieurs propriétaires (quatre au maximum), mais vous ne pouvez enregistrer qu'une seule adresse. Chaque titulaire d'un compte conjoint peut agir individuellement sur ce compte, sauf par rapport aux droits de vote.

Certificats d'action Bien que nous ne recommandions pas cette formule, vous pouvez demander l'impression d'un certificat d'action qui documente vos actions nominatives. Les certificats sont transmis par courrier dans les 14 jours qui suivent notre accord pour l'ouverture de votre compte et le traitement de votre paiement pour les actions.

L'inconvénient des certificats d'action réside dans le fait qu'une fois qu'un certificat a été émis, vous ne pouvez convertir ou racheter aucune de vos actions tant que vous n'avez pas signé le certificat et que celui-ci n'a pas été réceptionné physiquement par l'agent de transfert. Cela peut entraîner des coûts et retarder votre opération.

La perte d'un certificat, quelle qu'en soit la cause, entraîne des frais supplémentaires et des retards. En outre, à moins d'avoir demandé (et payé) une assurance, vos certificats vous seront transmis par courrier à vos propres risques. Vous supportez aussi les risques si vous nous renvoyez les certificats en vue du rachat par courrier.

Actions au porteur Les actions au porteur ont été supprimées et, conformément à la loi luxembourgeoise, toutes les actions au porteur encore existantes au 18 février 2016 ont été liquidées et les produits des ventes ont été déposés auprès de la Caisse de consignation du Luxembourg. Toute personne étant encore en possession de certificats d'action au porteur doit prendre contact avec la Caisse. Vous devrez présenter votre ou vos certificats d'action ainsi qu'un document d'identité valable afin de pouvoir revendiquer tout éventuel produit de liquidation.

Investir par l'intermédiaire d'un prête-nom ou directement avec la SICAV Si vous investissez par l'intermédiaire d'une entité qui détient vos actions sous son propre nom (un compte prête-nom), cette entité est légalement habilitée à exercer certains droits associés à vos actions, comme les droits de vote. Si vous voulez conserver tous les droits des actionnaires, vous pouvez investir directement avec la SICAV. Notez que dans certaines juridictions, le compte prête-nom peut être la seule option possible.

POLITIQUE DE DIVIDENDES

Actions de distribution Ces actions distribueront substantiellement tous les revenus d'investissement nets reçus par le compartiment concerné et peuvent aussi distribuer des plus-values (réalisées et latentes) et du capital. Lorsqu'un dividende est déclaré, la valeur liquidative de la classe concernée est réduite du montant du dividende.

Les actions qui portent les suffixes MD, QD ou YD annoncent à l'avance un montant de dividende cible et planifient les versements de leurs dividendes sur une base soit mensuelle (MD), soit trimestrielle (QD), soit annuelle (YD). Un dividende cible est un montant que le compartiment envisage de verser, mais qu'il ne garantit pas. Un dividende cible peut être exprimé en montant fixe ou en pourcentage de la valeur liquidative. Veuillez noter que, pour pouvoir atteindre son montant de dividende cible, un compartiment peut avoir à distribuer une somme supérieure à ce qu'il a effectivement touché en dividendes. Concrètement, cela signifie que vous pourriez donc récupérer une partie de votre capital sous forme de dividende.

Les actions qui portent le suffixe (D) mais aucun autre suffixe lié aux dividendes déclarent un dividende annuel en septembre ou en novembre. Ces compartiments ne fixent pas de montants de dividendes cibles.

Pour plus d'informations sur les objectifs et le calendrier des dividendes, rendez-vous sur www.amundi.com (ou sur www.amundi.com/ita pour les investisseurs en Italie).

Des dividendes supplémentaires peuvent être déclarés, comme établi par le conseil.

Les dividendes sur les actions de distribution sont versés sur la base des coordonnées bancaires de votre compte dont nous disposons. Pour chaque classe d'actions, les dividendes sont distribués dans la devise de la classe d'actions en question. Vous pouvez demander de faire convertir vos dividendes dans une autre devise. S'il s'agit d'une devise utilisée par le compartiment, aucuns frais de conversion de devise ne vous seront facturés. Dans les autres cas, vous devrez payer les frais de conversion de devise en vigueur. Pour connaître les modalités et les frais en vigueur, ainsi que pour mettre en œuvre ce

service, prenez contact avec l'agent de transfert (voir page 124).

Les dividendes qui n'auront pas été recouvrés après cinq ans seront retournés au compartiment. Les dividendes sont versés uniquement sur les actions détenues à la date d'enregistrement.

Aucun compartiment ne distribuera de dividende si les actifs de la SICAV sont inférieurs à l'exigence de capital minimum ou si le versement du dividende risque de déboucher sur une telle situation.

Actions de capitalisation Ces actions retiennent tous les revenus d'investissement nets dans le cours de l'action et ne les distribuent pas.

AUTRES POLITIQUES

Un compartiment peut émettre des fractions d'action équivalant au minimum à un millième d'une action (trois décimales). Les fractions d'action reçoivent leur partie au prorata de tout dividende, réinvestissement et produit de liquidation.

Les actions ne sont assorties d'aucun privilège ou droit de préemption. Aucun compartiment n'a l'obligation de conférer aux actionnaires existants de quelconques droits spéciaux ou conditions spéciales pour l'achat de nouvelles actions.

Achat, conversion, rachat et transfert d'actions

Les instructions décrites dans cette section s'adressent généralement aux intermédiaires financiers et aux investisseurs travaillant directement avec la SICAV. Si vous investissez par l'intermédiaire d'un conseiller financier ou d'un autre intermédiaire, vous pouvez vous baser sur ces instructions, mais, de manière générale, nous vous conseillons de placer tous vos ordres de transaction en passant par votre intermédiaire, à moins d'avoir une raison d'agir autrement.

INFORMATIONS APPLICABLES À L'ENSEMBLE DES TRANSACTIONS, SAUF AUX TRANSFERTS

Introduction des demandes Vous pouvez introduire vos demandes de souscription, de conversion ou de rachat (revente à la SICAV) à tout moment par un moyen électronique approuvé, par fax ou par lettre à l'attention d'un distributeur ou de l'agent de transfert (voir page 124). Les demandes transmises par fax sont, par nature, exposées à des erreurs de transmission. Nous ne pouvons être tenus responsables du fait que les ordres transmis par fax ne nous sont pas parvenus, sont illisibles ou ont été altérés pendant leur transmission.

Comme indiqué ci-dessus, si vous souhaitez racheter ou convertir des actions avec certificat, nous ne pourrions traiter votre demande que lorsque nous aurons reçu vos certificats.

Lors de l'introduction de votre demande, vous devez joindre toutes les données d'identification et les instructions relatives au compartiment, à la classe d'actions, au compte, ainsi qu'à la taille et au type de la transaction (souscription, conversion ou rachat). Vous pouvez indiquer la valeur de votre demande dans un montant en devise ou un montant en actions.

Veillez noter que les demandes qui arrivent à un moment où les transactions dans les actions du compartiment sont suspendues seront annulées.

Un avis de confirmation sera envoyé au titulaire du compte enregistré pour chaque transaction. Ces avis contiendront des informations sur la décomposition du cours en revenu, plus-value ou remboursement de capital.

Heure limite d'acceptation et horaire de traitement des ordres

Les demandes qui sont réceptionnées et acceptées (qui sont arrivées chez l'agent de transfert et qui sont considérées comme complètes et authentiques) un jour ouvrable avant 14h00 (CET) seront traitées de la manière indiquée dans le tableau ci-dessous. Dans ce tableau, la lettre « J » équivaut au jour ouvrable au cours duquel l'ordre est accepté pour traitement. La valeur liquidative est calculée sur la base des valeurs à la clôture des échanges le jour ouvrable indiqué (« Date de valeur liquidative »). Le calcul et la publication de la valeur liquidative et le traitement de l'ordre ont lieu le jour ouvrable indiqué dans la colonne « Ordre traité ».

Compartiments	Ordre accepté	Valeur liquidative au	Ordre traité	Règlement
Horaire standard	J	J	J+1	J+3
Exceptions				
Cash USD, classe XU et Cash EUR, classe XE – Equity Europe Concentrated, classe OR Equity Euro Concentrated, classe OR, et Convertible Conservative, classe OR Cash USD, classe AE – souscription uniquement Equity MENA*, SBI FM India Select	J	J	J+1	J+1
	J	J	J+1	J+2
	J	J+1	J+1	J+3

Equity Emerging Conservative	J	J+1	J+2	J+4
Equity Japan Value et Equity Japan Target Class I(11) tous compartiments – rachat uniquement	J	J+1	J+1	J+4
	J	J	J+1	J+1

* Ce compartiment n'accepte pas les ordres pour traitement les jeudis.

Les demandes reçues et acceptées un jour ouvrable après 14h00 (CET) seront traitées comme si elles avaient été reçues le jour ouvrable suivant.

Les règles régissant le traitement des demandes décrites dans le présent prospectus, y compris celles concernant la date et la valeur liquidative qui s'appliqueront à l'exécution de tout ordre, prévaudront sur toute autre communication écrite ou orale. Un avis de confirmation sera, en principe, envoyé.

Prix Le prix des actions est fixé à la valeur liquidative de la classe d'actions concernée et est exprimé dans la devise de cette classe d'actions. Le prix correspondra à la valeur liquidative qui est calculée le jour où votre ordre est traité (pas le jour où nous recevons votre ordre). Étant donné que cette valeur liquidative ne sera pas calculée avant au moins le jour ouvrable qui suit le jour où nous avons accepté votre demande, il est impossible de connaître le prix de l'action à l'avance.

Conversions de devises Nous pouvons accepter et effectuer des paiements dans la plupart des devises librement convertibles. Si la devise que vous demandez est acceptée par le compartiment, aucuns frais de conversion de devise ne vous seront facturés. Dans les autres cas, vous devrez payer les frais de conversion de devise en vigueur et vous risquez aussi de subir un retard au niveau de votre investissement ou de la réception du produit de votre rachat. L'agent de transfert convertit les devises aux taux de change en vigueur au moment où la conversion est effectuée.

Veillez contacter l'agent de transfert (page 124) avant de demander une transaction dans une devise différente de celle de la classe d'actions. Dans certains cas, vous pourriez être prié de transmettre votre paiement plus tôt que normalement prévu.

Frais Toute opération de souscription, conversion ou rachat peut impliquer des frais. Pour les frais maximums facturés pour chaque classe d'actions de base, nous vous renvoyons à la page 117. Pour connaître les frais réels d'une opération de souscription, de conversion ou de rachat, veuillez contacter votre conseiller financier ou l'agent de transfert (voir page 124). Les autres parties impliquées dans la transaction (banque, intermédiaire financier ou agent de paiement) peuvent facturer leurs propres frais. Certaines transactions peuvent générer des passifs d'impôts. Vous êtes responsable de tous les coûts et taxes associés à chacune des demandes que vous introduisez.

Changements des données du compte Vous devez nous informer dans les plus brefs délais de toute modification de vos données personnelles ou bancaires. Nous exigeons un document d'authentification valable pour toute demande de modification du compte bancaire associé à vos investissements dans le compartiment.

SOUSCRIPTION D' ACTIONS

Voir aussi la partie « Informations applicables à l'ensemble des transactions, sauf aux transferts » ci-dessus.

Pour effectuer un investissement initial, vous devez remettre un formulaire de souscription rempli et tous les documents d'ouverture de compte (y compris toutes les données requises en matière de fiscalité et de lutte contre le blanchiment de capitaux) à un distributeur ou à l'agent de transfert (voir page 124). Si vous introduisez votre demande par fax, vous devez ensuite transmettre une copie papier par courrier à l'agent de transfert (voir page 124). Une fois que votre compte est ouvert, vous pouvez alors placer vos autres ordres par fax ou par courrier.

Veillez noter que tout ordre qui arrive avant que votre compte ne soit entièrement approuvé et établi sera, en principe, laissé en suspens jusqu'à ce que le compte devienne opérationnel.

Si nous ne recevons pas le paiement total de vos actions dans les

délais indiqués ci-dessus pour le règlement, nous pouvons racheter vos actions, annuler leur émission et vous retourner le paiement, après déduction des éventuelles pertes d'investissement et de tous frais accessoires encourus pour l'annulation des actions émises.

Pour un traitement optimal des investissements, veuillez transférer l'argent par virement bancaire dans la devise dans laquelle sont libellées les actions que vous souhaitez acheter.

Plans d'investissement pluriannuels Avec l'accord du conseil, certains distributeurs peuvent proposer des plans dans lesquels un investisseur s'engage à investir un montant déterminé dans un ou plusieurs compartiments sur une période donnée. En échange, l'investisseur peut bénéficier d'une commission de souscription inférieure à celle qui aurait été appliquée si les mêmes investissements avaient été réalisés en dehors du cadre du plan.

Le distributeur qui gère le plan peut facturer des frais spécifiques. Cependant, le montant total des frais que les investisseurs devront payer pendant la durée de leur adhésion au plan ne peut pas dépasser l'équivalent d'un tiers du montant qu'ils ont investi durant leur première année d'adhésion. Les conditions générales de chaque plan sont décrites dans une brochure (qui doit être accompagnée du présent prospectus, ou précisé comme il peut être obtenu). Pour savoir quels distributeurs proposent actuellement ce type de plans, et dans quelles juridictions, veuillez contacter la SICAV (voir page 125).

CONVERSION D' ACTIONS

Voir aussi la partie « Informations applicables à l'ensemble des transactions, sauf aux transferts » ci-dessus.

Vous pouvez convertir les actions de la plupart des compartiments et classes d'actions en actions de certains autres compartiments et classes d'actions. Afin de vous assurer que la conversion est autorisée, nous vous renvoyons à la page 114 ou nous vous conseillons de prendre contact avec un distributeur ou l'agent de transfert (voir page 124).

Toutes les conversions sont soumises aux conditions suivantes :

- vous devez remplir toutes les conditions d'admissibilité pour la classe d'actions dans laquelle vous demandez la conversion ;
- vous pouvez uniquement procéder à une conversion dans un compartiment et une classe d'actions disponible dans votre pays de résidence ;
- la conversion ne peut enfreindre aucune restriction particulière liée aux compartiments impliqués (comme indiqué au point « Description des compartiments »).

Nous convertissons les actions sur une base de valeur pour valeur, fondée sur la valeur liquidative des deux investissements (et, le cas échéant, de tout taux de change) en vigueur au moment où nous procédons à la conversion.

Une fois que vous avez introduit votre demande de conversion, celle-ci ne pourra être retirée qu'en cas de suspension de la négociation des actions pour le compartiment concerné.

RACHAT D' ACTIONS

Voir aussi la partie « Informations applicables à l'ensemble des transactions, sauf aux transferts » ci-dessus.

Si vous faites racheter des actions, nous enverrons le paiement (dans la devise de référence de la classe d'actions) le jour de règlement indiqué dans le tableau, page 114. Pour faire convertir le produit de votre rachat dans une devise différente, veuillez contacter un distributeur ou l'agent de transfert avant d'introduire votre demande (voir page 124).

Nous paierons les produits de rachat uniquement à l'actionnaire ou aux actionnaires identifiés dans le registre des actionnaires. Les produits de rachat sont versés sur la base des coordonnées bancaires de votre compte dont nous disposons. La SICAV ne paie pas d'intérêts sur les produits de rachat dont le transfert ou la réception est retardé(e) pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Une fois que vous avez introduit votre demande d'achat, celle-ci ne pourra être retirée qu'en cas de suspension de la négociation des actions pour le compartiment concerné.

Veuillez noter que nous ne paierons aucun produit de rachat tant que nous n'aurons pas reçu de votre part tous les documents que nous considérons comme nécessaires.

TRANSFERT D' ACTIONS

Comme alternative à la conversion ou au rachat, vous pouvez transférer la propriété de vos actions à un autre investisseur par le biais de l'agent de transfert (voir page 124).

Veuillez noter que tous les transferts doivent satisfaire aux exigences en matière d'admissibilité et aux restrictions éventuellement en vigueur. Par exemple, les actions institutionnelles ne peuvent pas être transférées à des investisseurs non institutionnels et aucune action de quelque type que ce soit ne peut être transférée à un investisseur américain. Si un transfert à un propriétaire non admissible a lieu, le conseil annulera le transfert, requerra un nouveau transfert à un propriétaire admissible ou liquidera les actions.

Méthode de calcul de la valeur liquidative

Calendrier et formule Nous calculons la valeur liquidative pour chaque classe d'actions de chaque compartiment à la fin de chaque jour ouvrable pour le compartiment concerné (comme indiqué au point « Description des compartiments »). Le calcul effectif de la valeur liquidative a lieu le jour ouvrable suivant, immédiatement avant le traitement des transactions dans les actions du compartiment qui ont été reçues et acceptées avant l'heure limite le jour ouvrable précédant. Chaque valeur liquidative est exprimée dans la devise de la classe d'actions (ainsi que dans d'autres devises pour certaines classes d'actions) et est calculée jusqu'à deux décimales au moins. Toutes les valeurs liquidatives dont la valorisation implique une conversion de devise d'une valeur liquidative sous-jacente sont calculées au taux de change en vigueur au moment du calcul de la valeur liquidative.

Pour calculer la valeur liquidative de chaque classe d'actions de chaque compartiment, nous utilisons la formule générale suivante :

$$\frac{\text{(actifs - passifs)}}{\text{nombre d'actions en circulation}} = VL$$

Des provisions adéquates seront constituées pour tenir compte des coûts, charges et frais imputables à chaque compartiment et classe ainsi que des revenus comptabilisés sur les investissements. Pour plus de détails sur les formules de calcul que nous utilisons, nous vous renvoyons aux statuts.

Concernant les compartiments suivants, il n'y aura pas de valeur liquidative lorsqu'une date de valeur liquidative correspondra à un jour férié, comme indiqué dans le tableau ci-dessous.

Compartiment	Jour férié dans le pays
SBI FM Equity India Select	Luxembourg ou Inde
Equity MENA	Luxembourg ou région MENA
Global Total Return et Target Coupon	Luxembourg ou France
Dynamic Multi Factors Global Equity	Luxembourg ou USA

Les ordres reçus la veille d'un jour où la valeur liquidative n'est pas calculée seront exécutés à la valeur liquidative du jour ouvrable suivant.

Swing pricing Les jours ouvrables où il estime que la négociation des actions d'un compartiment nécessitera d'importants achats ou d'importantes ventes, le conseil peut ajuster la valeur liquidative du compartiment pour mieux refléter les prix réels des transactions sous-jacentes, sur la base d'estimations des spreads sur les transactions, des frais et d'autres considérations relatives aux marchés et à la négociation. En général, la valeur liquidative sera ajustée à la hausse lorsqu'il y a une forte demande pour acheter des actions du compartiment et à la baisse lorsqu'il y a une forte demande de rachat des actions du compartiment. Normalement, les ajustements ne dépasseront pas 2 % de la valeur liquidative un quelconque jour ouvrable, mais le conseil peut augmenter cette limite dans des circonstances spécifiques pour protéger les intérêts des actionnaires.

Évaluation des actifs En général, nous déterminons la valeur des actifs de chaque compartiment comme suit :

- Liquidités disponibles ou en dépôt, effets et traites à vue,

créances clients, charges payées d'avance, dividendes en numéraire et intérêts déclarés ou courus mais non encore perçus. Évalués à leur pleine valeur, moins toute décote appropriée que nous pourrions appliquer sur la base de nos évaluations de toute circonstance rendant le paiement complet improbable.

- **Valeurs mobilières, instruments du marché monétaire et instruments dérivés cotés ou négociés sur une Bourse de valeurs ou négociés sur tout autre marché réglementé.** Généralement évalués au prix de marché le plus récent à la date de la valeur liquidative.
- **Titres non cotés ou titres cotés dont le prix tel que déterminé conformément aux méthodes ci-dessus n'est pas représentatif de la juste valeur de marché.** Évalués à une estimation de bonne foi et prudente de leur prix de vente.
- **Instruments dérivés non cotés sur une quelconque Bourse de valeur officielle ou négociés de gré à gré.** Évalués d'une façon fiable et vérifiable quotidiennement et conformément à la pratique du marché.
- **Actions d'OPCVM ou d'OPC.** Évaluées à la valeur liquidative la plus récente annoncée par l'OPCVM/OPC disponible au moment où le compartiment calcule la valeur liquidative.
- **Swaps.** Évalués à la valeur actuelle nette de leurs flux de trésorerie.
- **Devises.** Évaluées au taux de change applicable (taux utilisé pour évaluer les devises détenues en tant qu'actifs et lors de la conversion de la valeur des titres libellés dans d'autres devises dans la devise de référence du compartiment).

Pour n'importe quel actif, le conseil peut choisir une méthode d'évaluation différente s'il estime que cette méthode peut déboucher sur une évaluation plus juste.

Dans la mesure du possible, les transactions réalisées dans le portefeuille d'un compartiment seront reflétées le jour ouvrable où elles sont réalisées.

Pour des informations complètes sur la manière dont nous évaluons les investissements, nous vous renvoyons aux statuts.

Impôts

IMPÔTS PAYÉS SUR LES ACTIFS DU COMPARTIMENT

Taxe d'abonnement La SICAV est soumise à une taxe d'abonnement calculée aux taux suivants :

Compartiments de liquidité

- Toutes classes confondues : 0,01 %.

Autres compartiments

- Classes I, M, O et X : 0,01 %.
- Autres classes : 0,05 %.

La taxe d'abonnement est calculée et payable trimestriellement, sur la valeur liquidative totale des actions en circulation de la SICAV à la fin de chaque trimestre. La SICAV n'est actuellement soumise à aucun autre impôt luxembourgeois sur le revenu ou les plus-values.

Si les informations fiscales exposées ci-dessus sont, à la connaissance du conseil, précises, il est néanmoins possible qu'une administration fiscale impose de nouvelles taxes (y compris rétroactives) ou que l'administration fiscale luxembourgeoise considère, par exemple, qu'une classe d'actions actuellement soumise à une taxe d'abonnement de 0,01 % doit être reclassée et soumise à une taxe de 0,05 %. Ce dernier cas de figure est notamment possible pour une classe d'actions institutionnelle d'un compartiment lorsqu'il a été constaté qu'un investisseur n'étant pas habilité à détenir des actions institutionnelles a possédé des actions de ce type pendant une période donnée.

IMPÔTS QUE VOUS DEVEZ PAYER

Contribuables au Luxembourg Les actionnaires que le Luxembourg considère comme des résidents ou y ayant un établissement permanent (actuellement ou dans le passé) peuvent être soumis aux impôts luxembourgeois.

Contribuables dans d'autres pays Les actionnaires n'étant pas des contribuables luxembourgeois ne sont actuellement soumis à

aucun impôt luxembourgeois sur les plus-values et le revenu, ni à aucune retenue à la source, aucun droit sur les donations, impôt sur la fortune, droit de succession ou autres impôts, aux rares exceptions près de certains anciens résidents luxembourgeois et d'autres investisseurs détenant plus de 10 % de la valeur totale de la SICAV. Cependant, un investissement dans un compartiment peut avoir des implications fiscales dans toute juridiction vous considérant comme un contribuable.

FATCA La loi américaine relative à la conformité fiscale des comptes étrangers (Foreign Account Tax Compliance Act ou FATCA) impose une retenue à la source de 30 % sur certains paiements à des entités étrangères d'origine américaine, sauf exception. À compter du 1er janvier 2017, tout actionnaire qui ne fournit pas toutes les informations requises par la FATCA ou dont nous soupçonnons qu'il s'agit d'un investisseur américain pourra être soumis à cette retenue à la source sur tout ou partie de ses produits de rachat ou paiements de dividendes versés par le compartiment. À compter de cette même date, nous pourrions interdire la vente ou la détention d'actions impliquant des établissements financiers étrangers non participants (Non-Participating Foreign Financial Institutions ou NPFII) ou tout autre investisseur que nous pensons être soumis à la retenue à la source, afin d'éviter tout éventuel problème lié au mécanisme « Foreign Passthru payment » et la nécessité de déduire la taxe.

Amundi Luxembourg et la SICAV sont toutes les deux considérées comme un « Reporting FFI Model 1 » aux termes de la FATCA et chacune entend se conformer au Modèle 1 de l'accord intergouvernemental conclu entre le Luxembourg et les États-Unis (IGA). Ni la SICAV ni aucun compartiment ne s'attend à être soumis à une retenue à la source au titre de la FATCA.

La FATCA exige de la SICAV et des compartiments qu'ils recueillent certaines informations relatives aux comptes (notamment sur les titulaires, les positions et les distributions) concernant certains investisseurs américains, investisseurs « US-controlled » et investisseurs non américains qui ne respectent pas les règles de la FATCA applicables et ne fournissent pas toutes les informations requises dans le cadre de l'IGA. À cet égard, chaque actionnaire accepte dans le formulaire de demande de fournir toutes les informations requises, à la demande de la SICAV, d'un compartiment ou de son agent.

En vertu de l'IGA, ces informations doivent être communiquées aux autorités fiscales luxembourgeoises qui, à leur tour, peuvent les partager avec l'Internal Revenue Service américain ou toute autre autorité fiscale.

La réglementation FATCA est relativement récente et son processus de mise en œuvre est toujours en cours de développement. Si les informations énoncées ci-dessus résument l'interprétation qu'en fait actuellement le conseil, cette interprétation pourrait s'avérer incorrecte. Par ailleurs, la façon dont la FATCA est mise en œuvre pourrait évoluer de telle manière que certains ou tous les investisseurs du compartiment pourraient être soumis à la retenue à la source de 30 %.

NORME COMMUNE DE DÉCLARATION

En vertu de la loi relative à la norme commune de déclaration (NCD ou CRS - Common Reporting Standard - en anglais), la SICAV est susceptible d'être traitée comme une institution financière déclarante luxembourgeoise. En cette qualité, la société sera tenue, à compter du 30 juin 2017, de déclarer annuellement à l'administration fiscale luxembourgeoise les renseignements personnels et financiers liés, entre autres, à l'identification, aux placements et aux paiements effectués au profit de certains investisseurs, de personnes détenant le contrôle de certaines entités non financières, qui sont elles-mêmes des personnes devant faire l'objet d'une déclaration. Certaines opérations effectuées par des personnes devant faire l'objet d'une déclaration seront communiquées à l'administration fiscale luxembourgeoise par le biais de déclarations qui serviront de base pour l'information annuelle à cette administration.

Tout actionnaire qui ne respecte pas les exigences de la SICAV en matière d'information ou de documentation peut être tenu responsable des sanctions imposées à la SICAV du fait qu'il n'a pas fourni les documents nécessaires.

Droits que nous nous réservons

Nous nous réservons le droit de prendre l'une quelconque des mesures suivantes à quelque moment que ce soit.

- **Rejeter ou annuler toute demande d'achat d'actions**, qu'il s'agisse d'un investissement initial ou supplémentaire, pour quelque raison que ce soit. Nous pouvons rejeter la demande en tout ou en partie.
- **Refuser votre investissement** si nous ne recevons pas tous les documents que nous jugeons nécessaires à l'ouverture de votre compte. Sans préjudice des autres règles spécifiques (voir « Mesures visant à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme »), nous vous retournerons votre investissement initial sans intérêts.
- **Racheter vos actions et vous transmettre le produit du rachat ou convertir vos positions dans une autre classe d'actions si vous ne répondez plus aux critères d'admissibilité à la classe d'actions que vous détenez.** Nous vous en informerons 30 jours civils à l'avance afin de vous laisser le temps de procéder à une conversion dans une autre classe d'actions ou de racheter les actions.
- **Exiger une preuve d'admissibilité pour la détention d'actions ou contraindre un actionnaire n'étant pas autorisé à détenir des actions à renoncer à ses titres.** Si nous pensons que les actions sont détenues, en tout ou en partie, par un actionnaire qui n'y est pas autorisé ou que les conditions de propriété peuvent amener la SICAV à être imposée dans d'autres juridictions que le Luxembourg, nous pouvons alors procéder au rachat forcé des actions sans l'accord du propriétaire. Nous pouvons décider de demander certaines informations au propriétaire afin de vérifier s'il répond aux critères d'admissibilité, mais nous pouvons toujours, à tout moment, procéder à un rachat forcé. La SICAV ne sera pas tenue responsable de tout éventuel gain ou toute éventuelle perte associé(e) à ces rachats.
- **Suspendre temporairement le calcul de la valeur liquidative ou les transactions sur les actions d'un compartiment** lorsque l'un quelconque des événements suivants se réalise :
 - les Bourses ou marchés principaux associés à une partie substantielle des investissements du compartiment sont fermés alors qu'ils devraient, en principe, être ouverts, ou leurs négociations sont restreintes ou suspendues ;
 - un fonds maître dont le compartiment est un fonds nourricier a suspendu le calcul de sa valeur liquidative ou les opérations sur ses actions ;
 - le conseil estime qu'une urgence a rendu impossible l'évaluation ou la négociation des actifs du compartiment ; il peut s'agir d'événements politiques, militaires, économiques, monétaires, fiscaux ou liés aux infrastructures ;
 - les transactions dans le portefeuille sont entravées ou bloquées par des restrictions sur les transferts d'argent ou les conversions de devises, ne peuvent pas être exécutées à des taux de change normaux ou sont affectées par un problème de règlement ;
 - la décision de fusionner la SICAV ou le compartiment a été notifiée ou une assemblée d'actionnaires au cours de laquelle il sera décidé de liquider ou non le compartiment ou la SICAV a été convoquée ;
 - toute autre circonstance se produit qui justifierait la suspension pour la protection des actionnaires.Une suspension pourrait s'appliquer à toute classe d'actions ou tout compartiment (ou à tous) et à tout type de demande (achat, conversion, rachat). Nous pouvons également refuser d'accepter des demandes d'achat, de conversion ou de rachat d'actions.

Pendant les périodes de suspension, tout ordre de souscription qui n'a pas été traité sera annulé et tout ordre de conversion/rachat qui n'a pas été traité sera suspendu, à moins que vous ne retiriez ces ordres.

Si le traitement de votre ordre est retardé à cause d'une suspension, vous serez informé de la suspension dans les 7 jours qui suivent votre demande, ainsi que de la fin de cette

suspension. Si une suspension dure pendant une période inhabituellement longue, tous les investisseurs en seront informés.

- **Limiter le nombre d'actions pouvant être rachetées dans un bref laps de temps.** Lors d'un jour ouvrable donné, aucun compartiment ne sera obligé de traiter toutes les demandes de rachat si, au total, celles-ci dépassent 10 % de ses actions en circulation ou 10 % de ses actifs nets. En vertu de ces limites, le compartiment pourra réduire les demandes au prorata. Dans de tels cas, les parties de demande qui n'auront pas été traitées seront reportées au jour ouvrable suivant et seront traitées en priorité par rapport aux nouvelles demandes.

Lorsque le volume des rachats à traiter lors d'une journée donnée est plus important que la capacité des rachats pour cette journée, comme déterminé dans les règles énoncées à ce point, tous les ordres de rachat devant être traités seront traités partiellement, le même pourcentage étant appliqué à chaque ordre. Un compartiment ne limitera les rachats que si cela s'avère nécessaire pour éviter des problèmes de liquidité qui pourraient être défavorables aux actionnaires restants.
- **Traiter les ordres de souscription ou de rachat de taille inhabituelle à un cours différent de la valeur liquidative.** Si nous pensons que le traitement d'un ordre nécessitera, en raison de sa taille, des achats ou des liquidations de titres du portefeuille susceptibles d'affecter les cours auxquels les transactions auront lieu, nous pouvons utiliser les cours vendeurs ou acheteurs réels (respectivement pour les achats ou les liquidations) pour déterminer le montant du produit de rachat ou la quantité des parts du compartiment achetées.
- **Utiliser la juste valeur de marché.** Si un compartiment a calculé sa valeur liquidative et que les cotations de marché des investissements de ce compartiment évoluent, par la suite, de manière significative, le conseil peut demander au compartiment d'annuler sa valeur liquidative actuelle et d'en émettre une nouvelle qui reflète les justes valeurs de marché de ses positions. Si une transaction a été traitée à la valeur liquidative qui a été annulée, le compartiment peut procéder à un nouveau traitement de la transaction en tenant compte de la nouvelle valeur liquidative. Le compartiment prendra de telles mesures uniquement s'il estime qu'elles se justifient au vu de la volatilité inhabituelle du marché ou dans d'autres circonstances. Tout ajustement de la juste valeur s'appliquera uniformément à toutes les classes d'actions d'un compartiment.

Mesures visant à prévenir le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Afin de respecter les lois, réglementations, circulaires, etc. luxembourgeoises dans le domaine de la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, nous, ainsi que tout éventuel distributeur, pouvons exiger certains types de documents qui nous permettront d'identifier correctement les investisseurs et les bénéficiaires effectifs.

IDENTIFICATION DES CLIENTS

Avant d'être approuvé pour ouvrir un compte, chaque investisseur doit fournir, au minimum, le document d'identification suivant :

- **Personnes physiques** Une carte d'identité ou un passeport certifié conforme par une autorité publique (telle qu'un notaire, un officier de police ou un ambassadeur) dans son pays de résidence.
- **Entreprises et autres entités investissant pour leur propre compte** Une copie certifiée des documents constitutifs ou d'un autre document réglementaire officiel de l'entité, et, en ce qui concerne les propriétaires de l'entité ou d'autres bénéficiaires économiques, la preuve d'identité décrite ci-dessus pour les personnes physiques.
- **Intermédiaires financiers** Une copie certifiée conforme des documents constitutifs ou d'un autre document réglementaire officiel de l'entité, et la preuve que le titulaire du compte a obtenu les documents nécessaires pour tous les investisseurs

finaux.

Vous pourrez aussi être tenu de fournir régulièrement des documents mis à jour. Nous, ou tout éventuel distributeur, pourrons également vous demander des documents supplémentaires (soit avant l'ouverture d'un compte, soit à n'importe quel moment par la suite). Tout retard ou manquement dans la fourniture des documents demandés peut entraîner le report ou la non-exécution de l'ordre ou la retenue de tout éventuel produit.

Pratiques de transactions excessives et de synchronisation des marchés

Les compartiments sont, de manière générale, conçus comme des investissements à long terme et non comme des véhicules de « frequent trading » ou de « market timing » (ou synchronisation des marchés, pratique qui consiste à exploiter les opportunités d'arbitrage pouvant émaner de l'interaction entre les heures d'ouverture des marchés et les heures de calcul des valeurs liquidatives).

Ces pratiques sont inacceptables, car elles peuvent perturber la gestion du portefeuille et accroître les dépenses du compartiment, au détriment des autres actionnaires. Par conséquent, nous pouvons prendre diverses mesures en vue de protéger les intérêts des actionnaires. Nous pouvons ainsi refuser, suspendre ou annuler toute demande qui, selon nous, pourrait être associée à des pratiques de transactions excessives ou de synchronisation des marchés. Nous pouvons aussi procéder au rachat forcé de votre investissement, à vos propres frais et risques, si nous pensons que vous êtes impliqué dans des pratiques de transactions excessives ou de synchronisation des marchés.

Afin de déterminer dans quelle mesure certaines transactions sont motivées par des considérations de « short-term trading » ou de « market timing » et peuvent dès lors faire l'objet de restrictions, la SICAV évalue différents critères parmi lesquels les hypothèses de l'intermédiaire concernant les volumes et les fréquences, les normes de marché et les tendances historiques ainsi que les niveaux de ses actifs.

Opérations hors délais

Nous prenons des mesures pour nous assurer que toute demande d'achat, de conversion ou de rachat qui est reçue après l'heure limite d'acceptation des ordres pour une valeur liquidative donnée ne soit pas traitée à cette valeur liquidative.

Protection des données à caractère personnel

Nous exigeons des données à caractère personnel à diverses fins, telles que l'administration des comptes, le développement de relations d'affaires, le traitement des demandes, la fourniture de services aux actionnaires, le traitement des plaintes, la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, les déclarations fiscales et afin de se conformer aux diverses lois et réglementations en vigueur.

Les données traitées incluent en particulier le nom, les coordonnées (y compris l'adresse postale ou l'adresse e-mail), les coordonnées bancaires, le montant investi et les positions dans la SICAV des investisseurs (« Données à caractère personnel »).

En tant que responsable du contrôle et du traitement des données, nous pouvons entreprendre les actions suivantes avec les données à caractère personnel :

- les recueillir, les conserver et les utiliser sous forme électronique ou physique (y compris l'enregistrement d'appels téléphoniques passés à des investisseurs ou leurs représentants ou reçus de la part de ceux-ci), les adapter, les transférer ou les traiter ;
- les partager avec des centres de traitement externes, des agents de livraison ou de paiement, ou d'autres tiers dans la mesure nécessaire pour fournir des services aux actionnaires ; ces tiers peuvent être ou ne pas être des entités Amundi ou des tiers tels que des organismes gouvernementaux ou de régulation, y compris des autorités fiscales, des réviseurs et des comptables, des firmes juridiques au Luxembourg ainsi que dans d'autres juridictions ;
- les partager dans la mesure requise par la loi ou la réglementation (luxembourgeoise ou autre).

Nous prenons des mesures raisonnables pour nous assurer de l'exactitude et de la confidentialité de toutes les données à caractère personnel, et nous ne les utilisons ou les divulguons pas davantage que dans la mesure décrite dans la présente section sans l'accord de l'actionnaire ou, le cas échéant, préavis. Dans le même temps, nous n'assumons aucune responsabilité quant au partage de données à caractère personnel avec des tiers, sauf en cas de négligence de notre part.

Les données à caractère personnel ne sont pas conservées plus longtemps que ne l'indiquent les lois applicables.

Vous avez le droit, à tout moment, d'examiner, corriger ou demander l'effacement des données à caractère personnel vous concernant qui sont enregistrées chez nous et de vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel à des fins marketing en envoyant une lettre à l'adresse de la SICAV (voir la section « La SICAV »).

Informations destinées aux investisseurs dans certains pays

France

Les compartiments suivants sont gérés de manière à ce qu'ils soient admissibles dans le cadre du Plan d'épargne en actions (PEA) français.

- Equity Euro Concentrated
- Equity Euro Risk Parity
- Equity Europe Concentrated
- Equity Euroland Small Cap
- Equity Europe Small Cap
- Equity Europe Conservative
- Dynamic Multi Factors Euro Equity
- Dynamic Multi Factors Europe Equity
- Equity Europe Risk Parity
-

Italie

Dans le cadre du plan d'investissement pluriannuel distribué en Italie, si un plan d'investissement est résilié avant la date d'expiration convenue, il est possible que vous deviez payer plus de commissions de souscription que si vous aviez souscrit les actions en dehors du cadre du plan.

LA SICAV

Activités et structure commerciale

Nom de la SICAV

Amundi Funds

Siège social

5, allée Scheffer
2520 Luxembourg, Luxembourg

Autres coordonnées

amundi.com
Tél. +352 26 86 80 80

Forme juridique Société anonyme constituée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable (SICAV)

Jurisdiction Luxembourg

Historique Fondée en 1985 (sous le nom de Groupe Indosuez Funds FCP, fonds commun de placement) ; constituée le 15 mars 1999 (sous le nom de GIF SICAV II) ; après plusieurs changements de dénomination, rebaptisée Amundi Funds le 2 mars 2010.

Durée Indéterminée

Statuts Dernières modifications le 14 mars 2012 publiées au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 12 avril 2012

Régulateur

Commission de surveillance du secteur financier (CSSF)
283, route d'Arlon
1150 Luxembourg, Luxembourg

Numéro de registre de commerce B 68.806

Exercice financier Du 1^{er} juillet au 30 juin

Capital Somme des actifs nets de tous les compartiments.

Capital minimum (en vertu de la loi luxembourgeoise)

1 250 000 EUR ou équivalent dans une autre devise.

Valeur nominale des actions Néant

Capital social et devise de présentation EUR

Structure et droit applicable

La SICAV est une structure à compartiments multiples. Les actifs et les passifs de chaque compartiment sont séparés de ceux des autres compartiments (ce qui signifie que les créanciers tiers ont uniquement recours aux actifs du compartiment concerné). La SICAV est un organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) au sens de la loi de 2010 et est enregistrée dans la liste officielle des organismes de placement collectif de la CSSF.

Tout litige impliquant la SICAV, le dépositaire ou tout actionnaire sera soumis à la juridiction du tribunal compétent du Luxembourg, même si la SICAV ou le dépositaire peut faire appel au tribunal compétent d'une autre juridiction si les réglementations de cette juridiction l'exigent. La capacité d'un actionnaire à introduire une plainte à l'encontre de la SICAV expire cinq ans après la survenance de l'événement sur lequel la plainte se base (30 ans dans le cas d'une plainte concernant le droit au produit d'une liquidation).

Conseil de la SICAV

M. Christophe Lemarié, Président

Responsable du Retail Marketing
Amundi Asset Management
90, boulevard Pasteur
75015 Paris, France

M. Laurent Bertiau,

Global Head of Institutional Clients
Amundi Asset Management
90, boulevard Pasteur
75015 Paris, France

Mme Ramon Dung

Secrétaire de la société
Amundi Asset Management
90, boulevard Pasteur
75015 Paris, France

M. Christian Pellis

Global Head of External Distribution
Amundi Asset Management
90, boulevard Pasteur
75015 Paris, France

Le conseil est responsable de la gestion et l'administration générales de la SICAV et dispose de pouvoirs étendus pour agir en son nom :

- désigner et superviser la société de gestion ;
- définir la politique d'investissement et approuver la désignation des gestionnaires de placements et des gestionnaires financiers par délégation ;
- prendre toutes les décisions concernant le lancement, la modification, la fusion ou la cessation des compartiments et des classes d'actions, y compris dans des domaines tels que le calendrier, la valorisation, la politique de dividendes et le montant des dividendes, la liquidation de la SICAV et autres ;
- décider d'inscrire ou non les actions d'un compartiment à la cotation d'une Bourse de valeurs ;
- décider si et où il faut publier les valeurs liquidatives des compartiments et les avis de distribution de dividendes ;
- déterminer quand et de quelle manière la SICAV exercera les éventuels droits réservés dans le présent prospectus et en vertu des statuts et effectuera les communications aux actionnaires y afférentes ;
- veiller à ce que la société de gestion et le dépositaire soient capitalisés correctement et à ce que leur désignation soit conforme à la loi de 2010 et à tout contrat applicable de la SICAV ;
- déterminer la disponibilité de toute classe d'actions pour tout investisseur ou distributeur ou dans toute juridiction ;
- approuver les éventuels plans d'investissement pluriannuels et procéder aux modifications qu'il souhaite dans les modalités, les frais, la structure générale et la portée des choix des actionnaires.

Le conseil est responsable des informations contenues dans le présent prospectus et a pris toutes les mesures nécessaires pour en assurer l'exactitude et l'exhaustivité.

Les administrateurs restent en place jusqu'à la fin de leur mandat, leur démission ou leur révocation, conformément aux statuts. Tout administrateur supplémentaire sera désigné conformément aux statuts et à la législation luxembourgeoise. Les administrateurs peuvent recevoir une rémunération en leur qualité de membre du conseil d'administration. Une telle rémunération sera publiée tel que requis par les lois et réglementations en vigueur.

Conducting Officers

M. Julien Faucher

Directeur général
Amundi Luxembourg S.A.

M. Charles Giraldez

Directeur général adjoint
Amundi Luxembourg S.A.

Prestataires de services engagés par la SICAV

Dépositaire

CACEIS Bank, Luxembourg Branch

5, allée Scheffer
2520 Luxembourg, Luxembourg
caceis.com

Le dépositaire conserve tous les actifs de la SICAV, liquidités et titres compris, soit directement, soit par le biais d'autres institutions financières telles que des banques correspondantes, des filiales ou sociétés affiliées du dépositaire, comme décrit dans la convention de dépositaire.

Le dépositaire est chargé de la garde et/ou, le cas échéant, de la tenue des actifs de la SICAV pour le compte et dans l'intérêt exclusif des actionnaires. Tous les actifs qui peuvent être placés en dépôt sont enregistrés dans les livres du dépositaire sur des comptes ségrégués ouverts au nom de la SICAV pour chaque compartiment. Le dépositaire doit vérifier la propriété de ces actifs par la SICAV pour chaque compartiment et doit veiller à ce que les flux de trésorerie de la SICAV soient suivis correctement.

En outre, le dépositaire a la responsabilité de s'assurer que :

- la vente, l'émission, le rachat, l'annulation et la valorisation des parts sont effectués conformément au droit applicable et aux statuts ;
- tous les revenus générés par la SICAV sont alloués correctement (conformément aux statuts) ;
- tous les montants dus à la SICAV sont perçus durant la période de marché habituelle ;
- la SICAV exécute les instructions du conseil (sauf si celles-ci sont contraires au droit applicable ou aux statuts) ;
- la valeur liquidative des parts est calculée conformément au droit applicable et aux statuts.

Le dépositaire doit prendre toutes les mesures raisonnables pour exercer ses fonctions et est responsable du vol ou de la perte de tout instrument financier dont il a la garde. Dans de tels cas, le dépositaire doit restituer un instrument financier de type identique ou le montant correspondant à la SICAV sans retard inutile, sauf s'il prouve que la perte résulte d'un événement extérieur échappant raisonnablement à sa volonté. Conformément à la loi luxembourgeoise, le dépositaire est aussi responsable à l'égard de la SICAV et de ses actionnaires de toute perte subie par lui ou résultant de la négligence ou de la mauvaise exécution de ses tâches. Le dépositaire peut confier les actifs à des banques, institutions financières ou chambres de compensation tierces, sans que cela n'affecte sa responsabilité. La liste de ces délégataires ou des conflits d'intérêts potentiels pouvant résulter de ces délégations est disponible sur le site Internet du dépositaire caceis.com section « veille réglementaire ». Cette liste peut être modifiée en tant que de besoin. Une liste complète de tous les correspondants/dépositaires tiers peut être obtenue gratuitement et sur demande auprès du Dépositaire. Des informations actualisées concernant l'identité du Dépositaire, la description de ses tâches et des conflits d'intérêts potentiels, des fonctions de conservation déléguées par le Dépositaire et de tout conflit d'intérêts pouvant découler d'une telle délégation sont également mises à la disposition des investisseurs sur le site Internet du Dépositaire, mentionné ci-avant, et sur demande. Les situations dans lesquelles un conflit d'intérêts peut se manifester sont légion, surtout lorsque le Dépositaire délègue ses fonctions de garde ou lorsque le Dépositaire exerce également d'autres tâches pour le compte de l'OPCVM comme des services d'agent administratif et des services de registre. Ces situations et les conflits d'intérêts

inhérents ont été identifiés par le Dépositaire. Afin de protéger les intérêts de l'OPCVM et de ses actionnaires et de se conformer aux réglementations en vigueur, une politique et des procédures conçues pour prévenir l'apparition de conflits d'intérêts et les contrôler lorsqu'ils se présentent ont été mises en place au sein du Dépositaire, dans le but principal :

- d'identifier et d'analyser les potentielles situations de conflit d'intérêts
- d'enregistrement, de gestion et de contrôle de situations de conflit d'intérêts soit :
 - a) en se basant sur les mesures permanentes instaurées pour régler les conflits d'intérêts comme le maintien d'entités juridiques séparées, la séparation des tâches, la séparation des voies hiérarchiques, des listes d'initiés pour les membres du personnel ; ou
 - b) en mettant en place une gestion au cas par cas pour (i) adopter les mesures préventives adéquates comme l'élaboration d'une nouvelle liste de surveillance, l'instauration d'une nouvelle muraille de Chine, l'assurance que les opérations sont effectuées aux conditions du marché et/ou l'information des actionnaires concernés de l'OPCVM ou pour (ii) refuser d'exécuter l'activité donnant lieu au conflit d'intérêts.

Le Dépositaire a établi une séparation fonctionnelle, hiérarchique et/ou contractuelle entre l'exécution de ses fonctions de dépositaire de l'OPCVM et l'exécution d'autres tâches pour le compte de l'OPCVM, comme des services d'agent administratif et services de registre.

Lorsque la législation d'un pays tiers exige que certains instruments financiers soient conservés par une entité locale et qu'aucune entité locale ne satisfait aux exigences relatives à la délégation, le dépositaire peut déléguer ses fonctions à une telle entité locale à condition que les investisseurs en aient été dûment informés et que les instructions de délégation à l'entité locale concernée aient été données par ou pour la SICAV.

CACEIS et Amundi font partie du groupe Crédit Agricole.

Réviseur d'entreprises

PricewaterhouseCoopers, Société Cooperative

2, rue Gerhard Mercator, B.P. 1443
1014 Luxembourg, Luxembourg

Le réviseur d'entreprises, désigné à l'assemblée générale annuelle des actionnaires, procède à une analyse indépendante des états financiers de la SICAV et de tous les compartiments une fois par an. Il vérifie également tous les calculs des commissions de performance.

Agents locaux

La SICAV peut, dans certains pays ou marchés, engager des agents locaux dont les tâches incluent notamment la mise à disposition des documents applicables

(comme le prospectus, le document KIID et les rapports financiers), le cas échéant dans la langue locale. Dans certains pays, le recours à un agent est obligatoire et son rôle ne se limite pas à faciliter les transactions, mais il peut également détenir des actions en son nom pour le compte des investisseurs. Pour plus d'informations sur les agents locaux dans les différents pays, rendez-vous sur le site www.amundi.com ou www.amundi-funds.com.

Assemblées des actionnaires et votes

L'assemblée générale annuelle se tient généralement au Luxembourg le dernier vendredi du mois d'octobre de chaque année à 11h00 (CET) ou le jour ouvrable suivant s'il ne s'agit pas d'un jour ouvrable (tel que défini dans le présent prospectus). Dans des circonstances exceptionnelles, le conseil peut organiser l'assemblée générale annuelle ailleurs qu'au Luxembourg. D'autres assemblées générales des actionnaires peuvent être tenues en d'autres lieux et à d'autres moments ; des avis de convocation vous seront alors transmis et seront publiés comme l'exige la loi ou la réglementation.

Les résolutions concernant les intérêts de tous les actionnaires seront généralement prises en assemblée générale. Celles concernant les droits des actionnaires d'un compartiment, une classe d'actions ou une catégorie de classe d'actions spécifique pourront être discutées lors

d'une assemblée à laquelle seuls ces actionnaires sont présents. L'avis de convocation à l'assemblée indiquera aussi les éventuelles exigences en matière de quorum. Si aucun quorum n'est requis, les décisions seront prises si elles sont approuvées par une majorité (soit une majorité des deux tiers soit une majorité simple, comme requis par la loi) des parts votant sur la question, que ce soit en personne ou par procuration.

Chaque part bénéficie d'une voix pour toutes les questions mises à l'ordre du jour d'une assemblée générale des actionnaires. Les fractions d'action ne confèrent aucun droit de vote. Les « nommées » déterminent la politique de vote pour toutes les actions dont ils sont les propriétaires inscrits dans le registre. Les mêmes règles s'appliquent à toutes les réunions des compartiments, classes d'actions ou catégories de classe d'actions.

Pour plus d'informations sur l'admissibilité et le vote aux assemblées, nous vous renvoyons à l'avis de convocation de l'assemblée concernée.

Dépenses

La SICAV déduit les dépenses suivantes des actifs des actionnaires :

Dépenses comprises dans les frais communiqués au point « Description des compartiments »

Dans les frais de gestion :

- les commissions de la société de gestion et de tous les autres prestataires de services, y compris les distributeurs.

Dans les frais administratifs :

- les honoraires des firmes professionnelles, telles que les réviseurs d'entreprises et les conseils juridiques ;
- les redevances gouvernementales, frais réglementaires, droits d'enregistrement, frais de représentants locaux et frais de commercialisation transfrontalière ;
- les coûts liés à la fourniture d'informations aux actionnaires, tels que les coûts de création, de traduction, d'impression et de distribution des rapports financiers, des prospectus et des documents KIID ;
- les dépenses extraordinaires, notamment pour les expertises légales ou autres nécessaires pour défendre les intérêts des actionnaires ;
- tous les autres coûts associés à l'exploitation et à la distribution, y compris les dépenses engagées par la société de gestion, le dépositaire et tous les prestataires de services dans le cadre de l'acquiescement de leurs responsabilités envers la SICAV.

Dépenses non comprises dans les frais communiqués au point « Description des compartiments »

- les impôts sur les actifs et les revenus ;
- les frais de courtage et bancaires standard engagés sur ses transactions commerciales ;
- les transactions et opérations sur titres ;
- toute rémunération que le conseil accepte que la SICAV paie aux administrateurs indépendants pour leurs services au sein du conseil (aucune rémunération de ce type n'est payée à l'heure actuelle) ;
- tous les frais et coûts engagés par les agents d'Amundi Asset Management, Amundi Hong Kong Ltd ou CPR Asset Management centralisant les ordres et assurant le support de la politique de meilleure exécution ; certains de ces agents peuvent être des sociétés affiliées d'Amundi.

Toutes les dépenses qui sont payées à partir des actifs des actionnaires sont reflétées dans les calculs de la valeur liquidative et les montants réellement payés sont documentés dans les rapports annuels de la SICAV.

Les dépenses récurrentes seront déduites en premier lieu des revenus courants, ensuite des plus-values réalisées et enfin du capital.

Chaque compartiment et/ou classe paie tous les coûts qu'il ou elle engage directement et paie également (sur la base de la valeur liquidative) une part proportionnelle des coûts qui ne sont pas imputables à un compartiment ou à une classe en particulier. Pour chaque classe d'actions dont la devise est différente de la devise de référence du compartiment, tous les coûts liés à la gestion de cette

devise (comme la couverture de change et les frais de change) seront déduits de cette classe d'actions.

Meilleure exécution

Chaque gestionnaire de placements et gestionnaire financier par délégation a adopté une politique de meilleure exécution afin de mettre en œuvre toutes les mesures raisonnables pour assurer le meilleur résultat possible pour la SICAV lors de l'exécution des ordres. Pour déterminer ce qui constitue une meilleure exécution, le gestionnaire de placements et/ou le gestionnaire financier par délégation prendra en compte différents facteurs tels que le prix, la liquidité, la vitesse et les coûts (entre autres) en fonction de leur importance relative sur la base des différents types d'ordre ou d'instrument financier. Les transactions sont essentiellement exécutées par le biais de courtiers qui sont sélectionnés et suivis selon les critères de la politique de meilleure exécution. Les contreparties qui sont des sociétés affiliées d'Amundi sont aussi prises en considération. Pour atteindre son objectif de meilleure exécution, le gestionnaire de placements et/ou le gestionnaire financier par délégation peut décider d'avoir recours à des agents (sociétés affiliées d'Amundi ou non) pour la transmission des ordres et leur exécution.

Le gestionnaire de placements et le gestionnaire financier par délégation peuvent avoir recours à des commissions indirectes (« soft commission arrangements ») pour pouvoir bénéficier de biens, de services ou d'autres avantages (comme de la recherche) qui les aident dans la gestion de la SICAV, dans l'intérêt des actionnaires. Toutes les transactions entreprises dans le cadre de la SICAV par le biais de commissions indirectes seront soumises à la règle fondamentale de la meilleure exécution et seront aussi communiquées dans les rapports financiers.

Notifications et publications

PUBLICATION DES NOTIFICATIONS

Les notifications concernant toute éventuelle modification significative de la SICAV ou ses compartiments vous seront envoyées par courrier à l'adresse enregistrée. Le cas échéant, un prospectus révisé sera également mis à votre disposition. Les informations relatives aux changements affectant les sociétés du groupe Amundi seront disponibles uniquement sur <https://www.amundi.lu/retail/layout/set/body/Common-Content/Shareholder-information>.

Les valeurs liquidatives et les avis de distribution des dividendes pour toutes les classes d'actions existantes de tous les compartiments sont disponibles au siège social et par le biais des médias financiers et autres déterminés par le conseil. Les valeurs liquidatives sont aussi disponibles sur [fundsquare.com](https://www.fundsquare.com).

Les informations relatives aux performances passées sont communiquées dans le document KIID (informations clés pour l'investisseur) pour chaque compartiment, par classe d'actions, ainsi que dans les rapports aux actionnaires. Les rapports annuels révisés sont émis dans un délai de quatre mois à compter de la fin de l'exercice financier. Les rapports semestriels non révisés sont émis dans un délai de deux mois à compter de la fin de la période à laquelle ils se réfèrent. Les comptes de la SICAV sont libellés en EUR et les comptes des compartiments sont libellés dans la devise de référence de chaque compartiment.

EXEMPLAIRES DES DOCUMENTS

Vous pouvez avoir accès à divers documents relatifs à la SICAV à l'adresse www.amundi.com, auprès d'un agent local (s'il en existe un dans votre pays) ou au siège social, y compris aux documents suivants :

- le document KIID ;
- les rapports aux actionnaires (dernier rapport annuel et dernier rapport semestriel) ;
- les avis aux actionnaires ;
- le prospectus ;
- les politiques de la SICAV relatives à la meilleure exécution, au traitement des plaintes, à la gestion des conflits d'intérêts et aux droits de vote associés aux titres des portefeuilles ;
- la politique de rémunération de la société de gestion ;

- les statuts ou les règles de gestion, les rapports financiers annuels et semestriels, les documents KIID et le prospectus de chaque fonds maître et la convention conclue entre la SICAV et le fonds maître.

Vous pouvez aussi consulter ou obtenir des exemplaires de tous les documents susmentionnés ainsi que d'autres documents pertinents, tels que les statuts, et certains accords clés entre la SICAV et la société de gestion, les gestionnaires de placements et les prestataires de services au siège social.

Liquidation ou fusion

LIQUIDATION

Le conseil peut décider de liquider un compartiment ou une classe d'actions si l'un quelconque des événements suivants se réalise :

- la valeur de tous les actifs du compartiment ou de la classe d'actions descend en dessous de ce que le conseil considère comme un minimum pour garantir l'efficacité des activités ;
- la liquidation est justifiée par une modification de la situation économique ou politique affectant les investissements du compartiment ou de la classe d'actions ;
- la liquidation s'inscrit dans le cadre d'un plan de rationalisation (un ajustement global des gammes de compartiments par exemple).

Si aucun de ces événements ne se réalise, toute liquidation d'un compartiment ou d'une classe d'actions nécessitera l'accord des actionnaires du compartiment ou de la classe d'actions. Cette décision peut être prise à la majorité simple des actions présentes ou représentées à une assemblée valablement constituée (aucun quorum requis).

En règle générale, les actionnaires du compartiment ou de la classe d'actions en question pourront continuer à racheter ou convertir leurs actions, sans aucuns frais de rachat ou de conversion, jusqu'à la date de la liquidation. Les cours auxquels ces rachats et conversions sont exécutés refléteront tous les éventuels coûts relatifs à la liquidation. Le conseil peut suspendre ou refuser des rachats et des conversions s'il estime que cela sert l'intérêt des actionnaires.

Seule la liquidation du dernier compartiment restant entraînera la liquidation de la SICAV. Dans un tel cas, une fois la liquidation décidée, la SICAV et tous les compartiments doivent cesser d'émettre de nouvelles actions, sauf aux fins de la liquidation.

La SICAV peut elle-même être dissoute à tout moment par décision des actionnaires (voir les statuts pour les exigences en matière de quorum et de vote). En outre, s'il est constaté que le capital de la SICAV est descendu en dessous des deux tiers du capital minimal requis, les actionnaires doivent avoir l'opportunité de voter la dissolution éventuelle lors d'une assemblée générale tenue dans un délai de 40 jours à compter de cette constatation.

La dissolution sera prononcée si elle est approuvée par une majorité des parts présentes et représentées à l'assemblée, ou par 25 % des parts présentes et représentées si le capital de la SICAV est inférieur à 25 % du minimum (aucun quorum requis).

Si la SICAV doit être liquidée, un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires liquideront les actifs de la SICAV dans l'intérêt des actionnaires et distribueront les produits nets (après déduction de tout coût relatif à la liquidation) aux actionnaires au prorata de leur participation.

Les montants issus de toute liquidation qui ne sont pas réclamés promptement par les actionnaires seront déposés en dépôt fiduciaire auprès de la Caisse de consignation. Les montants toujours non réclamés après 30 ans seront confisqués conformément à la loi luxembourgeoise.

FUSIONS

Dans les limites de la loi de 2010, tout compartiment peut fusionner avec un autre compartiment, où qu'il soit domicilié (que ce soit un compartiment de la SICAV ou un compartiment d'un autre OPCVM). Le conseil est autorisé à approuver de telles fusions. Si la fusion implique un autre OPCVM, le conseil peut également choisir la date effective de la fusion.

La SICAV peut aussi fusionner avec un autre OPCVM comme le permet la loi de 2010. Le conseil est autorisé à approuver des fusions d'autres OPCVM dans la SICAV et à fixer les dates effectives de ces fusions. En revanche, une fusion de la SICAV dans un autre OPCVM doit être approuvée par une majorité des parts présentes ou représentées à une assemblée générale des actionnaires.

Les actionnaires dont les investissements sont impliqués dans une fusion seront informés de ladite fusion au moins un mois à l'avance. Pendant ce délai, ils seront en mesure de racheter ou convertir leurs actions, sans aucuns frais de rachat ou de conversion.

LA SOCIÉTÉ DE GESTION

Activités et structure commerciale

Nom de la société de gestion

Amundi Luxembourg S.A.

Siège social et centre opérationnel

5, allée Scheffer
2520 Luxembourg, Luxembourg
Tél. +352 26 86 80 80

Forme juridique de la société

Société anonyme

Constituée le 20 décembre 1996

Statuts constitutifs Première date d'effet au 20 décembre 1996 et publication dans le Mémorial du 28 janvier 1997. Dernière modification le 1^{er} janvier 2018 et publication dans le RESA le 8 janvier 2018.

Régulateur

Commission de surveillance du secteur financier
283, route d'Arlon
1150 Luxembourg, Luxembourg

Numéro de registre du commerce

B 57.255

Capital

17 785 525 EUR

Autres FCP gérés Amundi SIF, Capital Investment, Amundi Funds II, Amundi S.F., Core Series, MyNEXT, Amundi Soluzioni Italia ; Amundi Total Return, Pioneer Investments Chance, Pioneer Investment Ertrag, Pioneer Investments Wachstum.

RESPONSABILITÉS

La société de gestion est responsable de la gestion des investissements, des services administratifs, des services de commercialisation et des services de distribution. La société de gestion peut également assurer la fonction d'agent domiciliataire. En cette qualité, elle sera responsable du travail administratif requis par la loi et les statuts ainsi que de la tenue des livres et registres des compartiments et de la SICAV. La société de gestion est soumise au chapitre 15 de la loi de 2010.

La société de gestion a la possibilité de déléguer à des tiers tout ou partie de ses responsabilités. Par exemple, tant qu'elle conserve le contrôle et la surveillance, la société de gestion peut nommer un ou plusieurs gestionnaires de placements pour se charger de la gestion quotidienne des actifs des compartiments, ou un ou plusieurs conseillers pour fournir des informations, des recommandations et des recherches en matière d'investissement au sujet d'investissements existants et potentiels. La société de gestion peut aussi nommer différents prestataires de services, y compris ceux énumérés ci-dessous, et peut nommer des distributeurs pour commercialiser et distribuer les actions des compartiments dans toute juridiction où les actions sont autorisées à la vente.

COMMISSIONS

La société de gestion est en droit de recevoir une commission de gestion, tel qu'indiqué pour chaque compartiment au point « Description des compartiments ». La commission est calculée sur la base des actifs nets journaliers de chaque compartiment et est payée trimestriellement à terme échu. La société de gestion déduit la rémunération des éventuels gestionnaires de placements, prestataires de services et distributeurs de sa commission de gestion. La société de gestion peut décider de renoncer à tout ou partie de sa commission afin de réduire l'impact sur la performance. Ces renoncements peuvent s'appliquer à tout compartiment ou à toute classe d'actions, sur n'importe quelle période et dans n'importe quelle mesure, au gré de la société de gestion.

CONTRATS AVEC LES GESTIONNAIRES ET AUTRES PRESTATAIRES DE SERVICES

Les gestionnaires de placements, les gestionnaires financiers par délégation et tous les autres prestataires de services ont conclu des contrats avec la société de gestion pour une durée indéterminée. En

cas de violation patente du contrat par le gestionnaire de placements, ledit contrat peut immédiatement être résilié. Autrement, les gestionnaires de placements et autres prestataires de services peuvent démissionner ou être remplacés moyennant un préavis de 90 jours.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION

La société de gestion a conçu et mis en œuvre une politique de rémunération qui est compatible avec, et promeut, une gestion saine et efficace des risques par le recours à un business model qui, par nature, n'encourage pas la prise de risques excessifs, notamment des risques non compatibles avec le profil de risque des compartiments. La société de gestion a identifié les membres de son personnel dont l'activité professionnelle a un impact substantiel sur les profils de risque des compartiments et veillera à ce que la politique de rémunération leur soit appliquée. La politique de rémunération intègre la gouvernance, une structure équilibrée entre les parts fixes et variables ainsi que les règles concernant les risques et l'alignement des performances à long terme qui sont conçues de manière à être compatibles avec la stratégie, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la société de gestion, de la SICAV et des actionnaires, et comprennent des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. La société de gestion veille à ce que le calcul de toute rémunération basée sur les performances repose sur les performances à long terme de la SICAV et que le paiement effectif de ce type de rémunération s'échelonne sur la même période. Les détails de la politique de rémunération actuelle de la société de gestion, notamment la description de la manière dont la rémunération et les avantages sont calculés et l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages, sont disponibles sur la page relative aux informations réglementaires du site www.amundi.com. Une version papier est également disponible, sans frais, sur demande auprès du siège social de la société de gestion.

Conseil d'administration

Administrateurs de la société de gestion employés par Amundi

M. Julien Faucher

Directeur général

M. David Joseph Harte

Directeur adjoint de la division Opérations, services & technologie

M. Enrico Turchi

Directeur général

M^{me} Corinne Massuyeau

Directrice internationale des services aux clients institutionnels

Administrateur de la société de gestion non employé par Amundi

M. Claude Kremer

Associé Arendt & Medernach

M. John Li-How Cheong

Administrateur indépendant de plusieurs sociétés, y compris de fonds et d'autres sociétés du secteur financier

M. Patrick Zurstrassen (Président)

Membre du conseil d'administration de plusieurs sociétés de gestion de fonds

Conducting Officers

M. Julien Faucher

Directeur général
Amundi Luxembourg S.A.

M. Enrico Turchi

Directeur général adjoint
Amundi Luxembourg S.A.

M. Oliver Guilbault

Directeur de l'exploitation
Amundi Luxembourg S.A.

M. Charles Giraldez

Deputy Chief Executive Officer
Amundi Luxembourg S.A.

M. François de la Villeon

Real Estate Portfolio Manager
Amundi Luxembourg S.A.

Gestionnaires de placements et gestionnaires financiers par délégation

GESTIONNAIRES DE PLACEMENTS

Amundi Asset Management

Siège social

90, boulevard Pasteur
75015 Paris, France

Succursale de Londres

41 Lothbury
Londres EC2R 7HF, Royaume-Uni

Amundi Hong Kong Ltd

901-908, One Pacific Place
No. 88 Queensway
Hong-Kong, République populaire de Chine

Amundi Japan

1-2-2, Uchisaiwaicho Chiyoda-Ku
Tokyo 100-0011, Japon

Amundi Singapore Ltd

168 Robinson Road #24-01, Capital Tower,
Singapour 068912, Singapour

Amundi Pioneer Asset Management Inc 280 South Mangum
Street, Suite 301
Durham, NC 27701, États-Unis d'Amérique

BFT Gestion S.A.

90, boulevard Pasteur
75015 Paris, France

CPR Asset Management

90, boulevard Pasteur
75015 Paris, France

Income Partners Asset Management (HK) Ltd

Two International Finance Centre, Suite 3313,
8 Finance Street Central
Hong Kong SAR

Polen Capital Management LLC

1825 NW Corporate Blvd.
Suite 300
Boca Raton, Floride – 33431, États-Unis d'Amérique

Resona Bank Ltd

Fukagawa Gatharia W2 Bldg

5-65, Kiba 1-Chome, Koto-Ku

Tokyo 135-8581, Japon

TCW Investment Management Company

865 South Figueroa Street, Suite 1800
Los Angeles, Californie 90017, États-Unis d'Amérique

Wells Capital Management

525 Market Street, 10th Floor
San Francisco, Californie 94105, États-Unis d'Amérique

Le gestionnaire de placements est responsable de la gestion quotidienne des compartiments.

À la demande du conseil, le gestionnaire de placements peut fournir des conseils et une assistance au conseil pour l'aider à définir la politique d'investissement et les questions qui y sont liées pour la SICAV et tout compartiment.

Le gestionnaire de placements a la possibilité de déléguer, à ses frais et sous sa seule responsabilité, tout ou partie de ses tâches de gestion et de conseil à des gestionnaires financiers par délégation, avec l'accord du conseil, de la société de gestion et de la CSSF.

Par exemple, tant qu'elle conserve le contrôle et la surveillance, la société de gestion peut nommer un ou plusieurs gestionnaires financiers par délégation pour se charger de la gestion quotidienne des actifs des compartiments, ou un ou plusieurs conseillers pour fournir des informations, des recommandations et des recherches en matière d'investissement au sujet d'investissements existants et potentiels.

GESTIONNAIRES FINANCIERS PAR DÉLÉGATION

Amundi Japan (adresse ci-dessus)

CPR Asset Management (adresse ci-dessus)

NH-Amundi Asset Management Co., Ltd

10F Nonghyup Culture & Welfare Foundation
Bldg 34-7 Yeoido-dong
Yeongdeungpo-gu, Séoul, Corée du Sud

CONSEILLER EN PLACEMENTS

SBI Funds Management Pvt Ltd.

9th Floor, Crescenzo, C-38 & 39,
G Block Bandra-Kurla Complex
Bandra (Est), Mumbai 400051, Inde

Pioneer Investment Management SGPrA (Milan)

Piazza Gae Aulenti 1 – Tower B
I-20157 Milan
Italie

Pionner Investment Management Limited (Dublin)

1, George's Quay Plaza
George's Quay
Dublin 2
Irlande

Les conseillers en placements sont chargés de fournir des recommandations d'investissement aux gestionnaires de placements ou aux gestionnaires financiers par délégation des compartiments.

Prestataires de services engagés par la société de gestion

AGENT ADMINISTRATIF

Société Générale Bank & Trust S.A.

28-32, place de la Gare
1616 Luxembourg, Luxembourg

L'agent administratif est responsable de certains services administratifs et de secrétariat qui lui sont délégués, y compris le calcul de la valeur liquidative ainsi que l'aide à la préparation et à la rédaction des rapports financiers.

AGENT DE REGISTRE ET DE TRANSFERT ET AGENT PAYEUR

CACEIS Bank, Luxembourg Branch.

5, allée Scheffer

2520 Luxembourg, Luxembourg

L'agent de registre et de transfert est responsable de la tenue du registre des actionnaires de la SICAV et du traitement des demandes d'émission, de souscription, de vente, de rachat, de conversion ou de transfert des actions des compartiments.

GARANT

Amundi S.A.

91-93, boulevard Pasteur

75015 Paris, France

Le garant assure la protection des compartiments bénéficiant d'une garantie.

Termes spécifiques

Les termes repris dans cet encadré ont la signification suivante dans le cadre du présent prospectus. Les mots et expressions définis dans la loi de 2010 mais n'apparaissant pas ci-dessous ont la même signification que dans la loi de 2010.

Loi de 2010 La loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif, telle qu'amendée.

Statuts Les statuts de la SICAV, tels qu'amendés.

Devise de référence La devise dans laquelle un compartiment effectue la comptabilité de son portefeuille et tient à jour sa valeur liquidative primaire.

Conseil Le conseil d'administration de la SICAV.

Jour ouvrable Tout jour au cours duquel le compartiment calcule une valeur liquidative et traite les transactions en actions, comme défini pour chaque compartiment au point « Description des compartiments ».

Marché émergent Tous les pays à l'exception de l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la Finlande, la France, la Grèce, Hong Kong, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, Monaco, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, Saint-Marin, Singapour, la Suède, la Suisse et la cité du Vatican.

Instrument lié aux actions Titre ou instrument répliquant la performance d'actions ou indexé sur des actions, y compris les bons de souscription d'actions (warrants), les droits de souscription, les droits d'acquisition ou d'achat, les instruments dérivés incorporés dont le sous-jacent consiste en des actions ou des indices d'actions et qui ont pour effet économique d'entraîner une exposition exclusive à des actions, ainsi que les certificats représentatifs d'actions étrangères, tels que les ADR (American Depositary Receipts) et les GDR (Global Depositary Receipts) ou les obligations participatives (P-Notes). Les compartiments ayant l'intention de recourir à des obligations participatives le spécifieront dans leur politique d'investissement.

Europe Danemark, France, Pays-Bas, Royaume-Uni et leurs territoires respectifs ; Albanie, Allemagne, Andorre, Autriche, Belarus, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine, Malte, Moldavie, Monaco, Monténégro, Norvège, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Russie, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Ukraine, cité du Vatican ; Union européenne, Fédération de Russie.

Investisseur institutionnel Investisseur institutionnel au sens de l'article 175 de la loi du 17 décembre 2010 et en tenant compte des directives ou des recommandations de la CSSF.

Investment grade Notation supérieure ou égale à BBB- chez S&P, Baa3 chez Moody's et/ou BBB- chez Fitch.

KIID Key Investor Information Document (informations clés pour l'investisseur).

Amérique latine Argentine, Bolivie, Brésil, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Équateur, Guatemala, Haïti, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Salvador, Uruguay, Venezuela.

État membre État membre de l'Union européenne (UE) ou de l'Espace économique européen (EEE).

MENA Moyen-Orient et Afrique du Nord : Arabie saoudite, Bahreïn, Égypte, Émirats arabes unis, Jordanie, Koweït, Liban, Maroc, Oman, Qatar et Tunisie.

Valeur liquidative la valeur d'une action.

Prospectus Le présent document, tel qu'amendé en tant que de besoin.

SICAV Amundi Funds, une SICAV de droit luxembourgeois.

Rapports aux actionnaires Les rapports annuels et semestriels de la SICAV.

Ressortissant américain Toute entité/personne qui répond aux critères suivants :

– toute personne physique résidant aux États-Unis, tout trust dont l'un des fiduciaires est un ressortissant américain ou toute succession dont l'exécuteur ou l'administrateur est un ressortissant américain ;

– toute société de personnes ou société constituée en vertu du droit des États-Unis ou de l'un de ses États ;

– toute agence ou succursale d'une entité étrangère établie aux États-Unis ;

– tout compte non discrétionnaire ou compte similaire (autre qu'une succession ou un trust) détenu par un agent ou autre fiduciaire qui est un ressortissant américain tel que décrit ci-dessus, au bénéfice ou pour le compte d'un ressortissant américain ;

– toute société de personnes ou société constituée ou immatriculée par un ressortissant américain tel que décrit ci-dessus en vertu du droit d'une juridiction étrangère principalement dans le but d'investir dans des titres n'ayant pas fait l'objet d'un enregistrement en application des dispositions de la loi américaine sur les valeurs mobilières (United States Securities Act) de 1933, sauf si elle est constituée et détenue par des investisseurs accrédités qui ne sont pas des personnes physiques, des successions ou des trusts.

Résident fiscal américain Toute entité/personne qui répond aux critères suivants :

– tout citoyen ou résident des États-Unis d'Amérique ou la succession d'une telle personne ;

– toute société de personnes ou société constituée aux États-Unis ou en vertu du droit des États-Unis ou de l'un de ses États ;

– tout trust qui est contrôlé par l'une des entités décrites ci-dessus et relève de la compétence d'un tribunal américain.

Nous La SICAV agissant par le biais du conseil ou de tout prestataire de services décrit dans le présent prospectus, à l'exception du réviseur d'entreprises et de tout distributeur.

Vous Tout actionnaire passé, actuel ou futur, ou agent de celui-ci.

ADDENDUM DESTINÉ AU PUBLIC EN FRANCE

La directive européenne n° 2009/65/CE du 13 juillet 2009 sur les OPCVM telle que modifiée instaure des règles communes permettant la commercialisation transfrontalière des OPCVM qui s'y conforment. Ce socle commun n'exclut pas une mise en œuvre différenciée. C'est pourquoi un OPCVM européen peut être commercialisé en France quand bien même son activité n'obéit pas à des règles identiques à celles qui conditionnent en France l'agrément de ce type de produit.

Le présent addendum¹ doit être lu conjointement avec le prospectus complet de la SICAV AMUNDI FUNDS (ci-après dénommé(e) « la SICAV ») daté Avril 2018.

1. Correspondant centralisateur en France

Le correspondant centralisateur de la SICAV pour la France est CACEIS Bank SA, établissement domicilié au : 1-3 place Valhubert – 75013 PARIS.

Le correspondant centralisateur est notamment chargé des missions suivantes :

- Traitement des ordres de souscription et de rachat des actions de la SICAV
- Paiement des coupons et dividendes aux actionnaires de la SICAV
- Mise à disposition des actionnaires des documents d'information relatifs à la SICAV (prospectus complet, comptes annuels et semestriels...)
- Information particulière des actionnaires en cas de changement des caractéristiques de la SICAV

2. Compartiments autorisés à la commercialisation en France

Seuls les compartiments listés ci-dessous ont reçu, de l'Autorité des marchés financiers (AMF), une autorisation de commercialisation en France.

Compartiments autorisés en France
Absolute Volatility Arbitrage
Absolute Volatility Euro Equities
Absolute Volatility World Equities
BFT Optimal Income
Bond Asian Local Debt
Bond Euro Aggregate
Bond Euro Corporate
Bond Euro Corporate Short Term
Bond Euro Government
Bond Euro High Yield
Bond Euro High Yield Short Term
Bond Euro Inflation
Bond Europe
Bond Global
Bond Global Aggregate
Bond Global Corporate
Bond Global Emerging Blended
Bond Global Emerging Corporate
Bond Global Emerging Hard Currency
Bond Global Emerging Local Currency
Bond Global High Yield
Bond Global Inflation
Bond Global Total Return
Bond Total Hybrid

¹ Ce document n'est pas requis par l'Autorité des Marchés Financiers et n'a pas été revu en ce sens.

Bond US Corporate
Cash EUR
Cash USD
Convertible Conservative
Convertible Europe
Convertible Global
CPR Global Agriculture
CPR Global Gold Mines
CPR Global Lifestyles
CPR Global Resources
Credit Unconstrained
Dynamic Multi Factors Euro Equity
Dynamic Multi Factors Europe Equity
Dynamic Multi Factors Global Equity
Equity ASEAN
Equity Asia Concentrated
Equity Emerging Conservative
Equity Emerging Focus
Equity Emerging World
Equity Euro Concentrated
Equity Euro Risk Parity
Equity Euroland Small Cap
Equity Europe Concentrated
Equity Europe Conservative
Equity Europe Risk Parity
Equity Europe Small Cap
Equity Global Concentrated
Equity Global Conservative
Equity Greater China
Equity India Infrastructure
Equity Japan Target
Equity Japan Value
Equity Korea
Equity Latin America
Equity MENA
Equity Thailand
Equity US Relative Value
Global Macro Bonds & Currencies
Global Macro Bonds & Currencies Low Vol
Global Macro Forex
Global Perspectives
Income Partners China Aggregate Bond
Multi Asset Conservative
Polen Capital Global Growth
Protect 90
Protect 90 USD
SBI FM Equity India
SBI FM Equity India Select
Target Coupon
US Aggregate
Wells Fargo US Mid Cap

3. Conditions de souscription et de rachat des actions de la SICAV

L'ensemble des actions de la SICAV, sous la forme nominative, circuleront sur le marché français au porteur et en Euroclear France.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que les heures limites de transmission des ordres à CACEIS Bank est fixé à 13h00 (heure française). Au-delà de cet horaire, l'investisseur devra se rapprocher directement du Registre au Luxembourg.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que leur demande de souscription d'actions de la SICAV peut être rejetée par le gestionnaire ou par son délégué, pour quelque raison que ce soit, en tout ou partie, qu'il s'agisse d'une souscription initiale ou supplémentaire.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la SICAV comporte des clauses d'éviction automatique avec rachat des actions dès lors que certaines conditions d'investissement ne sont plus respectées. Ce rachat aura, pour l'investisseur français, des conséquences fiscales liées à la cession de valeurs mobilières.

Pour plus d'informations, se reporter aux sections « Souscription d'actions » et « Conversion d'actions » du prospectus.

4. Fiscalité

L'attention des investisseurs fiscalement domiciliés en France est attirée sur l'obligation de procéder à la déclaration des revenus qui, résultant des cessions intervenues entre les compartiments de la SICAV, sont soumis au régime des plus-values sur valeurs mobilières.

Avril 2018